VOTRE AGGLO

LE MAGAZINE DE CHARTRES MÉTROPOLE - #116 - DÉCEMBRE 2022

LE 101

LA CITÉ DE L'INNOVATION

L'ÉCOSYSTÈME INFUSEUR DE TALENTS

Chartres TV

Refuge en famille
Au refuge SPA Les Acacias à Amilly, Michelle Métayer et sa fille Sabine veillent en famille au bien-être de leurs pensionnaires.

La vie différemment
Septuagénaire non-voyante, Evelyne Cormier a créé avec deux autres femmes handicapées une société qui accompagne les salariés en situation de handicap dans leur évolution de carrière.

Mission à Madagascar
Des personnels de santé bénévoles de l'association des Amis de Madagascar sont partis là-bas deux semaines en juillet pour prodiguer des soins à des villageois.

Vincent Pascal
Portrait d'un maître verrier qui dépoussière l'art du vitrail en jetant un pont entre classicisme et création contemporaine.

Branchez-vous sur Chartres TV !

Recherche photos prises sous l'Occupation

Pour illustrer un documentaire en préparation réalisé à partir de témoignages d'habitants de Chartres et son agglomération ayant connu la guerre, Chartres TV lance un appel aux particuliers en possession de photos prises pendant l'occupation allemande ou à l'arrivée des Américains. Les personnes qui accepteraient de témoigner peuvent aussi nous contacter. Les documents vous seront rendus après numérisation.

• **contact@chartresTV.fr**

chartresTV.fr

Télécharger dans l'App Store

DISPONIBLE SUR Google Play

Application Chartres TV disponible sur Google Play et Apple Store

Le 7 décembre 2022.

LA SOLIDARITÉ AVEC VOS 66 COMMUNES, UN INVESTISSEMENT D'AVENIR.

Je vous souhaite bien sûr le meilleur des Noëls et d'excellentes fêtes de fin d'année, autour des vôtres et de ceux que vous aimez. Ce rite religieux, et plus largement familial et populaire, doit rester un répit. Il est d'autant mieux venu que les circonstances et certains discours incitent parfois davantage à l'inquiétude qu'à la sérénité. Passons…

Pour notre part, nous essayons jour après jour d'anticiper, de voir à moyen et long terme comment notre territoire doit s'organiser. L'éternel retour de cette trêve de Noël doit nous inciter à considérer d'abord le temps long, sachant que nous n'aurons pas toujours prise sur les évènements du monde qui nous entoure, sachant que nous observons jour après jour les limites des politiques de l'instant, souvent contradictoires et au bout du compte impuissantes. C'est en ce sens que j'ai toujours privilégié l'investissement, qui favorise l'activité, l'emploi et la richesse durable de notre territoire. Cette prospérité, toujours relative, nous permet ensuite de financer ces grands équipements et ces services nouveaux qui, à leur tour, augmentent notre attractivité et votre mieux vivre. Dans la durée.

Jean-Pierre Gorges
Président de Chartres métropole

Dans ce journal, nous parlons de nos priorités budgétaires 2023, et donc de votre argent et de l'usage qui en sera fait, ainsi que des contrôles et de l'organisation qui en permettront la meilleure utilisation. La prospérité économique n'est pas une fin en soi. Mais elle ouvre à vos élus les moyens d'organiser ce mieux vivre ensemble qui est une conséquence, voire une autre définition, de la démocratie.

Celle-ci n'existe pas sans solidarité. Grâce à l'investissement, la solidarité entre les communes de Chartres métropole prend chaque année une réalité plus tangible. Au point d'être devenue une « marque », une signature de notre territoire. Nous vous expliquons comment notre récent Débat d'Orientations Budgétaires (DOB) traduit cette volonté : l'amour c'est bien, surtout quand les preuves d'amour suivent.

Ce n'est pas un hasard si nous ouvrons systématiquement ce magazine par la présentation des villages qui sont la chair de notre territoire, aujourd'hui Clévilliers, Theuville et Gellainville. Ils se vivent divers, ruraux ou périurbains, mais également attachants. Chacun librement, à sa manière.

Ces libertés communales, préservées, renforcées, fondent en quelque sorte la « Constitution » de Chartres métropole, ce corps de règles partagées que chaque commune adapte à sa réalité propre, à son clocher, à son sapin de Noël. Les historiens nous apprennent que la France présente cette particularité, que c'est l'Etat qui a constitué la Nation française. Ils devraient rappeler aussi que ce sont les communes qui ont fondé dans notre pays l'idée même de liberté.

La solidarité financière de Chartres métropole envers ses 66 communes n'est donc pas un coût, mais bien un investissement d'avenir.

Bonnes fêtes à tous !

#116
décembre 2022

Ce magazine a été envoyé à l'impression le 7 décembre 2022.

Directeur de la publication :
Jean-Pierre Gorges,
président de Chartres métropole

Directeur de communication :
Stéphane Lefebvre

Rédacteur en chef :
Cédric Laillet

Rédaction :
Julien Carrara
Maeva Deloge Dagba
Cédric Laillet

Ont contribué à ce numéro :
Services de Chartres métropole
Patricia Masselus
Gilles Fresson
Jérôme Costeplane
Jean-Guy Muriel
Philippe Rossat

Photos :
Equipe de rédaction
Groupement Delauney-Martino-Lombard

Mise en page :
Adrien Royneau

Impression :
Groupe Morault /
Imprimerie de Compiègne

Distribution : Distrib'services

Tirage : 80 000 exemplaires

Dépôt légal : à parution I.S.S.N. : 2114-5547

Contact magazine : 02 37 23 40 00
cedric.laillet@agglo-ville.chartres.fr

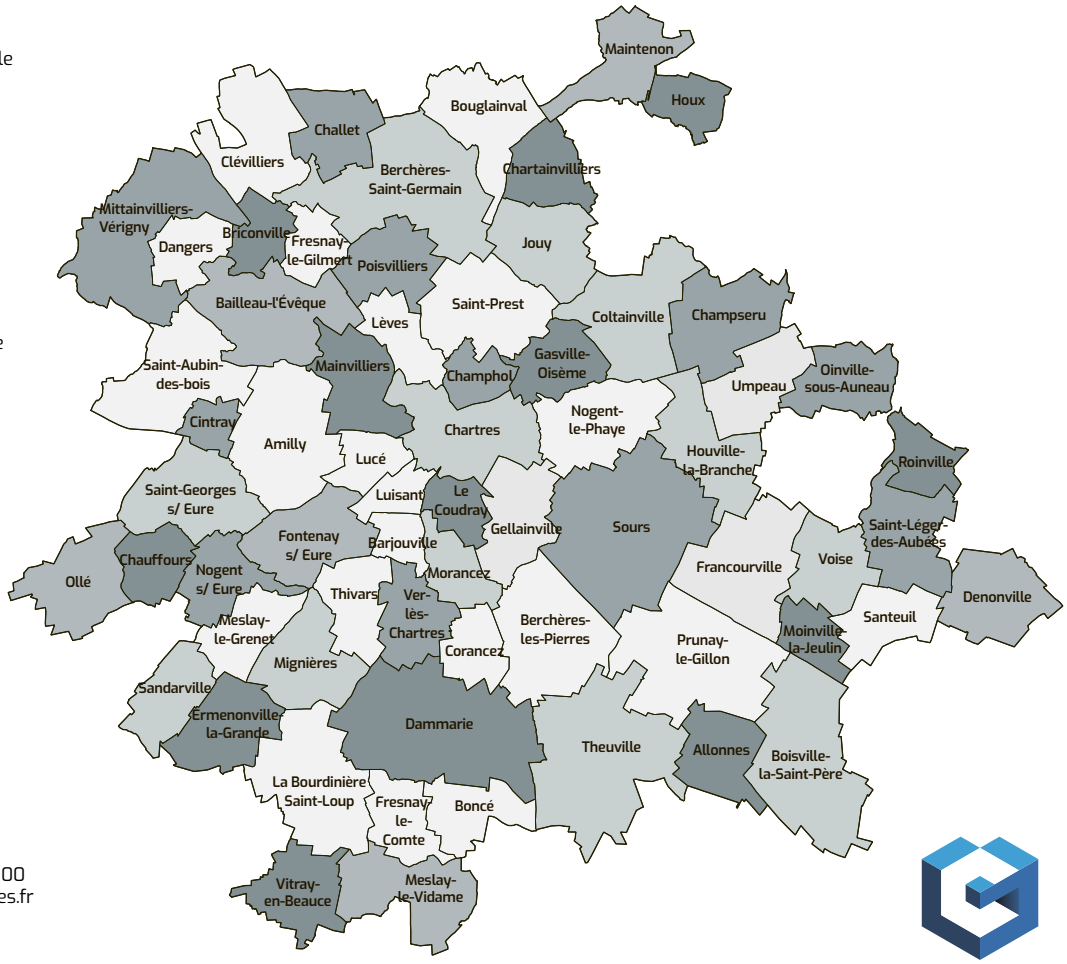

CHARTRES MÉTROPOLE

chartres-metropole.fr

SOMMAIRE

3 **ÉDITO**

6 **DANS VOS COMMUNES**

À Theuville, Bonville-Gellainville, Clévilliers…

10 ***VOTRE AGGLO* GOURMANDE**

Le Café Montescot

12 **FINANCES**

« Être rigoureux sans hypothéquer notre ambition »

22 **ACTUALITÉS**

• L'éclairage public passe au led
• A 154 : une contribution collective

36 **PLAN VERT**

La maillage se poursuit

42 **TOURISME**

L'agglo vue par les influenceurs

46 **COMMERCES, ARTISANAT, SERVICES…**

C'est nouveau

55 **LE CAHIER DES ENTREPRENEURS**

77 **AGENDA**

Votre Agglo confie à IOM, graphiste et illustrateur chartrain, la tâche de dessiner le patrimoine de vos communes.

Ce mois-ci : l'église de Theuville.

IOM

IOM.ATELIER@GMAIL.COM / 06 70 25 29 91 - HTTP://IOM.ULTRA-BOOK.COM

À GELLAINVILLE

UN PÔLE ATTRACTIF ET DYNAMIQUE

Les douze commerces installés au Parc de l'Équerre à Gellainville contribuent au rayonnement économique de la commune.

Pour dynamiser l'activité locale, la commune de Gellainville a créé en bordure de la N154 un pôle constitué de douze espaces, accueillant commerces et services installés dans des locaux de plain-pied sur un site de 1 600 m² avec stationnement. « *Chaque jour, plus de 10 000 véhicules traversent notre commune, en direction de Chartres ou d'Orléans*, indique Thierry Héron, adjoint au maire de Gellainville. *Le Parc de l'Équerre permet d'offrir aux habitants de la commune et de l'agglomération une réponse à leurs besoins en commerces et services de proximité, comme la crèche, l'auto-école, la serrurerie, l'épicerie alimentaire de produits locaux ou le bar-tabac-presse. Je pense également au bar à jeux de sociétés, dont le concept assez novateur attire une clientèle aussi jeune qu'éclectique. De façon générale, chacun s'emploie à déployer activement notre attractivité commerciale à travers des initiatives* ».

Le service du développement économique de Chartres métropole a contribué à l'installation de certaines des activités implantées sur le Parc de L'Équerre.

Professionnels du secteur depuis plusieurs années dans l'agglomération, Carole et Hervé Billard sont à la tête du bar-tabac-presse Le 10 et se réjouissent de la diversité de leur clientèle. « *Nous accueillons quotidiennement des ouvriers, des routiers et des habitants de la commune qui viennent boire un café ou un verre, acheter le journal et déjeuner. Des amis se retrouvent aussi l'après-midi pour jouer aux cartes dans un cadre convivial. La présence des commerces du Parc de l'Équerre est bénéfique pour le rayonnement de la commune* ».

En 2023, la commune lancera les travaux d'extension du Parc de l'Équerre avec la construction de six nouveaux bâtiments similaires à ceux existants, qui accueilleront d'autres services et artisans.

La liste des artisans, commerçants et services du Parc de l'Équerre

- **Le 10** (bar-tabac-presse)
- **La Brûlerie chartraine** (torréfacteur)
- **Perche multiservices** (vente de poêles à granulés)
- **Auto-école de Bonville**
- **Les p'tits Babadins** (micro-crèche)
- **Localie** (épicerie alimentaire de produits locaux en circuit-court)
- **Closing 28** (magasin d'ameublement et de décoration)
- **Volpé** (serrurerie)
- **Ludivers** (bar à jeux de société)
- **Pimeple** (imprimerie 3D)
- **L'Atelier d'Aurélie** (cours de cuisine pour groupes et particuliers)
- **Ambulance du Pays Chartrain**

Clévilliers, c'est toute une histoire

Chaque mois, focus sur une commune de l'agglomération, en suivant l'ordre alphabétique. Découvrez son patrimoine, son histoire, sa mémoire...

Le moulin de pierre

Seul moulin à vent (sans ailes...) qui continue de dresser sa silhouette – iconique - à l'intérieur du périmètre de Chartres métropole, où en existait autrefois plus d'une centaine, il est aussi l'un des rares à avoir été construits en dur, tandis que les moulins pivots en bois étaient la norme. Elevé aux alentours de 1610, en maçonnerie de silex sur trois assises de grès, il possède plusieurs ouvertures en brique, dont deux grandes portes surbaissées, placées en opposition : ainsi, il était possible d'accéder au rez-de-chaussée sans danger, quelle que soit la position des ailes. Les plus observateurs verront les traces des planchers, des cheminées et du rail en bois, sur lequel pivotait le toit. Il a cessé son exploitation vers 1870.

L'église

Elle conserve une belle façade du XIIe siècle en pierre de grison, très proche de son état originel. Quatre contreforts bruns rythment le mur de pignon. Un arc en plein cintre, fait de calcaire blanc, surmonte la porte. Les murs latéraux ont été largement repris au XVIe siècle : certains des contreforts jouent aussi de l'alternance des matériaux. L'église est consacrée à Saint-Martin : son vitrail d'axe, réalisée par les ateliers Lorin, lui est d'ailleurs dédié.

Ruines du château - Le Boulay d'Achères

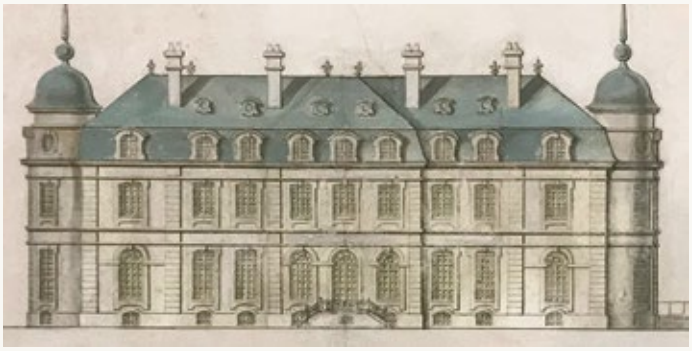

Ce château style Louis XV, qui succédait à plusieurs édifices antérieurs, fut édifié vers 1730 par le receveur général des finances Charles Bernard de Montigny, qui venait d'acquérir les lieux. Ses façades avaient fière allure. Il n'en subsiste malheureusement que les fondations, l'ensemble des douves qui délimitent un vaste terre-plein carré – faisant près de cent mètres de côté –, le pont en pierre de taille, ainsi que la grille en fer forgé qui clôturait la cour avancée.

Zoom

L'ancienne ferme du château comprend plusieurs bâtiments, dont un pigeonnier et une belle aile aux chaînages de brique et aux portes à fronton, qui remonte probablement au début du XVIIIe siècle.

L'étonnant « trésor du Boulay »

1837 : un agriculteur, au cours d'un labour profond, heurte un vase de terre cuite. S'en échappent plus de 8000 pièces de monnaie, en partie agglomérées par la corrosion. Ces antoniniens (petits bronzes parfois recouverts d'une pellicule d'argent, pour donner l'illusion d'un métal plus précieux) montrent le profil de douze empereurs romains du IIIe siècle, où figurent Gallien (253-268), Aurélien (270-275), Dioclétien et Maximien Hercule (284/286-305). Les pièces frappées le plus récemment correspondent, de toute évidence, à l'année d'abandon : c'est en 287/288 qu'un riche propriétaire gallo-romain les a dissimulées dans un mur de sa villa rurale, quittant précipitamment les lieux devant le raid de tribus franques.

Mémoire(s) : La longue histoire des seigneurs du Boulay d'Achères

Une charte sur parchemin témoigne d'une transaction passée en 1214 par le seigneur du Boullay d'Achères, Guérin de Friaize. Co-donateur d'une verrière de la cathédrale de Chartres, il y est représenté en armes, son écu posé à terre. Chacun comprendra qu'avoir le « portrait » d'un habitant des lieux au XIIIe siècle est fait exceptionnel.
Au XVe siècle, les terres sont propriétés des Levacher, seigneurs à Levéville. Par mariage, elles passent aux Briçonnet (1506) puis aux Le Tonnelier de Conti (1580). Vers 1687, la seigneurie est achetée par Charles Gaspard Dodun, magistrat de noblesse (très) récente, extrêmement fortuné. Il est attaché à ce lieu de villégiature, comme en témoignent les échanges avec son intendant, sur le choix des arbres fruitiers à planter. Son fils, qui conserve quelques temps Le Boulay, est l'un des principaux dignitaires de la couronne de France : président du Parlement de Paris (1710) puis ministre des finances (1722).

Tradition : Accidents de la vie

Les registres paroissiaux, qui renseignent sur l'état-civil, sont aussi le témoignage réel de la vie du village.
On y devine le plus terrible hiver du petit âge glaciaire (-22 °C à Paris) : Françoise Barbereau, en janvier 1719, doit être inhumée dans l'église, *« n'ayant pu faire une fosse au cimetière, la terre étant trop gelée par la rigueur du froid »*.
En 1783, est enterré (en l'absence de ses parents !) un nouveau-né, placé depuis quelques mois en nourrice, enfant d'un doreur parisien réputé, Emmanuel Rachinel de la Planche.
Des cambriolages surviennent : *« des gueux, ingrats et scélérats forcèrent tout dans ma maison »*, se plaint en 1736 le curé des Chaises.
Un crime affole Clévilliers le 17 novembre 1782 : le berger Michel Robillard est retrouvé, tué d'un coup de fusil devant sa maison, affaire qui ne sera jamais élucidée.

Plusieurs hameaux

Le bourg de Clévilliers s'appelait autrefois Clévilliers le Moutiers (l'église), pour le différencier de Clévilliers au Bois (aujourd'hui la Bréqueille). Le hameau de Bouard, comme les deux précédents, appartenait aux chanoines de la cathédrale. Les Chaises comptait au XVIe siècle moins de vingt habitants, qui revendiquaient ainsi d'être la plus petite paroisse « autonome » de cette partie de la France.

LA GALERIE DE CHARTRES MET EN VALEUR LES VINS ET SPIRITUEUX FRANÇAIS

Sylvain Lajugie est devenu le consultant de référence pour renouveler l'offre en vins et spiritueux de la Galerie de Chartres. Au-delà des cavistes, les salles des ventes représentent de véritables opportunités pour les amateurs de vins bien élevés et conservés. On peut ainsi découvrir d'anciens millésimes, de grandes années à des conditions intéressantes.

Expert, fort de 12 ans passés à Paris auprès de restaurateurs et de professionnels, Sylvain Lajugie a exporté les vins et alcools français au Bénélux, en Allemagne ou encore au Québec. Son ADN : les vignerons indépendants, en Madiran, Cahors mais aussi en Bourgogne et dans la Vallée du Rhône, où il déniche des domaines rares, des vins d'artisans, appréciés par une clientèle de toutes les générations. Le Domaine André Brunel, le Clos Lapeyre ou le Domaine Françoise André font partie de ses coups de cœur, et il parcourt les régions en quête de trouvailles originales, en gardant toujours le cap de la qualité et de la finesse.
Autant de pépites que vous pouvez retrouver sur son site de vente en ligne, accessible depuis peu aux particuliers sur **www.vinhomines.com**.

VENTE D'EXCEPTION LE 14 JANVIER

Les ventes aux enchères suivent aujourd'hui la tendance de vins plus précis dans leur lecture du terroir, plus spécifiques, modernes en ce qu'ils privilégient la pureté du goût au prestige de l'étiquette. La Galerie de Chartres l'a bien compris, en organisant une grande vente le 14 janvier 2023. Au-delà des bouteilles de prestige (Bordeaux, Bourgogne, Rhône), il sera loisible d'enrichir sa cave de vins plus rares, plus inédits. Des alcools français comme le cognac, le rhum ou l'armagnac seront également proposés.
Cette vente sera assurément une petite révolution pour les amateurs, de Chartres, de Paris et de bien plus loin. *« Je m'inscris pleinement dans la continuité de mon prédécesseur, monsieur Gérard Depeint, quant à la garantie d'une sélection rigoureuse, d'une qualité vérifiée bien en amont, les bouteilles étant conservées dans des conditions optimales jusqu'au jour J. »*

VENTE VINS ET ALCOOL
SAMEDI 14 JANVIER À 14 H
GALERIE DE CHARTRES

Elsa Gody-Baubau, commissaire-priseur à la Galerie de Chartres, et Sylvain Lajugie.

CAFÉ MONTESCOT : UN NOUVEAU BISTROT DE RÉFÉRENCE À CHARTRES

Rudy Sciot et son associé Pascal Ranger ont récemment repris les rênes du Café Montescot. Et avec un brio qui n'a pas manqué d'attirer rapidement gourmets et gourmands…

Natif des Ardennes, Rudy Sciot a étudié la cuisine et le service à Namur, dans toutes ses dimensions, dont l'œnologie et la nutrition. Il est d'abord second de cuisine, puis trois semaines après chef pendant cinq ans. Ce qu'il aime ? La cuisine du vrai, des beaux produits mis en valeur avec comme seul conducteur le goût.
À Paris, il parfait son expérience en ouvrant Le Cinq-Mars dans le 7e arrondissement, puis Le Quai Quai, quai des Orfèvres, deux restaurants d'excellence. À Ménilmontant, il rejoint Les Quilles, une des Mecque du vin nature et de la bistronomie parisienne.
Alors, après ces expériences, Chartres s'impose comme une évidence pour Rudy et sa famille, tant le terroir local regorge de belles promesses : la ferme des Champs Romet et ses saucisses et boudins, les maraîchers alentour…

Et le Café Montescot devient l'épicentre des bons bistrots gourmands avec des plates signatures : le boudin bio bien sûr, les rognons cuits entiers, une purée redoutable d'onctuosité, et des desserts régressifs comme le riz au lait chantilly caramel au beurre salé.

PASSION ET GÉNÉROSITÉ

Les vins accompagnent merveilleusement cette symphonie avec trois Chinon à la carte, dont le Château de la Grille, qu'on peut commander aussi au verre ou au pot de 46 cl.
Pour profiter de cette générosité et de cette convivialité, il faudra assurément venir à la Saint-Sylvestre déguster des huîtres La perle des marais, du foie gras français, des Saint-Jacques à la racine de persil, puis partager un filet de bœuf et du bar de ligne. Ensuite, des fromages de la Ferme Sainte-Suzanne et un buffet de desserts complèteront cette offre à 78 euros (hors boissons).
Si le Café Montescot fait le plein de gourmets et de gourmands, ce n'est sûrement pas le fruit du hasard, mais du travail bien fait avec passion et générosité…

CAFÉ MONTESCOT

30, PLACE DES HALLES, CHARTRES

02 37 21 56 35

OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI MIDI ET SOIR (FERMÉ LE LUNDI SOIR).

Les comptes et la gestion financière de Chartres métropole sur la période 2014-2019 ont fait l'objet d'un contrôle par la Chambre régionale des comptes (CRC). Dans son rapport, en date du 9 août 2022, la juridiction financière n'a pas relevé d'irrégularité, signe que l'Agglomération gère bien ses finances. Quelques recommandations ont été effectuées par la Chambre, dont Chartres métropole s'est saisie. Dans certains cas, l'Agglomération avait d'ailleurs anticipé, en engageant des mesures avant même la publication de ces recommandations.

C'est l'occasion pour *Votre Agglo* d'échanger sur ces sujets avec le président Jean-Pierre Gorges et le vice-président en charge des finances et de la prospective, Franck Masselus, alors que le Conseil communautaire vient de débattre des orientations budgétaires 2023.

La CRC, qu'est-ce que c'est ?

Créées en 1982 et exerçant dans chaque région, les chambres régionales des comptes sont des juridictions financières indépendantes. Elles sont administrativement rattachées à la Cour des comptes.

Les chambres régionales des comptes jugent en première instance les comptes des collectivités et établissements publics de leur ressort.

Elles contribuent, par leurs observations et par leurs avis, à l'équilibre des finances locales en obtenant la correction d'éventuelles irrégularités et le redressement d'éventuelles erreurs de gestion.

« ÊTRE RIGOUREUX SANS HYPOTHÉQUER NOTRE AMBITION »

Le président Jean-Pierre Gorges livre sans concession son sentiment sur le rapport de la Chambre régionale des comptes.

Votre Agglo : **Un contrôle de la Chambre régionale des comptes est-il un exercice qu'un exécutif aborde avec crainte ?**
Jean-Pierre GORGES : Non, pas en ce qui nous concerne. Ce n'est pas la première fois que nous sommes soumis à un contrôle de la juridiction financière. Nous en connaissons parfaitement les règles et les enjeux. Les collectivités et les établissements publics de leur ressort savent qu'elles doivent être en mesure de justifier de tous leurs actes et décisions : c'est une constante, et au quotidien, ce sont les services de l'État qui nous contrôlent. C'est d'ailleurs un exercice que j'apprécie. Avant d'être maire, j'ai longtemps exercé en qualité de directeur des systèmes d'information, j'ai donc été habitué à subir des audits réguliers. C'est aussi un moyen de se reconnecter avec la réalité, de se pencher en détail sur nos points forts et nos points faibles.

« AUCUNE IRRÉGULARITÉ N'EST SIGNALÉE. C'EST IMPORTANT AU REGARD DE L'ENSEMBLE DES ACTES PRIS SUR LA PÉRIODE CONTRÔLÉE ET DES NOMBREUX PROJETS QUE NOUS METTONS EN ŒUVRE. »

VA : **Comment se prépare-t-on à ce contrôle ?**
JPG : Notre exécutif est très soucieux des procédures : nous nous entourons de toutes les compétences en interne et, s'il le faut, nous sollicitons au cas par cas des conseils extérieurs pour sécuriser nos actes. Quant à notre gestion budgétaire, elle est réfléchie, pesée : nous n'oublions jamais que nous gérons de l'argent public et c'est en lien étroit avec nos partenaires financiers que nous envisageons tous nos investissements.
En résumé, il s'agit d'être rigoureux sans pour autant que cette rigueur nous paralyse et hypothèque notre ambition. Cette rigueur, nous la devons aux services de l'agglomération, dont c'est le métier de tout vérifier. Nous n'attendons pas les contrôles de la CRC pour nous interroger sur nos pratiques.

Jean-Pierre Gorges.

VA : **Quelles sont les points saillants que la CRC a relevés et mis en évidence ?**
JPG : En premier lieu, aucune irrégularité n'est signalée. C'est important au regard de l'ensemble des actes pris sur la période contrôlée et des nombreux projets que nous mettons en œuvre.
La CRC donne même quitus à l'agglomération pour la bonne gestion de ses marchés publics.
Elle formule des observations et des recommandations. Dans le cas présent, elle s'est parfois hasardée sur le terrain politique, ce qui n'est pas son rôle, et nous n'avons pas manqué de le souligner. Les élus restent maîtres de leurs choix de gestion. Ils ont été élus pour cela et tant qu'ils les opèrent dans le respect des textes en vigueur, aucune instance n'a légitimité à les freiner.

La CRC a établi son rapport en deux sous-ensembles. Le premier concerne notre stratégie territoriale jugée ambitieuse mais « peu soutenable ». Le reproche principal pointé par la Chambre concerne notre trajectoire financière. Le magistrat relève notamment la nécessité d'une programmation pluriannuelle plus rigoureuse. En termes clairs, l'agglomération investirait trop, ce qui impacterait ses charges financières et l'évolution de sa capacité d'autofinancement.
Il convient de rappeler avant toutes choses qu'une collectivité, contrairement à l'État qui continue à laisser filer le déficit national, n'est pas autorisée à présenter un budget en déséquilibre ! Cela fait une sacrée différence !
Notre programme d'investissement est, certes, ambitieux, mais il est conforme aux besoins de développement de notre territoire et notre dynamique - souvent saluée par l'État local et dans les différentes études relatives aux villes moyennes - n'est pas étrangère à notre attractivité. Les entreprises continuent chez nous à se développer et de nouvelles viennent s'y implanter. Cet indicateur est celui d'un territoire en bonne santé.
J'ajouterais que si nous n'étions pas en capacité de supporter le poids de nos emprunts, les banquiers ne continueraient pas à nous prêter de l'argent et à financer nos projets. Si c'était le cas, nous serions rappelés à l'ordre par la Direction départementale des finances publiques qui suit nos comptes au jour le jour. Contrairement à l'idée reçue, les collectivités ne sont pas les pourvoyeurs de la dette nationale.

« 30 % DE NOS COMMUNES ONT DES FINANCES SUR LE FIL DU RASOIR ET NOTRE SOUTIEN EST LE GARANT DE LEUR PÉRENNITÉ FINANCIÈRE. »

VA : **Le rapport pointe du doigt - tout en la saluant - votre politique de solidarité. N'est-ce pas un peu contradictoire ?**
JPG : La politique de solidarité mise en place par l'exécutif de Chartres métropole depuis plus de 20 ans au bénéfice des communes-membres fait véritablement partie de l'ADN de notre projet de territoire. À titre d'exemple, le mandat 2014-2020 a permis la redistribution de plus de 184 M€, soit une enveloppe supérieure aux impôts économiques collectés sur la période. Si une partie de ces dépenses est obligatoire, ce n'est pas le cas de la Dotation de solidarité communautaire ni des Fonds de concours, qui représentent annuellement une dépense de 12 à 13 millions.
Si La CRC a parfaitement raison de souligner que cette manne prive l'intercommunalité de marges de manœuvre financière, il faut en même temps rappeler que 30% de nos communes ont des finances sur le fil du rasoir et que ce soutien est le garant de leur pérennité financière.
Quand la Chambre exhorte la collectivité à « veiller à ce que la solidarité communautaire réponde aux objectifs collectifs et ne conduise pas à un éparpillement des moyens en contradiction avec le projet communautaire », je prétends que les projets communaux que l'Agglo soutient sont tout à la fois indispensables au développement des communes, au cadre de vie de leurs habitants et en adéquation avec notre Schéma de cohérence territorial. Au demeurant, ces investissements permettent de remplir les carnets de commande des entreprises locales et ce faisant, de faire fructifier le tissu économique.
La Chambre nous reproche ces dépenses non obligatoires mais oublie que, parce qu'elles ne le sont précisément pas, elles peuvent s'interrompre sur simple décision. Les maires du territoire le savent parfaitement. Y renoncer permettrait ainsi du jour au lendemain de diviser par deux notre ratio de désendettement. Preuve que notre stratégie financière est sécurisée.
Je voudrais rajouter sur ce point qu'il n'est pas question que l'Agglomération renonce à sa politique de solidarité. Bien au contraire : j'ai proposé lors de la dernière conférence des maires d'instaurer une Dotation de solidarité communautaire* garantie de 20 K€ qui va être mise en place à l'occasion du Budget 2023. Elle va permettre à la quinzaine de communes qui bénéficient d'une dotation plus faible de disposer de marges de manœuvre supplémentaires au moment où elles doivent faire face à des dépenses énergétiques accrues.

VA : **Le second volet du rapport concerne ce que l'on appelle « l'externalisation des compétences ». Expliquez-nous ce que cela signifie et pourquoi la CRC n'y voit globalement que des risques et des limites ?**
JPG : Chartres métropole s'est saisie très tôt des outils juridiques proposés par l'Union européenne (et transposés en droit national) pour se doter de l'agilité et de l'efficience dont sont privées les collectivités dans leur fonctionnement administratif. Le principe consiste à confier la gestion de services ou d'infrastructures publics à des organismes extérieurs, appelés Entreprises Publiques locales (EPL), que la collectivité contrôle majoritairement en participant à leur gouvernance et leur capital.
Ces sociétés commerciales prennent de plus en plus d'essor au plan national, car elles permettent un équilibre entre la souplesse des règles de gestion privée et la poursuite de finalités d'intérêt général. De plus en plus de territoires s'en emparent. On a pu encore le vérifier lors du Congrès national de la Fédération des EPL, qui s'est tenu à Tours début octobre, et auquel notre intercommunalité participait.
Les EPL occupent une place à part dans le paysage chartrain. Ces outils de décentralisation garantissent à Chartres métropole de conduire ses projets avec la souplesse et la compétitivité d'une entreprise. Fini le recours à des opérateurs privés (via des délégations de service public) dont les charges de structure sont considérables.

Nous l'avons fait pour l'eau et l'assainissement, les déchets, les transports, l'énergie au sens large, etc. Ces établissements disposent de moyens propres, d'expertises établies (qui font parfois défaut au sein de la fonction publique territoriale) et s'appuient sur les ressources locales et des emplois non délocalisables.
Nos EPL sont créés au fur et à mesure que l'Agglomération élargit son champ de compétences (réseaux secs, tourisme…). Cette organisation est encadrée et soumise à des contrôles croisés. Le modèle chartrain a fait ses preuves et est reconnu au plan national. Il est surtout une réponse pertinente au contexte tendu et contraint dans lequel doivent évoluer les collectivités (baisse des dotations publiques, suppression des impôts dynamiques, crise de l'énergie, inflation normative et réglementaire…).

« PAR ANALOGIE AVEC LE CODE DE LA ROUTE, JE DIRAIS QUE L'AGGLO A FAIT LE CHOIX DE ROULER VITE, SANS JAMAIS DÉPASSER LA LIMITE DE VITESSE. »

La Chambre a une lecture extrêmement réductrice de notre fonctionnement, qui la conduit à des raisonnements en partie faussés. Je prends pour seul exemple la remarque relative aux avances de trésorerie consenties par l'Agglo à ses satellites. Contrairement à ce qui est écrit dans le rapport, aucune avance n'a été abandonnée au profit de l'une ou l'autre des sociétés. Le Comptable public est d'ailleurs systématiquement sollicité pour exprimer son avis sur ces questions.

VA : **Quelles conclusions tirez-vous au terme de cette procédure ?**
JPG : Je retiens en premier lieu le sérieux et le professionnalisme de nos procédures, et je salue à cet égard le travail et l'implication au quotidien des services de la collectivité, de nos bras armés que sont les EPL et des élus qui président à la destinée de ce territoire depuis plus de 20 ans.
Je déplore toutefois la vision par trop centralisatrice de la CRC : la juridiction reste arcboutée sur des analyses comptables, et continue à prioriser des fonctionnements qui ont montré leurs limites, refusant de voir dans l'externalisation des compétences l'agilité dont ont besoin les territoires pour mettre en œuvre leurs projets dans des délais raisonnables.
S'il s'agit pour nous de prendre acte des pistes d'amélioration qui nous sont proposées, de corriger d'éventuelles erreurs, je considère que le magistrat outrepasse ses missions quand il juge en opportunité et non en légalité de nos orientations et de nos choix politiques, lesquels relèvent de la seule prérogative des élus.
Les orientations budgétaires 2023-2025, présentées en Conseil communautaire le 24 novembre, illustrent parfaitement la gestion saine et raisonnée de nos finances.
Elles constituent au fond la meilleure des réponses aux observations de la CRC. Dans son interview à suivre, Franck Masselus met en évidence la soutenabilité de notre dette, alors même que nous maintenons un fort niveau d'investissement et renforçons la solidarité en direction de nos communes. Il démontre en outre en quoi le choix d'externaliser nos compétences se révèle la seule voix durable pour les collectivités/territoires.
Par analogie avec le code de la route, je dirais volontiers que l'agglomération a fait le choix de rouler vite, avec une allure moyenne à 90 km/h, sans jamais dépasser la limite de vitesse. Notre capacité à nous désendetter est au fond notre seule limite d'action !

De 2023 à 2025, des crédits importants seront affectés à l'achèvement des travaux du Colisée, la salle culturelle et sportive de Chartres métropole aux abords de la gare.

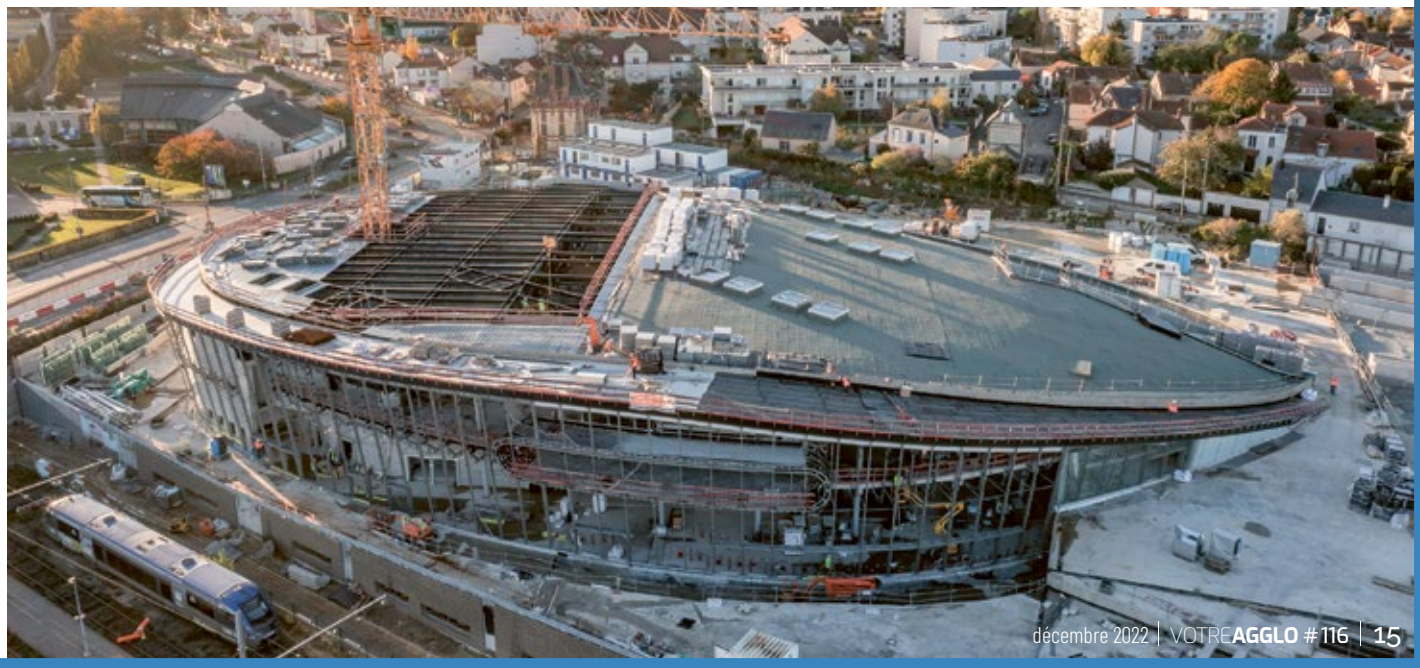

« CONTINUONS D'INVESTIR ET DE RENFORCER LA SOLIDARITÉ INTERCOMMUNALE »

Le Conseil communautaire de Chartres métropole a tenu fin novembre son Débat d'Orientations Budgétaires (DOB), en préparation de son Budget 2023. Dans un contexte marqué par la crise des énergies et la forte reprise de l'inflation, Chartres métropole entend maintenir ses priorités : un haut niveau d'investissements, une forte solidarité envers ses 66 communes, la stabilité des taux de sa fiscalité.

Les explications de Franck Masselus, vice-président en charge des finances.

Votre Agglo : **Comment avez-vous défini vos perspectives budgétaires dans un contexte national et international incertain ?**

Franck Masselus : Nous nous sommes trouvés devant des contraintes nouvelles très fortes : les collectivités subissent la crise des énergies, qui augmente massivement nos coûts de fonctionnement, d'autant que les collectivités ne bénéficient pas du bouclier tarifaire réservé aux particuliers. Nous subissons également l'inflation, qui impacte tous nos travaux : ainsi, entre autres hausses, celle du prix des matières premières a augmenté de 15% les coûts de maintenance. À cause de l'envol du prix de l'électricité, le coût de l'éclairage public pourrait passer de 1,5 à 4 millions d'euros cette année. Nous subissons encore la hausse, décidée par l'État, des traitements de nos personnels (+3,5 millions d'euros). Et pourtant, l'État nous impose en même temps de limiter l'augmentation de nos dépenses de fonctionnement à 3,8% l'année prochaine, c'est-à-dire bien en-deçà de la hausse prévisible de l'inflation. Soit un effort de 5 millions d'euros.

> « HEUREUSEMENT QUE NOUS AVONS EXTERNALISÉ UNE PARTIE DES COÛTS DE FONCTIONNEMENT DE NOS SERVICES PUBLICS DANS LE RÉSEAU DE NOS SOCIÉTÉS PUBLIQUES LOCALES. »

Et encore, heureusement que nous avons externalisé une partie des coûts de fonctionnement de nos services publics dans le réseau de nos Sociétés Publiques Locales soumises aux règles de fonctionnement de droit privé. Observons que l'État ne s'impose pas à lui-même cette limitation des coûts de fonctionnement qu'il impose aux collectivités.

Le budget de la France en 2023 affiche un déficit prévisionnel de 158 milliards d'euros, qui servira essentiellement à payer son fonctionnement et non à investir. Nous sommes en revanche tenus par la Loi de présenter des budgets en équilibre... Et nous le faisons !

Franck Masselus.

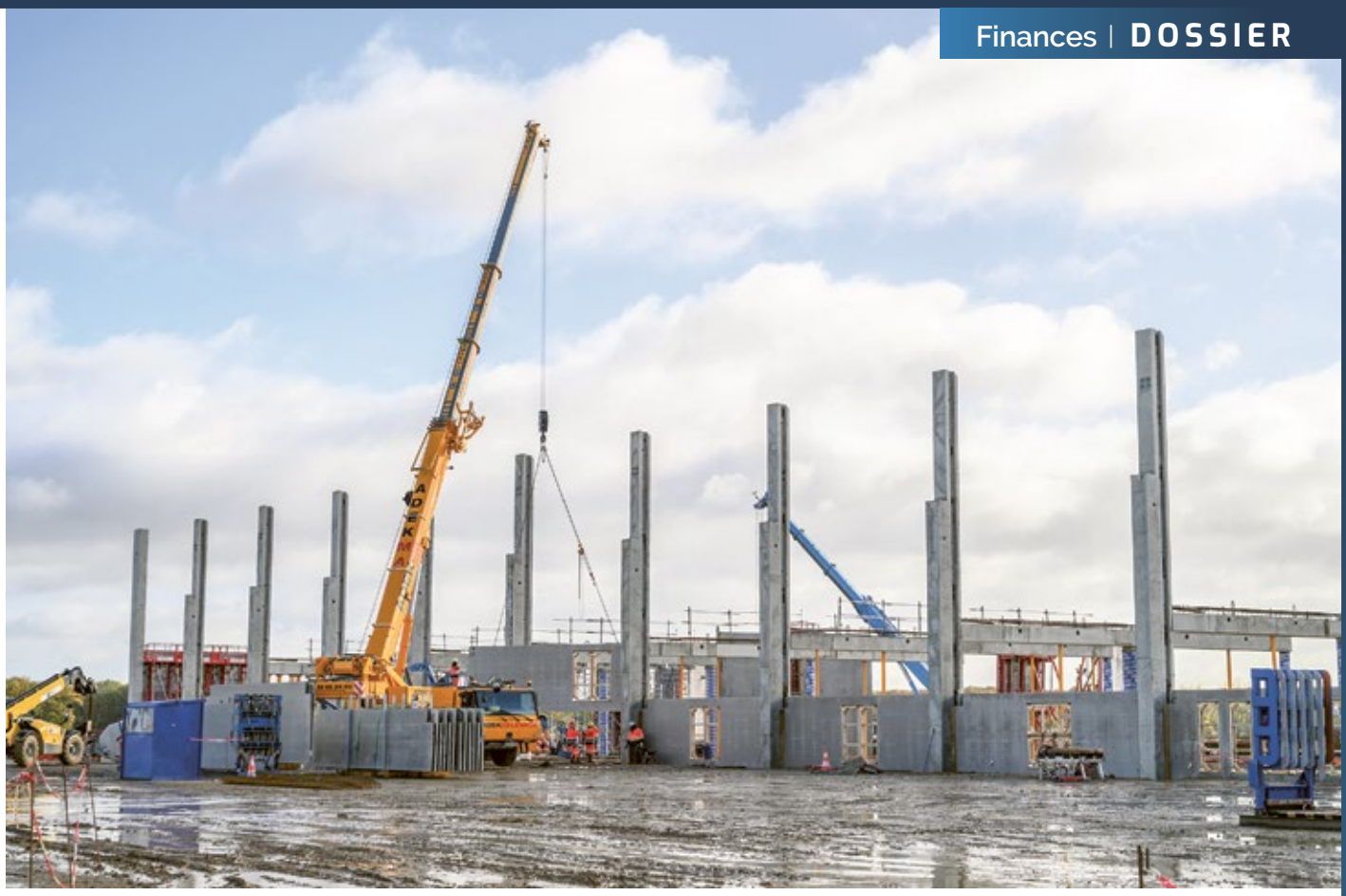

Les premiers éléments du futur parc des expositions sortent de terre.

Enfin, l'État a entrepris de supprimer la Contribution sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE), l'un des impôts économiques qui financent les ressources des intercommunalités. Il nous promet de les remplacer par une part de la TVA. Mais il calculera cette compensation en se fondant sur la moyenne de la CVAE perçue en 2020, 2021 et 2022. Or l'activité économique de deux de ces années a été fortement impactée par la crise sanitaire. Au-delà des discours, la recentralisation et la réduction de nos ressources continuent…

« LES TAUX DES IMPÔTS DE L'AGGLOMÉRATION NE VARIERONT PAS EN 2023 MALGRÉ LA HAUSSE DES COÛTS. »

VA : **Alors les contribuables de l'agglomération s'interrogent : « à quelle sauce allons-nous être mangés en 2023 » ?**

FM : Là encore, nous ne faisons pas entièrement ce que nous voulons : un impôt est construit sur des bases, fixées par l'État lors du vote du budget à l'Assemblée Nationale, c'est-à-dire en ce moment. En 2021, ces bases avaient été réévaluées de 0,1% ! Loin de la réalité de l'inflation qui redémarrait. En 2022, les bases avaient été réévaluées d'à peine plus de 3%, là encore loin de la réalité de l'inflation qui dépassera les 6% cette année. En 2023, l'État réévalue ces bases de 7%…

À ces bases, les collectivités appliquent des taux. Les taux des impôts de l'agglomération ne varieront pas en 2023 malgré la hausse des coûts. Ainsi le taux de la Taxe additionnelle sur le Foncier Bâti restera à 7,5%. Il faut souligner cette stabilité, et la comparer aux augmentations considérables des taxes foncières dans toutes les villes de France, + 52% à Paris, un exemple parmi beaucoup d'autres. Car nous avions anticipé dès 2020 ce qui allait se passer : le retour de l'inflation a bien d'autres causes que la guerre en Ukraine.

« L'INVESTISSEMENT RENFORCE L'ATTRACTIVITÉ DE L'AGGLOMÉRATION, ATTIRE DES HABITANTS ET DES ENTREPRISES, DONNE DE L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE AUX ENTREPRISES LOCALES ET DU TRAVAIL À LEURS EMPLOYÉS. »

VA : **Quels seront donc les « marqueurs » du budget 2023 ?**

FM : Nous allons continuer d'investir massivement et de renforcer encore la solidarité intercommunale. C'est l'investissement (grands équipements, nouveaux services) qui renforce l'attractivité de l'agglomération, qui attire des habitants et des entreprises, qui donne de l'activité économique aux en-

treprises locales et du travail à leurs employés. Anticiper permet aussi de programmer, ici sur des périodes de trois ans. De 2023 à 2025, Chartres métropole va investir 235 millions d'euros, dont 95 en 2023 : des crédits importants vont à l'achèvement du Colisée et au lancement des travaux du nouveau parc des expositions.
De même, nous sommes dotés d'un schéma directeur de l'eau et, sur trois ans toujours, nous allons investir 53 millions d'euros dans cette ressource stratégique : pour prospecter de nouvelles ressources, pour améliorer sa qualité, pour moderniser notre réseau, en limiter les fuites, etc. Ce sont des investissements élevés et de long terme. Nous essayons de faire coïncider l'amortissement financier et l'amortissement technique. Exemple : quand nous créons une station d'épuration qui va durer 50 ans, nous essayons de trouver des emprunts d'une durée équivalente. C'est de la gestion financière. Quiconque a un jour emprunté pour acheter sa maison peut le comprendre.

« CHARTRES MÉTROPOLE EST L'UNE DES INTERCOMMUNALITÉS LES PLUS REDISTRIBUTRICES DE FRANCE ENVERS SES COMMUNES MEMBRES. »

VA : **Dans ce climat incertain, vous n'avez pas été tentés de baisser les montants de la Dotation de Solidarité Communautaire (DSC) ?**
FM : Surtout pas, même si vous avez raison de souligner que cette DSC n'est pas obligatoire aux termes de la Loi. Nous avons même décidé d'en porter le montant minimum annuel à 20 000 euros pour chaque commune. L'instauration de cette somme-plancher va bénéficier à une quinzaine d'entre elles.
En 2020, quand nous avons créé la taxe foncière, certains maires à peine élus ou réélus se sont retrouvés à défendre devant leur conseil municipal cette mesure impopulaire au premier abord, même si ce montant était beaucoup plus faible que celui de la taxe d'habitation que leurs habitants contribuables ne payaient plus. Il est donc légitime que les habitants à travers leurs maires et leurs communes retrouvent grâce à la DSC une partie de cet argent. Et puis la DSC n'est pas un « cadeau » que l'exécutif de l'Agglomération affecte arbitrairement à telle ou telle commune. Son montant est défini d'après des critères objectifs. Certains imposés par la Loi, d'autres par l'Agglomération, et toujours votés par le Conseil communautaire. Plus de la moitié du montant d'une DSC répond d'abord à des critères sociaux : l'écart de revenu par habitant, le potentiel fiscal par habitant, le nombre de logements sociaux dans la commune. La DSC est donc aussi un outil de redistribution sociale et Chartres métropole est à cet égard l'une des intercommunalités les plus redistributrices de France envers ses communes membres.

« LES COMPTES DE L'AGGLOMÉRATION NE PRÉSENTENT AUCUN RISQUE. »

VA : **Reste la question de la dette, que vos opposants trouvent plus que menaçante ?**
FM : Ils cherchent à faire peur, à profiter du climat d'inquiétude dans notre pays. Pourtant c'est simple : ce qui caractérise une dette, c'est votre capacité à la rembourser. Tous les comptables et tous les banquiers regardent un seul ratio : le rapport entre le montant de votre dette et celui de votre épargne brute. Ce rapport vous indique le nombre d'années qu'il vous faudrait pour rembourser votre dette si vous cessiez d'investir. Pour notre budget principal, ce ratio s'établit à un peu plus de 8 années. Et si nous abaissions ou supprimions la Dotation de Solidarité Communautaire, non obligatoire, ce ratio s'écroulerait. Les comptes de l'Agglomération ne présentent donc aucun risque.
De même, si vous considérez l'ensemble des budgets de l'Agglomération (budget principal + budgets annexes), nous sommes entre 11 et 12 ans. Il s'agit d'ailleurs d'un exercice purement comptable, puisque certains budgets annexes

doivent trouver leur équilibre sans le concours du budget principal : ce sont les usagers de l'eau qui doivent payer les dépenses en eau de l'agglomération. Ce sont les entreprises (85%) et les acheteurs de tickets qui doivent payer les dépenses de transport public, etc.

« SI NOS RATIOS ÉTAIENT DANGEREUX, PAS UN BANQUIER NE NOUS PRÊTERAIT D'ARGENT. »

De plus, si nos ratios étaient dangereux, pas un banquier ne nous prêterait d'argent. Vous avez vu comme ils sont devenus plus exigeants vis-à-vis des particuliers qui souhaitent emprunter pour acheter une maison. Ils feraient de même à notre égard.

Jean-Pierre Gorges, membre pendant quinze ans de la Commission des Finances de l'Assemblée Nationale quand il était Député, avait parfaitement vu venir l'étau financier dans lequel l'État veut placer les collectivités locales et territoriales : dotations réduites, dépossession fiscale, etc. C'est pourquoi nous avons instauré dès 2020 un taux additionnel de taxe foncière, dont le produit sécurise les investissements de Chartres métropole. Nous n'avons pas attendu le récent rapport (automne 2022) de la Chambre Régionale des Comptes qui pose la question après examen de la période 2014/2019. Anticiper…

Ce même rapport commettait l'erreur de lier la création de la taxe foncière de Chartres métropole à la suppression de la taxe d'habitation dans les communes, alors que le produit de la suppression de la taxe d'habitation était d'ores et déjà compensé par l'État. Après, c'est seulement de la gestion. Si la pression financière devait s'accentuer pour une raison ou pour une autre, nous pourrions toujours décaler certains investissements, réduire les montants de la DSC qui n'est pas obligatoire, etc.

« LES SOCIÉTÉS PUBLIQUES LOCALES OFFRENT L'AVANTAGE DE CONJUGUER LA LIBERTÉ D'ACTION ET DE GESTION DES ENTREPRISES PRIVÉES, ET LE MAINTIEN DE LEURS BÉNÉFICES DANS LE GIRON DE L'AGGLOMÉRATION. »

VA : **Dernière critique, celle qui vise la "galaxie" des Entreprises Publiques Locales (EPL) de Chartres métropole. Certains parlent d'opacité ?**

FM : Ridicule ! Publiques, elles sont contrôlées par l'État et ses juridictions. Fonctionnant sous le régime de la gestion privée, leurs comptes doivent obligatoirement être validés par un commissaire aux comptes. Elles offrent l'avantage de conjuguer la liberté d'action et de gestion des entreprises privées, et le maintien de leurs bénéfices dans le giron de l'Agglomération, alors qu'auparavant les profits étaient captés par de grands groupes privés délégataires de ces services publics. Cette organisation, autorisée par la Loi, est tellement performante que la plupart des collectivités en France se dotent de ces EPL. Leur dernier congrès s'est d'ailleurs, ironie de l'histoire, tenu à Tours, ville dirigée par les amis politiques de nos opposants. CQFD.

Schématiquement : une représentation de la collectivité et de ses EPL.

UN DEMI-MILLIARD D'EUROS À VOTRE SERVICE !

La vie de notre territoire s'exerce à travers les compétences de Chartres métropole : développement économique, aménagement du territoire, organisation des mobilités, collecte et traitement des déchets, eau et assainissement, protection et mise en valeur de l'environnement, construction et gestion de grands équipements… et tant d'autres. L'ensemble de ces compétences nous assure ce qui nous est indispensable au quotidien, chez nous, au travail, et des valeurs ajoutées pour nos loisirs.

Chartres métropole met tout ceci en œuvre par son budget propre, et 11 budgets annexes qui sont spécifiquement dédiés à l'eau potable, à l'assainissement, aux transports urbains, aux déchets, à la restauration collective, à l'aménagement des zones d'activité, à l'archéologie, et aux grands équipements que constituent l'Odyssée et les Vauroux, l'aérodrome, et les futurs Colisée et parc des expositions.

Chartres métropole exerce ainsi par elle-même ses compétences les plus « structurelles » : l'établissement des principes de fonctionnement et d'aménagement de son territoire, et la création des grands équipements. En parallèle, elle a fait le choix de confier les autres, les plus servicielles, à ses entreprises publiques locales : ses « satellites ». L'avantage en est que ces missions de service public sont dès lors exercées avec tout le ressort propre aux entreprises privées… tout en gardant la maîtrise de leur gestion.

En 2022, les budgets de Chartres métropole ont représenté un total de près de 300 millions d'euros. Si l'on y ajoute les budgets propres de chaque « satellite » de Chartres mé-

Représentation des masses financières de Chartres métropole au service du territoire

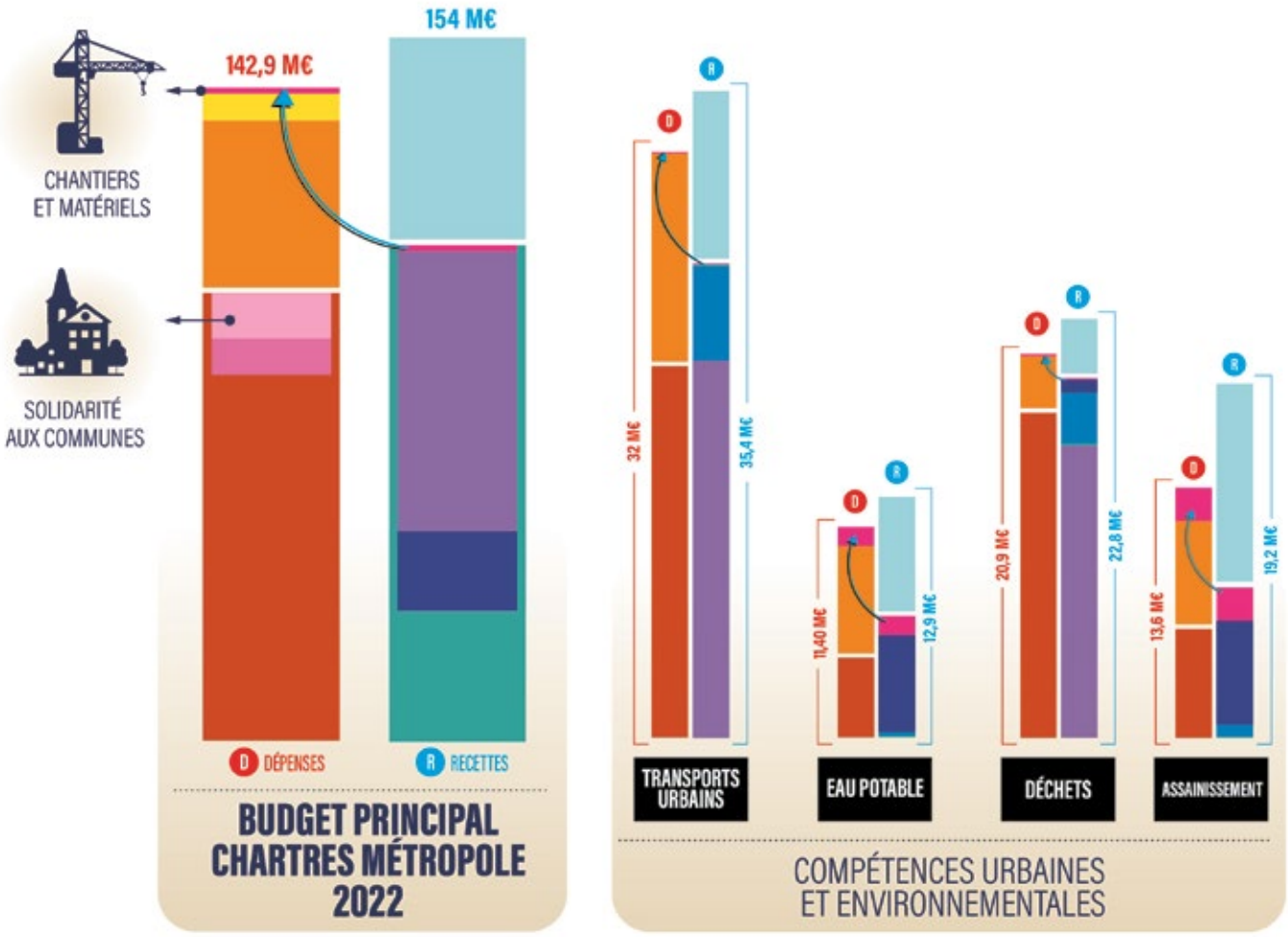

tropole, budgets qui sont générés en majeure partie par de la fiscalité propre et des recettes de services, et auxquels Chartres métropole contribue si nécessaire, ce sont au total près de 500 millions d'euros qui sont mobilisés à votre service, au service de votre quotidien et de votre cadre de vie.

Solidarité et attractivité

L'action de Chartres métropole est basée sur une politique de solidarité à l'égard de ses communes membres. Elle s'exerce notamment par l'intérêt que Chartres métropole prête aux projets de chacune de ses 66 communes et dans la contribution qu'elle y apporte. Si la loi prévoit la possibilité pour les EPCI (Agglomérations) de mettre en place des mécanismes de solidarité, Chartres métropole a fait de cette politique l'ADN de son territoire : à travers les dotations de solidarité communale et les fonds de concours qu'elle a mis en place, elle dédie ainsi entre 12 et 13 millions d'euros par an aux projets et au fonctionnement de ses communes.

Par ailleurs, la bonne gestion de ses budgets permet à Chartres métropole de dégager des excédents de fonctionnement. Ces excédents ne dorment pas. Eux aussi sont mis au service du territoire sous la forme d'autofinancement d'investissements qui se traduisent très concrètement en réalisation d'infrastructures d'eau potable ou d'assainissement, de réseaux de transports, de collecte ou de traitement des déchets, ou encore de nouveaux aménagements dans les zones d'activités, au service des entreprises. Ces investissements sans recours à l'emprunt, consacrés à la qualité de vie, donc aussi à l'attractivité du territoire et à sa bonne santé économique, ont représenté près de 4 millions d'euros en 2022.

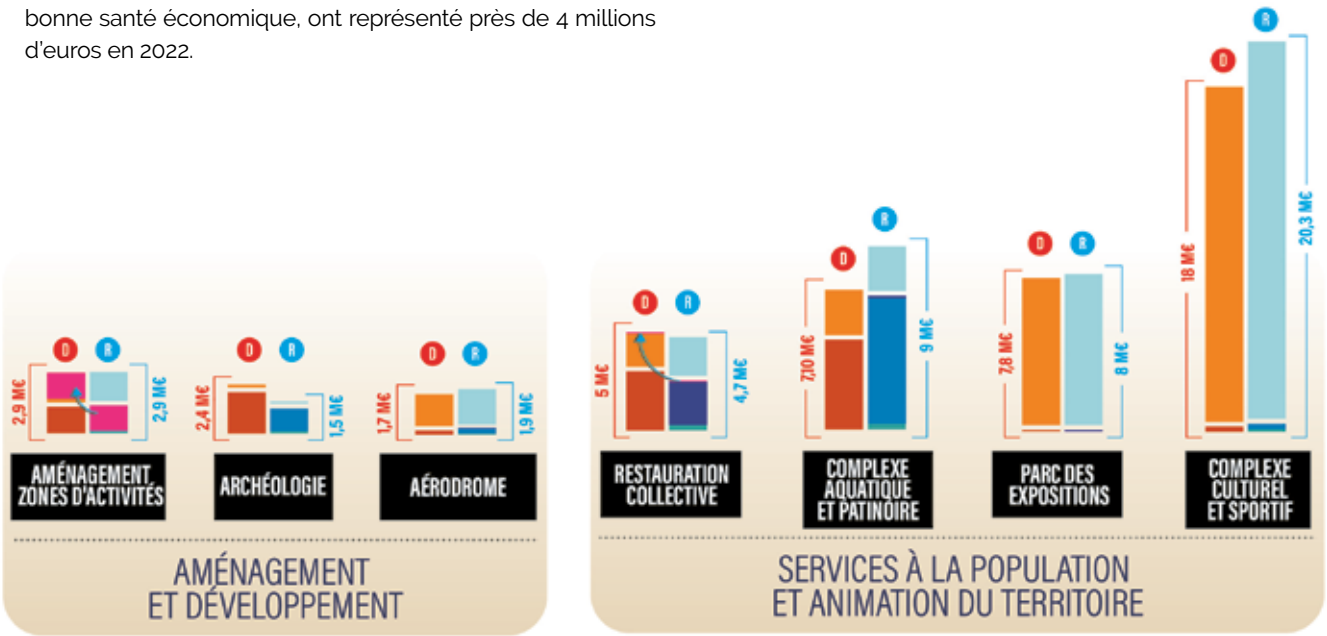

Source : ROB Chartres métropole 2022

« POURSUIVRE L'ÉQUIPEMENT DES COMMUNES EN TECHNOLOGIE LED »

Les questions liées à l'éclairage public, une compétence assurée par Chartres métropole, ont été débattues en Conférence des maires le 14 novembre. Christian Paul-Loubière, vice-président en charge de l'administration générale et des réseaux secs, revient sur ce sujet.

Votre Agglo : **Pouvez-vous nous rappeler le rôle de la Conférence des maires de Chartres métropole ?**
Christian Paul-Loubière : L'agglomération a été précurseur en mettant en place, dès 2011, un Comité des maires. Cette instance réunit chaque mois tous les maires des communes membres de Chartres métropole et définit la stratégie et les orientations de l'agglomération dans ses divers domaines de compétences. Cette stratégie est ensuite mise en œuvre par le biais de décisions du président, du Bureau communautaire et de délibérations votées en Conseil communautaire. En 2020, la loi a rendu obligatoire pour les agglomérations l'existence de cette instance, qui s'appelle depuis la Conférence des maires.

« L'AGGLOMÉRATION GÈRE LES INFRASTRUCTURES D'ÉCLAIRAGE PUBLIC ET PREND EN CHARGE LES COÛTS DE CONSOMMATION. AUTANT DE DÉPENSES QUI NE SONT DONC PLUS À LA CHARGE DES COMMUNES. »

VA : **Le 14 novembre dernier, la question de l'éclairage public a été débattue en Conférence des maires. C'est l'occasion de rappeler que cette compétence est assurée par Chartres métropole…**
CPL : C'est exact. En 2015, nous avons ajouté la compétence « réseaux secs » aux champs d'intervention de Chartres métropole. Cela englobe notamment l'électricité, l'éclairage public, le gaz, le réseau de chaleur et l'Internet haut débit. En ce qui concerne spécifiquement l'éclairage public, c'est l'Agglomération qui gère les infrastructures, en terme de maintenance, de réparation et d'investissement, qu'il s'agisse de remplacement de mâts ou de lanternes, mais aussi d'extension du réseau, dans le cadre de nouveaux aménagements (validation du matériel mis en place lors de la construction de lotissement, par exemple). Cela concerne les villes et villages de l'agglomération, mais aussi les zones d'activités communautaires. Pour vous donner un ordre d'idée, cela représente en 2022 une enveloppe d'un peu plus de 2,7 millions d'euros. J'ajoute que Chartres métropole prend également à sa charge les coûts de consommation. Autant de dépenses qui ne sont donc plus à la charge des communes.

À Nogent-le-Phaye.

Tertre Saint-Nicolas à Chartres.

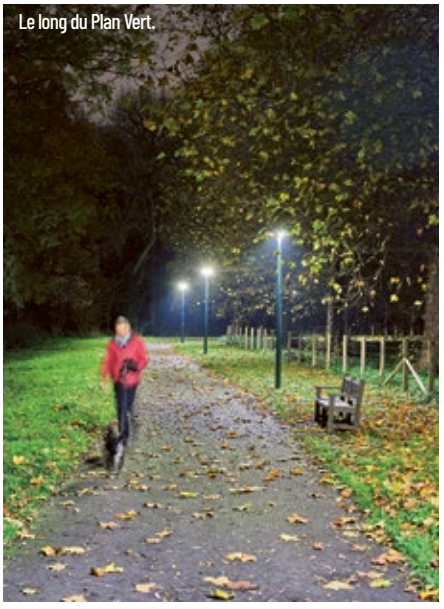
Le long du Plan Vert.

Christian Paul-Loubière.

Parc d'activités.

VA : **En parlant de consommation, quelle montant l'éclairage public représente-t-il ?**
CPL : Si l'on se réfère aux cinq dernières années, période au cours de laquelle l'agglomération a accueilli de nouvelles communes, nous sommes passés de 1,9 millions d'euros de consommation d'électricité annuelle en 2017 à 1,7 millions d'euros en 2021, alors même que le nombre de lanternes passait de 26 177 à 31 627. Malgré l'augmentation du patrimoine, cette baisse s'explique par les investissements que nous avons effectués dans l'équipement en technologie led : le parc d'éclairage public était constitué à 3,76 % de led en 2017 ; en 2021, il s'élève à 40,09 %.
Il est toutefois important de noter que, conséquence de l'inflation des prix de l'énergie, le prévisionnel 2023 prévoit une hausse du coût de la consommation de l'éclairage public à hauteur de 4 millions d'euros pour 2023.

« LA DÉCISION D'ÉTEINDRE L'ÉCLAIRAGE DANS UNE COMMUNE RELÈVE DU POUVOIR DE POLICE DE CHAQUE MAIRE. »

VA : **On imagine que le contexte d'augmentation des coûts de l'électricité a alimenté les débats entre les maires…**
CPL : Les maires se font les relais de leurs habitants, qui s'interrogent sur les économies qui peuvent être réalisées en éclairage public la nuit, alors même qu'ils sont incités par les messages gouvernementaux à faire des efforts chez eux. Que les choses soient claires : la décision d'éteindre l'éclairage dans une commune relève du pouvoir de police de chaque maire, qui doit aussi en mesurer les conséquences en matière de sécurité pour ses administrés. À ce jour, près de deux tiers des communes de l'agglomération ont décidé d'éteindre partiellement ou totalement l'éclairage la nuit.

VA : **Éteindre ou laisser allumer : n'existe-t-il pas d'autres alternatives ?**
CPL : Le choix qui a été acté en Conférence des maires consiste à poursuivre le développement de la technologie led à l'échelle de toutes les communes de l'agglomération. Celle-ci présente en effet plusieurs avantages. Elle permet, à une puissance moindre, de bénéficier d'une meilleure qualité d'éclairage. Elle offre également davantage de possibilités techniques, en permettant par exemple d'abaisser la puissance des lanternes et ainsi, tout en continuant de bénéficier d'un éclairage nocturne, de générer des économies d'énergie supplémentaires. La consommation diminue en effet de 55 % en moyenne lors d'un passage en led. Enfin, la meilleure concentration de la lumière, que permet la technologie led, concourt à réduire la pollution lumineuse. Sur ce dernier sujet, Chartres métropole étudie d'ailleurs la réalisation d'une « trame noire » visant à concilier éclairage public et respect de la biodiversité.

Chiffres clés

- **31 627** : le nombre de lanternes d'éclairage public à l'échelle des 66 communes de Chartres métropole.
- **40,09** : le pourcentage de lanternes équipées de led en 2021 (3,76 % en 2017).
- **1,7** millions d'euros : le coût de consommation annuelle de l'éclairage public à l'échelle des 66 communes de Chartres métropole (1,9 millions d'euros en 2017).

A154 : « DÉFENDRE L'INTÉRÊT COMMUN ET GÉNÉRAL DE NOTRE TERRITOIRE »

La Conférence des maires, qui réunit les 66 maires de l'agglomération, a été l'occasion le 14 novembre dernier de faire le point sur l'A154 et sur les contributions que Chartres métropole apporte au projet. Le point avec Rémi Martial, vice-président de Chartres métropole délégué à l'aménagement du territoire.

Votre Agglo : **Pouvez-vous nous expliquer où en est le projet d'autoroute A154 ?**
Rémi Martial : L'État a donné son feu vert définitif à la mise en concession de la future autoroute A154 en décembre 2021. Nous avions d'ailleurs à l'époque consacré plusieurs pages à ce sujet dans le magazine *Votre Agglo* (numéro 107, janvier 2022). Depuis le 1er juillet, l'État a mis en place un Comité des partenaires, dont Chartres métropole fait partie. Ces partenaires avaient jusqu'au 1er décembre pour apporter leurs dernières contributions et observations sur le sujet. L'État les intégrera ensuite au dossier de consultation des entreprises, qui sera lancé début 2023, et elles s'imposeront au candidat qui sera choisi dans le courant de l'année pour la réalisation de cette autoroute.

> « NOTRE POLITIQUE CONSISTE À APPORTER UNE CONTRIBUTION COLLECTIVE, QUI DÉFEND L'INTÉRÊT COMMUN ET GÉNÉRAL DE NOTRE TERRITOIRE TOUT ENTIER. »

VA : **Comment avez-vous procédé pour apporter ces contributions ?**
RM : Nous nous y consacrons en fait depuis plusieurs années. Dès 2015, un groupe de travail mené par Didier Garnier, alors vice-président de Chartres métropole en charge des grandes infrastructures de déplacement, avait réuni les communes de l'agglomération les plus impactées par le tracé autoroutier pour qu'elles s'expriment et fassent part de leurs contraintes et attentes. Chartres métropole s'était alors fait leur porte-parole auprès des autorités en charge du dossier. Depuis, l'agglomération s'est agrandie avec l'entrée de vingt nouvelles communes, dont certaines directement impactées par le tracé. L'échéance du 30 novembre nous a donc permis d'intégrer des observations complémentaires, que nous avons transmises à l'État d'une seule voix. Notre politique consiste à apporter une contribution collective, qui défend l'intérêt commun et général de notre territoire tout entier. Car si l'on élargit le spectre, ce sont en fait toutes les communes de l'agglomération qui sont aujourd'hui négativement impactées par l'absence d'autoroute.

Rémi Martial.

« LIMITER LES IMPACTS EST UNE PRÉOCCUPATION MAJEURE DU PRÉSIDENT DE CHARTRES MÉTROPOLE. »

VA : **Quelles sont, dans les grandes lignes, ces contributions ?**
RM : Limiter les impacts est une préoccupation majeure du président de Chartres métropole, Jean-Pierre Gorges. Nous avons recensé, commune par commune, toutes les incidences que le projet était susceptible d'apporter (visuelles, environnementales, acoustiques, techniques…), ainsi que les compensations à envisager (murs antibruit, voies de contournement…).
Parmi les grandes priorités, un passage en déblai de l'autoroute et des points d'échanges prévus sur la partie du contournement Est de l'agglomération a été jugé indispensable. Cette configuration nous apparait aussi la solution la plus pertinente pour réduire tous les types de nuisances et intégrer au mieux l'infrastructure et ses ouvrages dans le paysage.

« NOUS AVONS DES ATTENTES AFFIRMÉES EN MATIÈRE DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT. »

Nous estimons également prioritaire de concevoir d'emblée un itinéraire de substitution de Dreux à Chartres sécurisé et connecté aux échangeurs et diffuseurs.

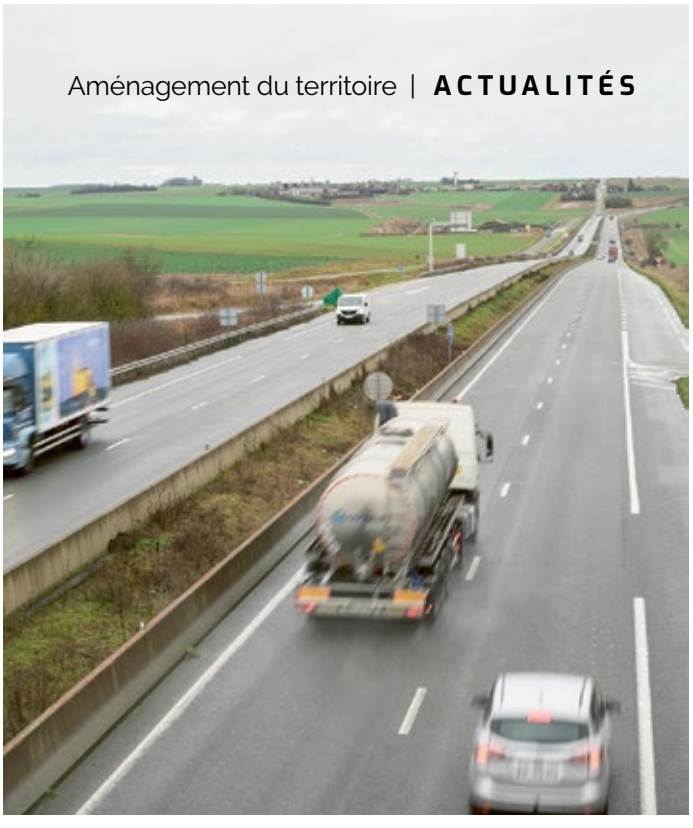

Une autre demande forte de l'ensemble des communes concerne le maintien de certaines liaisons fonctionnelles entre les villages et de toutes les voies radiales menant à Chartres et son pôle urbain.
J'ajoute que nous avons des attentes affirmées en matière de protection de l'environnement. Nous défendons l'idée que le concessionnaire retenu puisse créer autour de l'autoroute de nouveaux corridors écologiques, qui permettent une reconstitution de la biodiversité sur l'ensemble du tracé, avec, par exemple, des couloirs de plantations, des noues pour recueillir les eaux de ruissellement, de nombreux passages pour la grande faune…

L'EAU DANS L'AGGLO

L'une des missions essentielles de Chartres métropole est de produire et distribuer l'eau potable à tous ses habitants, puis de traiter les eaux usées avant leur rejet dans la nature. Alain Bellamy, vice-président de Chartres métropole délégué à l'Eau potable et à l'Assainissement, nous dévoile les rouages de ces réseaux complexes.

Comment Chartres métropole organise-t-elle la gestion de l'eau et de l'assainissement ?
Chartres métropole a été la première collectivité de plus de 100 000 habitants se doter de sociétés d'économie mixte à opération unique (Semop) pour exercer ses compétences : Chartres Métropole Eau en 2016 et Chartres Métropole Assainissement en 2018. Nous développons ainsi de l'expertise technique d'un partenaire privé (Aqualter) tout en prenant part à leur gouvernance. Parmi nos objectifs, nous développons l'amélioration du rendement de notre réseau, en luttant contre les fuites, et la sécurisation des secteurs qui ne dépendent encore que d'un forage, avec la réalisation de nouvelles interconnexions. Le prix de l'eau est harmonisé dans 55 communes de l'agglomération et le sera totalement à l'échelle de nos 66 communes dans les prochaines années.

D'où vient l'eau que nous buvons au robinet ?
L'eau que nous utilisons quotidiennement provient majoritairement de la nappe phréatique. La partie urbaine (Chartres, Lèves, Champhol, Mainvilliers, Lucé, Luisant, ainsi que les communes de Saint-Prest, Poisvilliers, Gellainville) est alimentée par cinq forages et un prélèvement dans l'Eure. Nous mélangeons l'eau de différents forages et assurons sa qualité par dénitrification et éventuellement ozonation. Les autres communes et le secteur périurbain sont alimentés par vingt-cinq forages, et il y en aura quatre de plus en 2024. Cela sécurisera la production et la qualité d'eau des communes du sud-ouest de l'agglomération, alimentées aujourd'hui par un seul forage.

Comment la sécheresse de cet été a-t-elle impacté la production d'eau ?
Autour des forages de Prunay-le-Gillon et Francourville se trouvent 57 forages agricoles, très utilisés entre le 15 juin et le 15 août. Lorsque le niveau de la nappe atteint un certain seuil, Chartres métropole n'a plus l'autorisation de prélever. Il en va de même pour nos captages dans l'Eure durant la période de sécheresse. Pour sécuriser l'alimentation en eau du secteur urbain lors de ces périodes de restrictions, nous avons reçu l'autorisation d'augmenter notre prélèvement

Alain Bellamy.

pour le forage de Bois Bichot, qui dessert normalement le secteur périurbain. Il y a deux ans, nous avions anticipé cette situation délicate en réalisant les canalisations qui le relient à Francourville pour une utilisation en cas de secours. L'idéal serait d'être autorisé à prélever au moins 2 000 m^3 par jour pour Prunay-le-Gillon et Francourville, sachant que l'irrigation agricole prélève 60 000 m^3 par jour.

Comment traitons-nous nos eaux usées ?
Chartres métropole traite les eaux usées grâce à de nombreuses stations d'épuration qui utilisent, selon les cas, les

processus de boues activées, de lagunes ou de roseaux. La station la plus importante, à la Mare Corbonne, traite les eaux usées du secteur urbain ainsi que celles des stations périurbaines trop vétustes qui seront supprimées en 2023. Chartres métropole poursuit la réhabilitation des autres stations périurbaines. D'après les prélèvements dans l'Eure réalisés en amont et en aval du rejet de la Mare Corbonne, la qualité de l'eau reste la même, voire s'améliore. Nous anticipons déjà d'éventuels changements de réglementation en nous attaquant désormais aux micropolluants avec l'outil ToxMate (voir encadré).

En chiffres

L'eau

30 forages
454 km de réseau de distribution en secteur urbain
703 km de réseau de distribution en secteur périurbain
6,64 millions de m³ d'eau produits en secteur urbain
2,6 millions de m³ d'eau produits en secteur périurbain

L'assainissement

678 km de réseaux
30 stations d'épuration

Des petites bêtes pour détecter les micropolluants

L'outil Toxmate, mis en place depuis début 2022 à la Mare Corbonne, est une station de biodétection connectée. Elle fait intervenir trois espèces d'invertébrés aquatiques : des gastéropodes, des sangsues et des crevettes d'eau douce, qui peuplent naturellement les cours d'eau européens. Leur mission : détecter toute trace de micropolluants dans l'eau traitée, difficilement détectables par les moyens classiques.

Une partie de l'eau rejetée par la station est dérivée vers l'outil ToxMate. Les trois espèces y sont installées et filmées en continu. Chaque espèce s'agite en présence de micropolluants précis. Dès que les caméras repèrent un comportement anormal, un prélèvement automatique de l'eau est effectué, permettant d'identifier le micropolluant présent et d'adapter le traitement.

Cet outil est financé à 80% par l'agence de l'eau Seine-Normandie et à 20% par Chartres Métropole Assainissement.

Retrouvez la vidéo sur : et chartres-metropole.fr

Station d'épuration de Chartres métropole à la Mare Corbonne.

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES COPROPRIÉTÉS : ON A TOUS À Y GAGNER !

Pour préserver la qualité de vie de ses habitants et agir pour la transition écologique, Chartres métropole s'engage pour la rénovation énergétique des copropriétés au travers d'une série d'actions sur-mesure.

Le secteur du bâtiment représente 44% de la consommation d'énergie des Français et 27% des émissions de gaz à effet de serre, il représente donc un gisement important d'économies d'énergie. Au cœur de cet enjeu : les copropriétés, dont beaucoup ont une étiquette énergétique classée entre F et G. La question du coût de l'énergie est sur toutes les lèvres et chacun se demande désormais, au-delà de la sobriété, comment réduire fortement sa consommation énergétique. Il y a urgence à agir, d'autant que la prise de décision en copropriété est plus longue qu'en pavillon individuel.

Face à ce constat, Chartres métropole se mobilise pour faciliter l'action collective des copropriétaires, et met à leur disposition différents dispositifs pour lancer la rénovation énergétique de leur immeuble.

OUTILS ET FORMATIONS

Chartres métropole, en lien avec SOLIHA, premier réseau associatif national du secteur de l'amélioration de l'habitat, a rejoint le programme national RECIF+, créé pour sensibiliser les copropriétés à ce sujet et les accompagner.

Le programme RECIF+ cible les copropriétés de plus de dix lots en capacité de mener une rénovation énergétique et offre aux collectivités territoriales des

Les copropriétés de Chartres et Chartres métropole

Les copropriétés représentent 1 logement sur 4 à l'échelle de Chartres métropole et 1 sur 2 à Chartres.

À Chartres, 1/3 d'entre eux a été construit avant 1975.

plans d'actions clés en main pour dynamiser la rénovation énergétique des copropriétés de leur territoire. RECIF + propose des outils, des événements et des formations auprès de quatre publics : les collectivités territoriales, les copropriétaires, les syndics et les professionnels de la maîtrise d'œuvre.
Ce nouvel outil vient en complément de la plateforme de Chartres métropole Chartres Rénov'Habitat, qui cible déjà les particuliers et les entreprises.

CLICHÉS THERMOGRAPHIQUES POUR LES COPROPRIÉTÉS

Une campagne de thermographie aérienne a été réalisée dans les villes de Chartres, Lucé et Mainvilliers en 2019 et 2022 et sera étendue progressivement à l'ensemble de l'agglomération d'ici 2025. Les clichés thermographiques montrent les défauts d'isolation thermique, les zones d'humidité et de moisissures. Les clichés de Chartres, Lucé et Mainvilliers sont déjà accessibles aux propriétaires.
Chartres métropole organisera de nombreuses animations à destination des copropriétés en 2023, en complément des balades thermographiques : conférences « Rénovons collectif », village des copropriétés au salon de l'habitat de Chartrexpo les 11 et 12 mars 2023, visites de chantiers ou de copropriétés rénovées…

La thermographie permet d'identifier les défauts d'isolation thermique, les zones d'humidité et de moisissures des bâtiments.

Après les travaux, les copropriétaires bénéficient de nombreuses améliorations : confort thermique, protection contre le bruit extérieur, baisse des consommations d'énergie de 40 à 70 %, préservation et augmentation de la valeur du patrimoine ainsi que mise à niveau du bâtiment à la hauteur des nouvelles exigences en matière d'esthétique, de confort et de performance écologique. C'est aussi un investissement nécessaire, car les logements classés G à plus de 450 kWh par m² et par an seront interdits à la location à partir du 1er janvier 2023.

Chartres Rénov'Habitat à votre écoute

Les conseillers de la plateforme de rénovation énergétique de Chartres métropole Chartres Rénov'Habitat vous accompagnent pas à pas dans vos démarches et vous tiennent informés des différentes animations : Guichet Unique de Chartres Métropole, Hôtel d'agglomération, du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 45 et de 13 h 30 à 17 h au 02 37 23 40 00.

CHARTRES RENOV' HABITAT
Un service gratuit de Chartres métropole
CHARTRES MÉTROPOLE

Pour en savoir plus, rendez-vous sur :
www.chartres-metropole.fr/chartres-renov-habitat

TABAC, ALCOOL, DROGUES, JEUX…
POINT SUR LES ADDICTIONS ET LES MOYENS DE LES ENRAYER

Le Contrat Local de Santé de Chartres métropole 2020/2025 répond aux grands enjeux de santé du territoire, notamment les addictologies. L'action est portée par le CICAT (Centre d'Information et de Consultation en Alcoologie et Toxicomanie), dont le service prévention forme les professionnels en abordant les connaissances de base, les mises en situation et un retour d'expérience.

Stéphane Viel, son directeur, nous détaille la prise en charge de l'addictologie dans l'agglomération.

Votre Agglo : **Qu'est-ce qu'une addiction ?**
Stéphane Viel : Une addiction se définit par une dépendance à une substance ou une activité, avec des conséquences délétères. Elle peut être liée à la consommation de substances psychoactives (tabac, alcool, cannabis, opiacés, cocaïne, certains médicaments…). Il peut aussi s'agir d'une addiction sans substances, dite comportementale (jeux de hasard et d'argent, jeux vidéo, sport, vie sexuelle…). Le développement d'une filière addictologie figure dans les objectifs du Projet territorial de santé mentale d'Eure-et-Loir de décembre 2020. Il est porté par l'unité de Morancez au Centre hospitalier Henri Ey.

Stéphane Viel.

VA : **Quelles sont les missions du CICAT ?**
SV : Le CICAT est une association gestionnaire d'un service de prévention et d'un CSAPA, établissement de référence pour les actions de soin (depuis 2010).
Il accueille chaque personne sujette à des conduites addictives, évalue sa situation et l'accompagne vers une meilleure gestion de son addiction, vers l'abstinence ou la réduction de la consommation. Il accompagne aussi les proches. Ses missions sont la réduction des risques de santé (dépistages, distribution de matériels stériles), la prise en charge médicale, psychologique, sociale et éducative, le sevrage, la prescription des traitements médicamenteux et la formation. Référent pour le centre de détention de Châteaudun, notre établissement propose aussi des consultations jeunes consommateurs et des points de contact avancés. Des actions de sensibilisation et de prévention sont ainsi menées dans les lycées et CFA euréliens, dont le CFA interpro28 et le lycée Marceau à Chartres, et les collèges.
En 2017, 1100 personnes ont été accueillies au CICAT. Elles étaient 2250 en 2021 : une explosion sensible depuis la fin de la crise sanitaire.

Adresses utiles

- **CICAT-CSAPA** : 10, rue de la Maladrerie, Le Coudray, 02 37 28 19 22.
- **CAARUD AIDES 28** : accueil des usagers de drogues, mission de réduction des risques, aide à l'hygiène, accès aux soins de première nécessité, orientation, accès aux droits. 61, rue de la République, Mainvilliers, 02 37 33 07 48.
- **Centre hospitalier Henri Ey** : pôle addictologie, qui compte un centre médico-psychologique, une unité d'hospitalisation complète et un hôpital de jour. Domaine de Gourdez, 129, rue de Chartres, Morancez, 02 37 30 39 70.
- **ELSA, au CH Pasteur** : Equipe de Liaison de Soins en Addictologie : consultations externes, formation, évaluation et orientation en milieu hospitalier. 4, rue Claude Bernard, Le Coudray, 02 37 30 31 05.
- **Alcooliques Anonymes** : 22, avenue d'Aligre, Chartres, 09 69 39 40 20, et groupes Al-Anon et Al-teen (pour l'entourage et les enfants), 06 18 39 75 91.
- **CALME** : Centre de cure alcoologie-addictologie. Moulin de Monjouvin, route de Brou, Illiers-Combray, 02 37 91 63 33.
- **Entraid'Addict** : groupe d'entraide, 58, rue de Reverdy, Chartres, 07 71 11 22 56.

Stéphane Viel, directeur du CICAT, et Céline Rocton, coordonnatrice du Contrat local de santé de Chartres métropôle.

Zoom

Une plateforme pour trois consultations gratuites

Géré par le CICAT, le dispositif M'émanciper du tabac et des addictions (META) met en relation patients et praticiens spécialisés pour faciliter l'émancipation du tabac et des autres addictions. En passant par une plateforme en ligne (www.cicat.fr/meta/), le patient bénéficie de trois consultations gratuites (avec une carte vitale) et reconductibles auprès de professionnels de domaines variés : activité physique, nutrition, bien-être, médical, périnatalité et psychologie. Ces professionnels sont formés à l'addictologie. Le programme META est rattaché au Contrat local de santé de Chartres métropole.

Sortir de la précarité

Tout nouveau programme, le Travail Alternatif Payé À la Journée (TAPAJ) permet aux jeunes de 16 à 25 ans en situation de grande précarité de reprendre le contrôle de leur vie et de prévenir leurs conduites addictives via un accompagnement global et progressif, et une activité professionnelle encadrée, payée à la journée, et ne les engageant pas immédiatement sur la durée. Si TAPAJ Chartres est porté par le CICAT, l'association Intermédiaire Itinéraire 28 apporte les diverses missions : environnement, espaces verts, portage funéraire, bâtiment… Le CAARUD accueille les jeunes en fin de journée pour offrir un accès à des soins d'hygiène corporelle.

LA FORCE DE LA SOLIDARITÉ INTERGÉNÉRATIONNELLE

Dans le cadre du Service Civique Solidarité Seniors, qui a pour objectif de lutter contre l'isolement des personnes âgées, six jeunes volontaires âgés de 17 à 24 ans effectuent une mission de huit mois dans les EHPAD de Chartres.

Créé en 2021 à l'initiative du Ministère des Solidarités et de la Santé, le Service Civique Solidarité Seniors est une mobilisation nationale visant à lutter contre l'isolement des aînés, en développant la solidarité intergénérationnelle via l'engagement de jeunes volontaires âgés de 16 à 25 ans.

Le 15 novembre dernier, Camille, Axel, Marine, Solana, Tom et Jason ont été accueillis au sein de la résidence Hôtel-Dieu de Chartres par Emmanuelle Fouju, directrice du pôle gérontologie de l'établissement, Benoît Brière, tuteur et cadre socio-éducatif ainsi que des AMP (aides médico-psychologiques). Pendant huit mois, ces six jeunes, âgés de 17 et 24 ans, évolueront en binôme dans plusieurs EHPAD chartrains (Hôtel-Dieu, résidences du Val de l'Eure et Philippe-Desportes) au sein desquels ils travailleront 28 heures par semaine.

Durant leur temps d'engagement, ils devront :

- accompagner les personnes âgées au quotidien en leur proposant des jeux, animations, balades, lectures, etc ;
- participer aux ateliers jardinage ;
- participer à l'animation des lieux de vie collectifs à travers l'organisation de fêtes, sorties ou ateliers culinaires ;
- favoriser le décloisonnement des personnes âgées ;
- proposer des activités en lien avec les nouvelles technologies : tablettes, internet, etc.

VECTEUR D'ÉPANOUISSEMENT

« Pour les résidents, ce temps passé avec des jeunes est bénéfique car il favorise l'épanouissement par l'échange et la participation à des activités ludiques », confie Emmanuelle Fouju, qui a vanté la motivation des six volontaires. *« Au cours de ces huit mois, ils vont établir une relation de proximité avec les résidents. Cette expérience peut faire naître des vocations »*, ajoute Benoît Brière.

À 17 et 22 ans, Jason et Tom ont été affectés à la résidence de l'Hôtel-Dieu. *« Nous sommes aussi curieux qu'impatients d'effectuer notre mission et d'observer le fonctionnement d'un EHPAD. Nous voulons consacrer du temps à nos aînés en leur permettant de découvrir de nouvelles activités »*.

WWW.SC-SOLIDARITESENIORS.FR

OUVERTURE D'UNE RECYCLERIE SOLIDAIRE

Installée à Mainvilliers, cette recyclerie propose à la vente différents objets qui ont été récupérés, triés, nettoyés et testés. Où comment donner une seconde vie aux objets.

La régie de quartier de Mainvilliers Reconstruire Ensemble a ouvert le 30 novembre sa Recyclerie Solidaire, la première dans l'agglomération chartraine. Située 15, rue Jean-Perrin à Mainvilliers (zone du Vallier, face aux établissements Fichot et Autin), cette boutique de 250 m² est ouverte au public les mercredis et samedis de 10 heures à 18 heures.

Vous pouvez y trouver, des objets d'occasion valorisés (qui ont été triés, nettoyés, testés…) par l'équipe de la recyclerie, composée de salariés en transition professionnelle. À retrouver notamment : du petit mobilier, des vêtements, du petit électroménager, des jeux et jouets, de la vaisselle/décoration, des livres/CD/DVD/vinyles…

RÉEMPLOI EN DÉCHETTERIE

À noter que le petit mobilier et les vélos proviennent des locaux de réemploi présents dans plusieurs déchetteries de Chartres métropole et collectés par les salariés de Reconstruire Ensemble. En utilisant les espaces dédiés au réemploi en déchetterie, vous participez donc à la réduction des déchets et à la lutte contre le gaspillage. Il vous est également possible d'effectuer des dons d'objets en bon état directement auprès de la recyclerie, sur rendez-vous.

Prochainement, des ateliers de sensibilisation dédiés au réemploi, à la réparation, au relooking seront proposés sur site.

« L'objectif de cette recyclerie est de redonner, à terme, une seconde vie à 130 tonnes d'objets par an. Cette nouvelle activité va créer une douzaine d'emplois, dont une dizaine via un dispositif d'insertion », précise Bernard Monguillon, directeur de la régie de quartier Reconstruire Ensemble.

Pour mener à bien cette opération, Reconstruire Ensemble a notamment bénéficié du soutien de la ville de Mainvilliers, de l'État et de la région Centre-Val de Loire.

Recyclerie Solidaire

15, rue Jean-Perrin à Mainvilliers
Ouverture mercredi
et samedi de 10 h à 18 h.
www.reconstruire-ensemble.com
Facebook : Reconstruire Ensemble – Régie de Quartiers.

RECONSTRUIRE ENSEMBLE
RECYCLERIE SOLIDAIRE
Ensemble, donnons une seconde vie aux objets

Calendriers de collecte 2023

Les calendriers des jours de collecte pour l'année 2023 dans les 66 communes de Chartres métropole seront distribués courant janvier. Ils seront également consultables et téléchargeables dès le 1er janvier 2023 sur le site chartres-metropole.fr

DÉCHETTERIE DE CHAMPHOL : UN SERVICE MODERNISÉ AUX USAGERS

Toujours soucieuse de proposer un service de qualité à ses habitants et de développer les filières de tri des déchets, Chartres métropole a procédé à des travaux de modernisation de la déchetterie de Champhol.

Construite il y a près de trente ans, la déchetterie de Champhol a été agrandie et modernisée. Les travaux ont été réalisés en octobre dernier. « *L'extension de la déchetterie s'est opérée sur la parcelle voisine de 680 m²*, détaille Annick Lhermitte, vice-présidente de Chartres métropole déléguée aux déchets. *Cela permet notamment de développer de nouvelles filières de tri. Ainsi, les usagers peuvent désormais déposer les vélos et petits meubles destinés au réemploi dans un local spécifique, et une borne dédiée à la collecte des textiles, des chaussures, du linge de maison et de la petite maroquinerie est installée.* »

CIRCULATION SIMPLIFIÉE

Des locaux ont également été réhabilités pour le stockage des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) et des déchets dangereux. Une seconde benne destinée aux déchets incinérables sera aussi proposée.

Enfin, les conditions de circulation des véhicules ont été améliorées et le site est désormais équipé de caméras de

vidéoprotection. Cette nouvelle organisation concourt à faciliter le service rendu aux usagers.
Le montant des travaux s'est élevé à 350 000 euros, répartis entre Chartres métropole et Chartres Métropole Traitement et Valorisation, qui exploite les déchetteries.

Jours fériés : c'est fermé

Pour rappel, les déchetteries sont fermées les jours fériés. Ce sera donc le cas le 25 décembre et le 1er janvier.

Voici les déchets que vous pouvez déposer à la déchetterie de Champhol

Veilles de fêtes : fermeture anticipées

Par ailleurs, les samedis 24 et 31 décembre, le dernier accès en déchetteries se fera exceptionnellement avant 15 h 45, pour une fermeture des sites à 16 heures.

HORAIRES D'OUVERTURE DES DÉCHETTERIES

	Chaunay	Champhol	Dammarie	Saint-Aubin-des-Bois	Roinville-sous-Auneau
Lundi	9h - 12h / 14h - 18h	9h - 12h / 14h - 18h	Fermé	Fermé / 14h - 18h	9h - 12h / 14h - 18h
Mardi	Fermé	9h - 12h / 14h - 18h	9h - 12h / 14h - 18h	Fermé	9h - 12h / 14h - 18h
Mercredi	9h - 12h / 14h - 18h	9h - 12h / 14h - 18h	Fermé / 14h - 18h	9h - 12h / 14h - 18h	Fermé
Jeudi	9h - 12h / 14h - 18h	Fermé	Fermé	Fermé	9h - 12h / 14h - 18h
Vendredi	9h - 12h / 14h - 18h	9h - 12h / 14h - 18h	9h - 12h / 14h - 18h	9h - 12h / 14h - 18h	9h - 12h / 14h - 18h
Samedi	9h - 12h / 14h - 18h	9h - 12h / 14h - 18h	9h - 12h / 14h - 18h	9h - 12h / 14h - 18h	9h - 12h / 14h - 18h
Dimanche	9h - 12h / Fermé	9h - 12h / Fermé	9h - 12h / Fermé	9h - 12h / Fermé	9h - 12h / Fermé

TOUTE L'ANNÉE - Fermeture à 12 h et à 18 h et les jours feriés pour toutes les déchetteries.

CHARTRES MÉTROPOLE

Le dernier accès à la déchetterie doit se faire 15 minutes avant la fermeture.

0 800 22 20 36 Service & appel gratuits

LE MAILLAGE VERT SE POURSUIT

Le nouvel aménagement en cours va permettre de relier les pistes cyclables et piétonnes de Fontenay-sur-Eure à Luisant, en passant par Lucé, tout en préservant un fond de vallée qui assure la rétention de l'eau en cas de fortes pluies.

Le schéma directeur du Plan Vert a été adopté par Chartres métropole en 2003, puis a évolué au rythme de l'extension du territoire avec l'adhésion de nouvelles communes. Ses grands principes consistent à préserver la rivière, à protéger les espaces naturels et à en ouvrir certains au public, et à aménager des cheminements doux, en sites propres et apaisés, pour permettre aux cyclistes et aux piétons de s'y déplacer et de s'y promener. Ces aménagements s'effectuent au gré des opportunités foncières et des négociations, quand il faut par exemple discuter de l'achat de terrains.

Si la priorité est donnée à l'aménagement de cette coulée verte le long de l'Eure, il peut également s'avérer pertinent de favoriser l'accès à l'arrête dorsale en reliant les aménagements existants et, ainsi, développer le maillage du territoire en voies vertes.

Jean-François Plaze.

PRÉSERVATION

C'est le cas du chantier en cours dans les secteurs de Vauparfonds et de la Cavée à Luisant. Un nouveau chemin reliera les pistes venant de Fontenay-sur-Eure et se prolongeant jusqu'à

la rue du Maréchal Leclerc à Lucé. Cette zone est ce qu'on appelle un fond de vallée, qui sert de zone de rétention des eaux en cas d'orage ou de fort épisode pluvieux. Préserver cette zone humide constitue autant un atout pour la faune et la flore qu'une respiration pour l'Eure quand elle déborde. La piste mixte piétonne–cyclable en cours d'aménagement est ainsi réalisée sur la partie haute du secteur, ce qui permet de la rendre accessible au public tout en maintenant la capacité de rétention de la vallée. « *L'objectif reste d'assurer les cheminements doux tout en préservant ces espaces naturels. C'est ce qui nous a déjà permis de valoriser des secteurs souvent à l'abandon.* », rappelle Jean-François Plaze, vice-président délégué au Plan Vert, à la Rivière et à la Biodiversité.

345 ARBRES PLANTÉS

Pour réaliser la nouvelle piste, le choix s'est porté sur un chemin en calcaire d'usage mixte pour les piétons et les cyclistes, comme dans la prairie de Luisant, sans éclairage. Le projet a fait l'objet d'une concertation auprès des riverains lors de deux réunions publiques fin 2021, en tenant compte de leurs observations. Les 750 mètres de chemin de la Cavée ont été réalisés en juillet. Le dernier kilomètre de Vauparfonds sera achevé début 2023.

L'aménagement a également été l'occasion d'exploiter les peupliers - vieillissants et devenus dangereux - situés dans le secteur de Vauparfonds. « *Ces peupliers constituaient ce que l'on appelle un boisement de culture, qui nécessite une coupe d'exploitation tous les vingt à vingt-cinq ans. Ceux de Luisant avaient plus de trente ans. L'exploitation a débuté en octobre, pour éviter la période de nidification des oiseaux.* »

Les 345 peupliers seront remplacés par autant de différentes espèces d'arbres, d'essences locales, adaptées à ce milieu et plantés sous formes de bosquets favorisant ainsi la biodiversité. Le projet d'exploitation des peupliers et de replantation de nouveaux arbres a été étudié avec le Conservatoire des espaces naturels de la région Centre-Val de Loire et l'association locale Nature'L.

500 000 euros : le coût global des aménagements, subventionnés à 40 % par le Conseil régional dans le cadre du Contrat Régional de Solidarité Territoriale.

UN ENTRETIEN RESPECTUEUX DE LA NATURE

L'Observatoire de la biodiversité de Chartres métropole vous propose quelques conseils d'entretien pour votre jardin. Des méthodes douces, qui seront propices à la biodiversité et au respect de l'environnement.

La taille

Les principes de tailles dites « douces » à retenir sont les suivants : respecter la physiologie naturelle de l'arbuste avec un angle de coupe à 45°. Couper à 5 mm au-dessus du bourgeon ou à l'intersection de deux rameaux pour favoriser la croissance du végétal, et de préférence sur des rameaux équivalents au diamètre d'un crayon de bois. Appliquer ces principes améliorera la silhouette de l'arbre, son état sanitaire, et augmentera donc sa durée de vie, tout en limitant la casse de branches et en diminuant sa prise au vent.

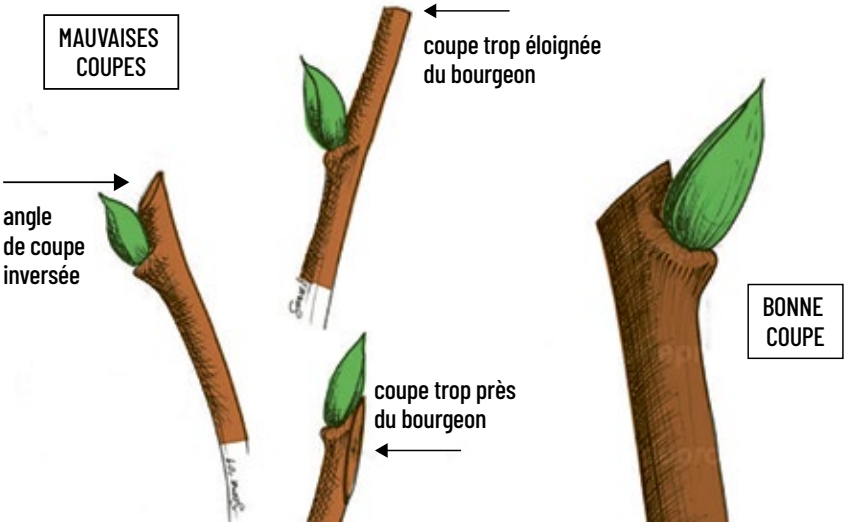

La tonte

Réduire la fréquence de tonte du gazon n'est pas toujours aisé à accepter par le jardinier, qui aspire à avoir un jardin « propre » à l'œil. Mais ces quelques conseils vous permettront déjà de limiter la propagation des mauvaises herbes.

Au milieu du printemps, tondez votre pelouse plus court que le reste de l'année. Cela favorisera la repousse plus rapide d'un gazon de meilleure qualité et plus résistant. Au cours de l'été, préférez une hauteur de tonte de 5 à 6,5 cm, qui limitera la propagation des pissenlits. En effet, en dessous de 3,5 cm de hauteur de tonte, le pissenlit (Taraxacum) peut s'étaler plus facilement et recouvrir jusqu'à 50% de la surface totale.

De manière générale, une tonte raisonnée permet à votre jardin de devenir un refuge pour la biodiversité.

Bien évidemment, ces conseils varient selon que le gazon en question est destiné à l'ornement, la détente ou la pratique du sport.

Le paillage

Ce composant naturel est utilisé pour couvrir le pied des plantes, des arbres et des fleurs. C'est aussi un moyen de donner une seconde vie à vos feuilles mortes, au bois fragmenté, aux tontes de gazons et au branches broyées.

Les feuilles mortes sont les plus simples à utiliser. En épandant une couche suffisamment épaisse autour de massifs et/ou pieds d'arbres, cela favorise la décomposition en humus (qui retient l'eau et les nutriments) pendant 6 à 12 mois.

Pour la tonte de gazon, il est simplement conseillé de la laisser sécher au moins une journée au soleil avant de l'épandre. Plus courte, sa durée d'efficacité ne s'étend que sur quelques semaines. Attention toutefois à ne pas déposer une couche trop importante de gazon, pour éviter l'apparition de maladies et des limaces. Il est possible d'en disposer le long des haies jardinières en plus des massifs d'arbustes et pieds d'arbres.

Le bois fragmenté et les broyats de branches sont efficaces plus longtemps (de 1 à 2 ans pour le bois fragmenté et de 1 à 3 ans pour le broyat de branches). Il est possible de mélanger bois de végétal caduque et bois de résineux (20% maximum). Ces deux types de paillages s'utilisent aussi bien sur des massifs de vivaces, d'arbustes et graminées qu'autour de pieds d'arbres.

Paillage : quel intérêt pour la biodiversité ?

Outre l'apport en nutriment pour les végétaux et la capacité à retenir l'eau, l'utilisation de ces composants naturels en paillage sur les zones appropriées a également pour bénéfice d'accueillir la microfaune. C'est le cas par exemple du hérisson d'Europe (Erinaceus europeaus), qui peut facilement s'en servir d'abri pour passer la période hivernale.

En outre, des êtres vivants encore plus petits (invertébrés) vont se nourrir de ces déchets verts, ce qui va accélérer le processus de décomposition, donnant vie à un réel écosystème, avec escargots, vers de terre, cloportes mais également campagnols et musaraignes.

LE FER : LE NERF DE LA GUERRE

Métal utile à l'époque antique, le fer y sert principalement pour la confection d'outils et d'armes, pour la production de la quincaillerie nécessaire entre autres dans la construction (clous, fiches…) ou dans les « circuits » de réparation (essentiellement chez les charrons, qui fabriquent les roues). Mais d'où provient-il exactement ?

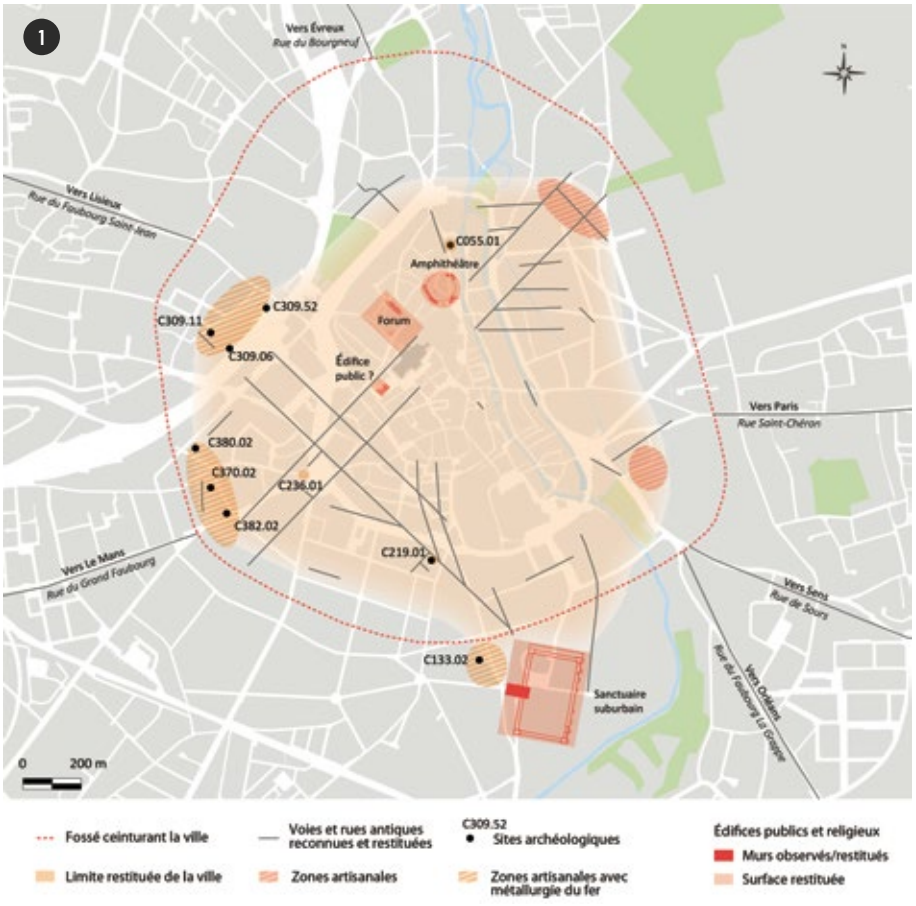

L'artisanat du fer à Chartres et ses environs dans l'Antiquité

Avant les années 2000, deux fouilles réalisées à Chartres ont livré des structures et de nombreux résidus liés à des activités de forge de la ville antique (fig. 1), l'une près de l'amphithéâtre (passage Barbou) l'autre juste entre la limite de la cité et le sanctuaire monumental (rue Saint-Brice).

Depuis, plus de sept opérations ont révélé quelques tonnes de scories de fer* (fig. 4) et de débris de fours tant à Autricum (Chartres antique) que dans l'agglomération chartraine (Mignières, Morancez, Gellainville, Amilly…) où la présence de forges antiques (fig. 2) est attestée.

Ces observations relancent la question de la provenance du minerai ou des lingots de fer dans les circuits économiques à cette période.

Un projet collectif de recherches

Chartres et ses environs ne sont pas réputés pour détenir du minerai de fer dans leurs sols. C'est pourquoi la direction de l'Archéologie de Chartres

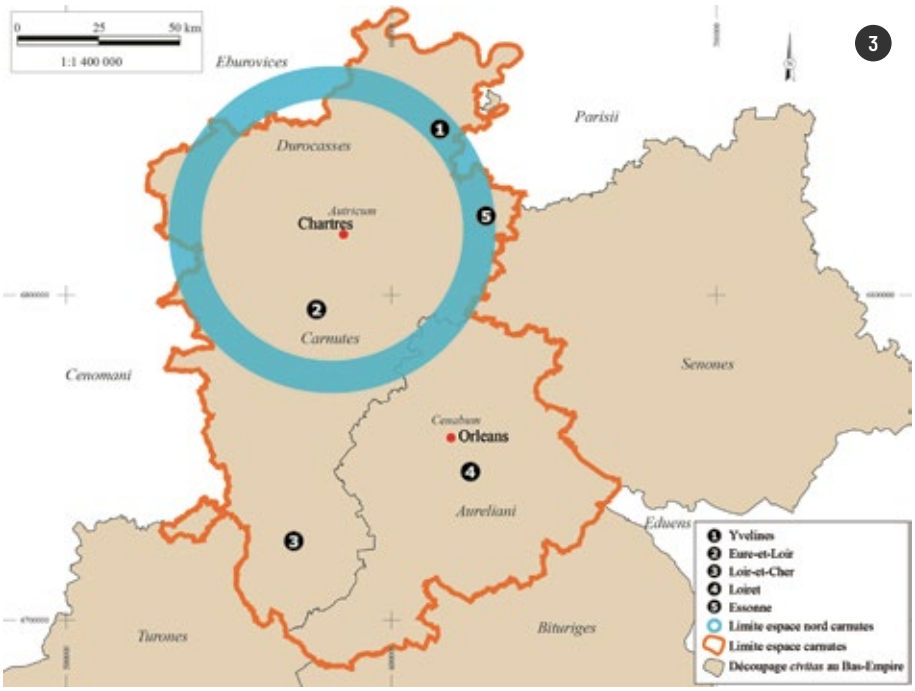

métropole engage un projet de recherche élargi à un périmètre d'environ 50 kilomètres autour de Chartres. Différents acteurs sont associés pour étudier la paléosidérurgie des origines à la fin du haut Moyen Âge sur l'espace nord-carnute (fig. 3) : l'Inrap (Institut national de Recherches Archéologiques Préventives), le service archéologie du Conseil départemental d'Eure-et-Loir, les laboratoires HeRMA de Poitiers (équipe de chercheurs spécialisés dans les différents domaines de l'étude de l'Antiquité) et des chercheurs de l'IRAMAT (Institut de recherche sur les archéomatériaux).

Une première année de recherches prometteuse

Le recensement des données (géologiques, toponymiques, archivistiques, archéologiques, paléo-environnementales, etc..) collectées par ces principaux partenaires, la diffusion de ces questionnements dans la communauté scientifique avec l'aide d'associations comme le Comité Archéologique d'Eure-et-Loir, ont abouti en 2022 à définir quelques espaces propices à produire du minerai de fer, par exemple le Thymerais, le Perche ou l'Essonne.

Les perspectives 2023-2025

Pour la période 2023-2025, les études se focaliseront sur la recherche de l'espace géographique de production le plus proche de Chartres et de ses campagnes. Puis des travaux en laboratoire succèderont aux prospections menées pour identifier les sites miniers. Ils permettront de découvrir la « signature chimique » des minerais encore présents aujourd'hui et de la confronter à celle des résidus de forges anciennes (scories) retrouvés en fouille. Cette traçabilité permettra de matérialiser, pour les périodes anciennes, les circuits économiques locaux du fer, matériau stratégique.

Un premier bilan permettra de dire si les objets en fer antique utilisés et retrouvés à Chartres ont bien été produits avec du minerai local ou provenant d'une autre région.

** Résidus constitués principalement d'un amalgame d'éléments stériles et de restes d'oxydes de fer. Ils sont séparés du métal produit et rejetés lors des opérations de réduction et d'affinage. Ce sont ces déchets que les archéologues retrouvent en général près des ateliers.*

Légendes :

1 : Localisation des principaux espaces liés à la métallurgie du fer à Autricum.

2 : Batterie de foyers de forge du IIIe siècle découverts en 2010 rue de Chenonville à Mignières.

3 : L'espace nord-carnute (dans le cercle bleu) concerne essentiellement le département d'Eure-et-Loir (2) mais aussi une partie des Yvelines (1) et de l'Essonne (5).

LES TERRES DE CHARTRES VUES PAR LES INFLUENCEURS

Ils sont blogueurs, instagrameurs et voyageurs.
Ils ont découvert la destination Chartres et partagent leurs expériences.

Chaque année, les équipes de C'Chartres Tourisme invitent des prescripteurs touristiques à visiter le territoire de Chartres métropole et à en faire la promotion. *« C'est un moyen pour nous de mettre en avant la destination Chartres, son agglomération et ses atouts, de mettre en lumière nos partenaires, restaurateurs, hébergeurs, activités loisirs…*, résume Isabelle Mesnard, vice-présidente de Chartres métropole déléguée au tourisme. *Parmi ces rprescripteurs figurent les influenceurs, présents sur les réseaux sociaux, les sites web et parfois les chaînes vidéo, où ils sont suivis par des milliers d'internautes qui forment leurs communautés. Cette visibilité est une réelle opportunité pour notre destination. »*

Jenny et Benoît (blog : jennyetbenoit.fr / : @jennyetbenoit)

Signes particuliers : voyageurs en duo « responsables ». 12.3K followers.

· Vos 3 spots en Terres de Chartres ?
- La cathédrale de Chartres.
- Le bistrot Racines.
- La maison Picassiette.

· Votre expérience en Terres de Chartres en quelques mots ?
« Merveilleuse, inattendue et surprenante. Avant de venir, nous avions une image de Chartres peu attractive. Et lors de notre visite, ça été tout le contraire ! Nous avons été agréablement surpris de la diversité des activités à faire, des choix de restaurants/bars, du côté un peu plus dynamique de la ville que ce qu'on pensait. »

· Les lieux ou activités phares que vous avez particulièrement aimés ?
« Nous avons adoré la guinguette de Chartres pour prendre un apéro en bord de l'Eure dans un cadre verdoyant, c'est très sympa !
La balade sur l'Eure en canoë kayak aussi était géniale. On s'échappe de la ville pendant un petit moment, c'est très plaisant. Chartres en Lumières que nous avons trouvé magique. Cette animation met très bien en valeur la ville et ses monuments et donne une ambiance féerique. »

· Vos conseils pour un séjour en Terres de Chartres ?
« Allez-y en oubliant vos préjugés et laissez-vous porter pour une réelle découverte. Et enfin, oubliez votre voiture ! La ville se visite facilement à pied ou à vélo. Une façon de voyager plus douce et plus écologique. »

Léa de Lea_en_voyage (: Lea_en_voyage)

Signes particuliers : voyageurs en duo sans voiture, principalement en France. 31.4K followers.

· Vos 3 spots en Terres de Chartres ?

- Les vitraux de la cathédrale : nous vous conseillons de visiter la cathédrale avec un guide pour découvrir l'emblème de la ville.
- Le Pont Bouju : la plus belle vue de Chartres !
- La rue des Écuyers avec ses maisons à pignons et pans de bois du Moyen Âge.

· Votre expérience en Terres de Chartres en quelques mots ?

- City-Break : Chartres est une destination parfaite pour s'évader le temps d'un week-end à seulement 1 heure de Paris.
- Découverte : c'était une belle surprise de trouver autant de choses à voir et même en hiver !
- Infrastructures : nous avons été agréablement surpris par l'Odyssée et le Karting électrique de Chartres.

· Les lieux ou activités phares que vous avez particulièrement aimés ?

- Chartres en lumières : notre coup de cœur avec plus de 20 monuments illuminés.
- Le complexe aquatique l'Odyssée : par sa grandeur et ses nombreux bassins.
- L'Atelier Picol : une façon ludique pour en apprendre plus sur l'art du vitrail.

· Vos conseils pour un séjour en Terres de Chartres ?

« Oubliez la voiture ! Vous pouvez visiter toute la ville à pied ou à vélo. Vous pouvez venir tout au long de l'année, chaque saison à son charme. Nous avons adoré l'ambiance de noël avec les illuminations de Chartres en Lumières. Prévoyez au moins 2 jours pour visiter Chartres et 3 en incluant le château de Maintenon. »

Ludivine & Damien (Emeraudetrip.com /)

Signes particuliers : Belges, fans de culture et de découvertes dans les villes européennes.

· Vos 3 spots en Terres de Chartres ?

- Son incroyable cathédrale.
- La ville basse et les bords de l'Eure.
- Une balade à vélo sur le parcours de la Véloscénie.

En bonus : le charmant château de Maintenon.

· Votre expérience en Terres de Chartres en quelques mots ?

- Culture : la cathédrale et ses spots associés, comme le centre international du vitrail et les différents ateliers de vitraillistes.
- Nature : partez à vélo sur les bords de l'Eure et vous voilà en pleine nature, à quelques minutes de la cathédrale.
- Accueil : les locaux sont particulièrement charmants, que ce soit dans les lieux culturels ou dans les hôtels et restaurants.

· Les lieux ou activités phares que vous avez particulièrement aimés ?

- La cathédrale de Chartres : elle est incontournable. Nous recommandons les visites guidées. Les guides sont pointus et passionnés.
- La Guinguette de Chartres : un lieu à découvrir pour passer un moment gourmand entre amis ou en famille, sur les bords de l'Eure.
- Chartres en Lumières : d'avril à janvier, vous pouvez admirer une vingtaine d'installations lumineuses dans toute la ville. C'est gratuit et vraiment réussi.

Vos conseils pour un séjour en Terres de Chartres ?

- Chartres est une ville qui a suffisamment à offrir pour y passer 2 jours.

- Laissez la voiture au parking et profitez de la mobilité douce pour découvrir la ville.
- Visitez les artisans locaux (faites un cours de fabrication d'un vitrail), c'est ludique et instructif.

PAUL CHALLAN BELVAL

UN PARCOURS HAUT EN COULEURS

Les vitraux de Paul Challan Belval, maître verrier à Chartres, illuminent son atelier au pied de la cathédrale. Itinéraire d'un artiste touché par la grâce.

Rien ne prédestinait Paul Challan Belval à devenir maître verrier. *« J'ai eu beaucoup de mal à l'école dès que la créativité n'y a plus eu sa place »*. Sur les conseils de ses parents, il se lance pourtant dans des études de droit.

À la fin de son année de propédeutique, ses camarades lui offrent une boîte de peinture à l'huile. L'un d'eux lui suggère : *« Ne voudrais-tu pas réaliser des vitraux ? »* Bien que surpris, Paul, qui a grandi entouré de la foi chrétienne et est très attaché à l'idée d'être *« à l'écoute de Dieu qui parle à travers les autres »*, se renseigne sur les compétences nécessaires : un bon coup de crayon, le sens des couleurs et une bonne culture religieuse. *« Je cochais toute les cases ! »* Il suit la formation du Greta de Chartres et effectue plusieurs stages, notamment aux ateliers Loire.

Car dans la famille, chacun dessine, depuis le grand-père qui envoyait des lettres illustrées. *« J'ai toujours aimé dessiner, ça me vient naturellement »*.

LE DESSIN, UN TRAIT DE FAMILLE

Paul varie les techniques de vitrail : verre antique, à la grisaille, montage en plomb, technique Tiffany, gravure à l'acide fluoridrique, sablage, thermoformage, mise en double vitrage… *« Je sacrifie tout pour l'art. Ça paye : ainsi, mes œuvres sont plus belles et suscitent d'autres commandes »*. Ses créations s'admirent aux quatre coins de la France et jusqu'en Éthiopie, où il a créé pour une chapelle d'Addis-Abeba une série de vitraux géométriques ainsi qu'une touchante Vierge à l'enfant.

CHARTRES, POINT D'ANCRAGE

Paul occupe son atelier chartrain depuis treize ans : *« Ce local dans les combles, au pied de la cathédrale, n'avait pas d'isolation ni de porte ou de toilettes. Mais il me donnait l'impression d'être un arbre auprès de son ruisseau. Les poutres ont, paraît-il, servi aux échafaudages pendant la construction de la cathédrale. »* Si son père a financé son installation, Paul a notamment pu compter sur l'accompagnement d'Hervé Loire. Depuis quelques années, Paul accompagne les apprentis et enseigne à son tour. *« Les responsables du Greta m'ont proposé de donner des cours. Avec mon passé de mauvais élève, c'est très émouvant ! »*

WWW.PAULVITRAIL.FR

À LUISANT

Le reflexe bio

Ancien directeur informatique, Frédérik Diebolt s'est reconverti il y a plusieurs années dans le bio. Sa compagne ouvre une première boutique à Rambouillet, lui se lance deux ans plus tard à Dourdan. ***« J'aime guider les gens dans un changement de mode de consommation et leur montrer les gestes simples pour réduire les déchets ».***

La boutique de Luisant propose ainsi des produits en vrac, de l'épicerie salée, sucrée, des fruits et légumes bio et de saison, des produits fermiers locaux comme du fromage et des œufs, des thés, tisanes, cafés et épices, mais aussi des produits ménagers, d'hygiène, cosmétiques et des contenants. Frédérik conseille également les porteurs de projets qui veulent se lancer dans la même aventure et facilite leur installation !

L'INSTANT VRAC – 24, avenue Maurice-Maunoury, Luisant
02 37 35 94 71 - contactchartres@linstantvrac.com - www.linstantvrac.com

À CHAMPHOL

Une solution pour vos projets

Ancien banquier et directeur d'une agence à Illiers-Combray, Grégory Herche a décidé de devenir courtier en assurance et en prêt immobilier en rejoignant la franchise **Court'ea Crédits**. ***« Je me consacre aux projets de mes clients. Je travaille avec un réseau de banques qui me permet de leur proposer les meilleures solutions ».***

Grégory propose des crédits immobiliers, de la restructuration de crédits, l'assurance de prêts, mais aussi des crédits consommation et professionnels. Sa particularité est d'être un courtier « équitable » ; les honoraires du client correspondent toujours à 1% de son projet, auquel viennent se déduire les commissions versées par la banque. ***« J'accorde du temps à chaque dossier et trouve des solutions à tous ceux qui n'en trouvent pas ailleurs ».***

COURT'EA CRÉDITS – 1, rue Louis-Blériot, Champhol - 06 03 95 27 56
gregory.herche@courtea.com - www.courtea.com

À CHARTRES

Accompagner l'apprentissage et l'orientation

Christelle Sagot est psychopédagogue. ***« J'accompagne les enfants, les adolescents, les étudiants et également les adultes qui rencontrent des difficultés dans leur parcours, qui ont une façon particulière de penser et d'apprendre, qui souhaitent renforcer leur méthodologie de travail… »*** Avec la méthode Tête Cœur Corps, elle permet à chacun d'apprendre selon son fonctionnement et de créer ses propres outils. Christelle, également praticienne Prédom Orientation, accompagne les jeunes à partir de la 3e et les adultes dans leur recherche d'orientation ou réorientation professionnelle. ***« Avec Prédom, je leur fais prendre conscience de leurs préférences comportementales pour les accompagner vers un parcours en adéquation avec eux-mêmes ».***

CHRISTELLE SAGOT - Chez Eloburo, 2, rue Percheronne, Chartres
Sur rendez-vous au 06 09 91 59 42 - csagot.psychopedagogue@gmail.com

Un institut de beauté nouvelle génération

À MAINTENON

Au sein de l'institut La Belle et la Crème, créé par Ludivine Grandhomme, vous trouverez l'ensemble des soins du visage et du corps médi-esthétiques : stimulation naturelle de collagène, luminothérapie, hydrafacial, peeling 2.0, etc. ***« Je m'intéresse aux nouvelles technologies afin de développer des prestations novatrices***, confie l'esthéticienne, qui propose des séances de soins amincissants Bodysculptor et la technique « HIFU ». ***Ce sont des ultrasons qui agissent sur les cellules profondes de la peau, permettant de reproduire un effet lifting au niveau du visage et cou, et de l'amincissement au niveau du corps. 20 % des résultats sont visibles dès la fin du soin, et les effets perdurent entre 12 et 18 mois »***. Épilation à la lumière pulsée et beauté du regard complètent la gamme de soins de Ludivine, qui fournit des bons cadeaux de Noël.

LA BELLE ET LA CRÈME – 60 bis, rue de la ferté, Maintenon - 02 36 25 19 68
labelleetlacreme.my.canva.site - : La Belle et la Crème – : labelleetlacreme

L'expérience artistique d'un coach vocal

À CHARTRES

Chanteuse, comédienne, voix-off, Virginie Lange est une artiste aux multiples casquettes. Riche de son parcours professionnel, elle met ses compétences au service des autres en proposant des séances de coaching vocal (voix chantée ou parlée) dans son studio d'enregistrement. ***« Je m'adresse aux débutants, initiés, artistes confirmés ou aux personnes qui désirent acquérir plus d'aisance dans la prise de parole***, détaille-t-elle. ***Je propose des forfaits de 6, 12 ou 20 séances durant lesquelles nous définissons des objectifs. Je vous permets de découvrir et d'explorer votre voix »***. Virginie utilise la méthode C.V.T (complete vocal technique), classée en pôles d'actions, pour transmettre plus d'autonomie. ***« J'attache beaucoup d'importance à la bonne humeur et à la bienveillance »*** conclut cette amoureuse de la musique.

VIRGINIE LANGE – 29, rue du Faubourg Guillaume, Chartres
www.virginielangecoachingvocal.com – : lange.coachvocal

Le relâchement du corps et de l'esprit

À CHAMPHOL

Professeur de yoga certifiée, Léa Van der Linde a découvert les bienfaits de cette discipline durant l'adolescence avant de franchir le pas et de l'enseigner aux autres. ***« Je propose deux cours collectifs de yoga tous niveaux et de yoga vinyasa le mercredi soir à Champhol sur inscription***, indique-t-elle. ***Le vinyasa allie le mouvement et la respiration par des enchaînements de postures fluides pour travailler la concentration et l'équilibre. En complément, le yin yoga est plus statique dans son approche et améliore la souplesse du corps et de l'esprit. J'utilise des instruments comme le bol chantant ou le carillon »***. Léa propose des cours particuliers de yoga pré et post-natal selon la méthode De Gasquet pour mieux vivre la grossesse et la période suivant la grossesse.

SILVER ROOTS YOGINI – Salle des Champs Brizards, rue de la Cité, Champhol –
silverrootsyogini.com - silver.roots.yogini@gmail.com – : silver.roots.yogini

AU COUDRAY

La thérapie par l'échange émotionnel

Gestalt-thérapeute certifiée, Sophie Weiss vous reçoit dans son cabinet du Coudray. Forgée par son parcours professionnel, elle favorise l'échange émotionnel avec ses patients afin de les aider à surmonter leurs difficultés. ***« La Gestalt-thérapie est une méthode qui propose une approche holistique prenant en compte tous les aspects de l'être humain : le corps, le mental, les émotions et les relations sociales***, explique-t-elle. ***J'utilise le jeu, la visualisation et l'interaction pour ouvrir des pistes de solution dans des situations d'impasse ».***
Cette forme de psychothérapie est vouée à accompagner les personnes souffrant de dépression, deuil, anxiété et troubles divers. Sophie Weiss accueille enfants, adolescents et adultes.

SOPHIE WEISS – 10, place de l'Abbé Stock, 28630 Le Coudray
06 22 48 71 02 – sophiew.gestalt@gmail.com – www.sophie-weiss.com

À CHARTRES

La référence de l'encadrement

Magasin spécialisé dans l'encadrement sur-mesure et les loisirs créatifs, **l'Éclat de Verre** dévoile depuis peu son nouveau rayon, dédié à la décoration. ***« Nous proposons notamment des objets décoratifs ainsi que des affiches murales***, indiquent Claire et Sylvie Goussu, les deux gérantes. ***Vous retrouverez par exemple des sculptures en séries limitées et des pièces uniques comme des bronzes du Burkina Faso réalisés à la cire perdue. »***
Participante au concours du meilleur ouvrier de France en 1994, Claire dispose d'un savoir-faire artisanal qu'elle et sa sœur mettent au profit de leurs clients : particuliers, artistes et professionnels. ***« Nous avons étendu notre gamme de produits avec des chaussettes de marques françaises afin de valoriser les artisans de l'hexagone ».***

L'ÉCLAT DE VERRE – 6, rue Rabuan du Coudray, Chartres – 02 37 30 20 30
www.eclatdeverre.com – chartres@eclatdeverre.com

À LUISANT

Les démarches administratives pour votre véhicule

Pour le traitement et l'enregistrement de vos démarches administratives liées à l'automobile, **Ma préfecture de poche** répond à vos besoins : demande de carte grise (changement d'adresse ou de propriétaire, duplicata, perte ou vol, détérioration) et demande de permis de conduire (après examen, suspension ou annulation, renouvellement). L'agence, dirigée par Sabri Djebbi, est également le siège de sa société DS Cars 28, spécialisée dans la vente et l'achat de véhicules d'occasion. L'entreprise propose également un service de location de véhicules courte et longue durée pour professionnels et particuliers (citadines, SUV, berlines, utilitaires).

MA PRÉFECTURE DE POCHE – 39, avenue de la République, Luisant
09 52 96 18 86 – maprefecturedepoche@hotmail.com

À SANDARVILLE

Prenez soin de vos ongles

Passée par les Beaux-Arts, l'illustration et le commerce, Clémence renoue avec une passion d'enfance, transmise par sa tante, et ouvre son chalet cozy de prothésiste ongulaire à Sandarville. ***« Après une année en salon, puis deux ans à mon compte au domicile des clientes, j'ai choisi de créer un espace où les recevoir dans les meilleures conditions. Je propose du vernis semi-permanent, du gainage ainsi que le rallongement des ongles en gel, ma spécialité »***. Clémence réalise des compositions de nail art : strass, 3D, paillettes, dessins à la main, et utilise des produits vegan et sans EMA (Ethyl Methacrylate), qui évitent les allergies. Clémence reçoit toute la semaine sauf le jeudi et le dimanche et donne aux clientes le temps de regarder et tester les produits.

LE MOON LAB – 24, Grande-Rue, Sandarville - 06 58 00 84 48
www.lemoonlab.wordpress.com - Pages Instagram et Facebook.

À LA BOURDINIÈRE-SAINT-LOUP

Une deuxième vie pour les vêtements

Céline Hivert a ouvert sa boutique en ligne **La Petite Boutique de Céline** en s'inspirant de deux passions : les brocantes et la mode. Elle déniche au cours de ses visites de vide-dressings et recycleries vêtements et accessoires qu'elle propose à petit prix en ligne. ***« Au début, je voulais remettre en circulation les nombreux jouets en bon état que je voyais lors de brocantes. Mais les vêtements touchent un public plus large. Je souhaite aussi valoriser les tissus des pièces qui ne peuvent plus être utilisés, en les transformant avec l'aide d'une couturière »***.
Vous pouvez également décrire une pièce que vous cherchez à Céline, si vous n'avez pas le temps de faire les brocantes. Les déplacements au domicile sont possibles pour des groupes et sur demande.

LA PETITE BOUTIQUE DE CÉLINE
www.lapetiteboutiquedeceline.fr - Pages Facebook et Instagram.

À CHARTRES

L'immobilier atypique

Spécialisée dans les biens d'expression anciens et rénovés, la nouvelle agence immobilière **Espaces atypiques** propose à la vente ou à l'achat des lieux de vie de caractère au charme singulier et exceptionnel : demeures historiques, biens de caractère et contemporains (moulin, longère rénovée, presbytère, loft, duplex, etc.). ***« Nous sélectionnons des biens disposant d'un cachet authentique qui reflètent notre état d'esprit atypique »***, explique Pierre Allavena, responsable commercial, qui partage avec la directrice Claire Chaline et Sébastien Amieil, conseiller immobilier, la passion des arts et de l'architecture. ***« L'agence couvre tout le département et une quinzaine de biens d'exception sont déjà disponibles sur notre site internet. Nous privilégions une approche intime et conviviale avec nos clients »***.

ESPACES ATYPIQUES – 41, rue Noël-Ballay, Chartres – 02 37 99 67 74
www.espaces-atypiques.com – chartres@espaces-atypiques.com
: espaces_atypiques_chartres

VOTRE CENTRE COMMERCIAL À CIEL OUVERT

L'attractivité commerciale et artisanale du cœur d'agglomération ne se dément pas. Les nouvelles enseignes ouvrent régulièrement dans ce grand centre commercial à ciel ouvert : le commerce fait battre le cœur de ville de Chartres !

À CHARTRES

L'authenticité d'une chapellerie

Véritable caverne d'Ali Baba pour les amateurs de chapeaux, casquettes et bonnets de qualité, **Capelina** est un magasin devenu référence depuis qu'il s'est implanté dans le cœur de ville, il y a douze ans, rue Sainte-Même. Désormais, la chapellerie dirigée par Valérie Barbaz vous accueille rue du Soleil d'Or.

« Nous continuons de proposer un grand nombre de chapeaux de ville ou de cérémonie pour hommes et femmes parmi des marques de renom comme Bugatti, MTM Taffta ou Wegener, détaille la gérante de la chapellerie. ***La gamme est complétée par une variété de foulards, bobs, bérets, chapeaux anti-UV, toques, panamas, borsalinos et serre-têtes. »***

Capelina est également spécialiste en accessoires divers : gants en cuir, parapluies, étoles, sacs, écharpes, etc. ***« Ce nouvel emplacement est une opportunité d'élargir notre clientèle à la recherche du chapeau ou de l'accessoire qui complètera et magnifiera sa garde-robe ».***

CAPELINA – 17, rue du Soleil d'Or, Chartres - 09 75 78 91 29 – www.chapeau-chartres-capelina.fr

À CHARTRES

Le Rustic : un lieu de vie historique

Mère et fille, Sylvie Quouillault et Nolwenn Chivard ont repris les rênes du **Rustic**, bar emblématique du cœur de ville, devenu une institution au fil des années. Si l'intérieur a bénéficié d'un rafraîchissement, l'esprit chaleureux de l'établissement reste immuable, aidé par le sourire pétillant de ces deux femmes pleines d'énergie.

« C'est l'aboutissement d'un projet familial. Notre volonté est de conserver l'âme de ce lieu, tout en y apportant notre touche », confient Sylvie et Nolwenn.». À la carte : sélection de vins, rhums vieux, bières craft, softs, cocktails avec et sans alcools, jus de fruits, etc. ***« Nous allons élargir la dimension culturelle du bar en organisant régulièrement des expositions d'artistes locaux, des soirées musicales avec scènes ouvertes et des spectacles de théâtre. Aussi, nous mettons à disposition une bibliothèque à livres dans laquelle on peut déposer un ou deux ouvrages que l'on souhaite recommander et transmettre à d'autres passionnés de littérature ».*** Habitués du jeu de fléchettes et du baby-foot ou nouveaux venus, chacun se sentira chez soi au nouveau Rustic.

LE RUSTIC – 18, rue de la mairie et 21, rue de la Poêle Percée, Chartres – 02 37 32 19 72 – lerustic28000@gmail.com - f : Le Rustic

À CHARTRES

Un suivi pour perdre du poids

Christelle Heda accompagne ses clients dans leur rééquilibrage alimentaire dans sa boutique **Dietplus**, nouvellement installée au cœur de Chartres. ***« Je propose des protocoles pour perdre du poids, des box pour des actions plus ciblées (ventre plat, maîtrise de la prise de poids pendant les fêtes…), et des compléments alimentaires et vitamines pour renforcer sa vitalité ou son bien-être ».***

L'accompagnement à la perte de poids commence par un bilan gratuit avec les mesures prises par impédancemétrie et la mise en place d'un protocole adapté, notamment pour les végétariens et les diabétiques de type 2 sur avis médical. Les rencontres sont hebdomadaires puis s'espacent suivant l'évolution de la perte de poids. Le client ne paye que ses compléments alimentaires. ***« C'est cet accompagnement qui fait notre force ; cela joue sur la motivation et évite aux clients le fameux effet yoyo ».***

La boutique propose aussi des plats cuisinés, des snacks et gâteaux hypocaloriques, des céréales et des thés.

DIETPLUS - 7, rue au Lin, Chartres - 07 82 06 36 59 - chartres@dietplus.fr - f : dietplus Chartres.

À CHARTRES

Douceurs chocolatées

Boiseries bleu roi, mosaïques blanches, noires et or au sol et présentoirs sculptés : la boutique de la **Chocolaterie Royale** est un écrin à la hauteur des gourmandises qu'elle propose. Le chocolat, bien sûr, règne en maître. Les carrés gourmands fourrés de ganaches et pralinés classiques ou inventifs font voyager les papilles : yuzu, piment d'Espelette, crêpes dentelle bretonnes, épices…

« Daniel Mercier, maître chocolatier de la Chocolaterie Royale, a ses propres fermes de cacao, notamment au Mexique. Tous nos produits sont faits artisanalement dans notre laboratoire, en France. Nous voulions ouvrir une nouvelle boutique dans la région », explique la responsable, Cyndie Loiseau.

La maison propose des chocolats en trompe-l'œil : le camembert y est rempli de praliné croustillant, le saucisson de ganache, noisettes et noix de pécan, tandis que les crottins sont recouverts de chocolat blanc. Vous trouverez aussi des macarons, fruits confits, marrons glacés, confitures, pâtes de fruits et, pour les fêtes, des macarons salés au roquefort, foie gras, saumon et poivron et tomate.

CHOCOLATERIE ROYALE
2, rue du Soleil d'Or, Chartres - www.lachocolaterieroyale.com - chartres@lachocolaterieroyale.com - 02 37 27 69 77.

À CHARTRES

L'esprit vintage d'inspiration américaine

Fruit de l'imagination de Richard Stella, architecte de métier, Héritages **Vintage Store** est un magasin représentatif de l'esprit vintage américain des années 60. Associé à son ami Xavier Wilmes, PDG d'enseignes de prêt-à-porter, il a imaginé ce nouveau concept pour les curieux du genre et les collectionneurs. Sur une surface 120 m² avec étage, la boutique regorge d'objets décoratifs, de gourmandises sucrées et salées américaines, de produits d'électroménager de la marque SMEG, d'idées cadeaux originales, etc. ***« Nous proposons des produits neufs, d'occasion ou recyclés d'exception à la valeur sentimentale et régulièrement renouvelés***, confient-ils. ***Vous pouvez retrouver un flipper, une borne d'arcade, un jukebox, une mobylette, des portes de voitures américaines ou un extincteur transformé en lampe. 80 % de nos produits sont fabriqués par des artisans locaux, car l'agglomération chartraine dispose d'un vivier de talents que nous souhaitons mettre en avant. »*** Le magasin propose également des articles souvenirs de Chartres et a l'ambition d'organiser chaque mois des soirées thématiques en musique (jazz de la Nouvelle-Orléans, New-York, etc). Enfin, les personnes à mobilité réduite pourront prochainement disposer d'une tablette sur une borne pour consulter et visiter virtuellement l'étage pour y dénicher le produit de leur choix.

HÉRITAGES VINTAGE STORE – 34, rue du Bois Merrain et 51, rue Noël-Ballay, Chartres - : heritages_chartres

À CHARTRES

Le prêt-à-porter féminin inspiré par le monde

Désormais installée rue de la Tonnellerie, **La Fée Maraboutée**, spécialisée dans le prêt-à-porter féminin, continue de s'inspirer des cultures du monde à travers des collections qui s'affranchissent des tendances de la mode.
La marque française valorise toutes les morphologies avec l'objectif de procurer à ses clientes le plaisir de se sentir belle au quotidien. ***« Le magasin est agencé comme un appartement-boutique avec sa propre identité, aussi chaleureuse qu'atypique, et agrémenté d'objets chinés et de souvenirs de voyages***, explique Sophie Bon, gérante de la boutique chartraine. ***L'éclectisme de nos collections mélange les couleurs et les textures en alliant confort, créativité et féminité ».***
Robes imprimées, chemises, pantalons, pulls en maille, manteaux, blouses, chaussures et accessoires forgent le succès de la Fée Maraboutée, qui s'engage à privilégier les matières écoresponsables et la fabrication européenne avec du coton 100% biologique.

LA FÉÉ MARABOUTÉE – 28, rue de la Tonnellerie, Chartres – 02 37 36 53 78 – lafeemaraboutee.fr

À CHARTRES

Bien chaussée

Escarpins, bottes, baskets, derbies et richelieux se disputent la vedette dans la nouvelle boutique chartraine **CosmoParis**. La marque française propose des chaussures pour femmes et de la maroquinerie haut de gamme, à prix accessible.
Anne-Apolline Chavigny, la gérante, connaît bien la ville puisqu'elle a travaillé 14 ans dans une boutique de prêt-à-porter féminin chartraine. ***« Je souhaitais changer de cadre tout en restant dans le commerce de produits haut de gamme. CosmoParis était à l'origine la collection haut de gamme de San Marina. Elle est aujourd'hui complètement indépendante et se démarque par son savoir-faire et sa créativité ».*** Les nombreux passants du centre-ville peuvent admirer le cadre épuré et cosy de la nouvelle boutique, ouverte depuis début novembre. Les clientes apprécieront de choisir entre des modèles classiques ou plus audacieux, mais aussi entre des pièces 100% cuir ou vegan. Tout le nécessaire à l'entretien des chaussures est également proposé.
Cuir pailleté, couleurs automnales ou détails en strass ou perle, chacune trouvera chaussure à son pied !

COSMOPARIS – 14, rue Noël Ballay - www.cosmoparis.fr - 02 45 26 02 74.

DES BOUTIQUES ÉPHÉMÈRES POUR NOËL

Tout au long du mois de décembre, la galerie de Monoprix accueille des boutiques éphémères. Nouveaux concepts, créateurs, artistes, artisans d'art vous donnent rendez-vous. Une initiative portée par Les Vitrines C'Chartres.

À CHARTRES

Entrez dans la galerie et plongez dans différents univers autour des thèmes des loisirs créatifs, de la décoration, des bijoux et des accessoires, du prêt-à-porter, de la peinture, de la sculpture, du mobilier, de l'innovation… De quoi faire de belles découvertes et des cadeaux originaux !

Les enseignes présentes :

- **Bijoux de Chantal :** bijoux en papier origami, objets décoratifs.
- **MOCA Illustration :** illustration, cartes, affiches, produits textiles.
- **Prunaylotte :** bijoux, tissage de perles, illustrations résinées.
- **Art et Relooking :** relooking de meubles.
- **B BY C :** bijoux et cartonnage.
- **Coup de Cœur :** décoration, mobilier, objets décoration.
- **Eric Feuillu :** objets en étain.
- **Celine Hemery Reguin :** meubles peints, création en aquarelle.
- **Atelier Gegon :** émaux sur cuivre et fusion de verre.
- **Anne-Sophie Toniazzi :** bijoux vêtements et accessoires.
- **Limacher Flore :** tourneuse sur bois, objets de décoration en bois.
- **Marqueterie Le Galludec :** tableaux, lampes, objets de décoration, bijoux en marqueterie bois, nacre, métal et galuchat.
- **Beauty By Me - Beauty Mix :** robot ménager pour créer ses cosmétiques maison.
- **Menuz :** objet connecté d'organisation des menus de la semaine.
- **Charlotte Chicot :** décor intérieur, bijoux en résine, métal, bois et cyanotype.
- **Superflou :** céramique arts de la table.
- **Sav'Honnete :** savons artisanaux, coffrets cadeaux et petits accessoires.
- **Arnaud Cadin :** relieur, Herse France, carnets de note et lampes.
- **Déb'O'Hara Création :** couturière, sacs en tissu et simili cuir, porte-monnaie, accessoires.

LES BOUTIQUES ÉPHÉMÈRES
Du 1er au 31 décembre dans la galerie de Monoprix, 17, rue Noël-Ballay à Chartres. Du lundi au samedi de 10 h à 19 h. Les dimanches de 14 h à 18 h. Fermeture à 17 h les 24 et 31 décembre. Fermées les 5, 25 et 26 décembre.

VALORISER LE COMMERCE DU TERRITOIRE

La première édition du concours Les Étoiles du Commerce, organisée par les Vitrines C'Chartres, a suscité un réel engouement.

Les lauréats.

Le concours Les Étoiles du Commerce a pris la forme d'une opération de communication positive de grande envergure à l'échelle locale mettant en avant convivialité, beauté et savoir-faire. Ce nouveau rendez-vous des Vitrines C'Chartres s'inscrit pleinement dans la volonté de l'association d'accompagner et de mettre en lumière les hommes et les femmes, commerçants et artisans, qui font le dynamisme du territoire en soutenant l'esprit de combativité, l'innovation ou la capacité à faire vivre les quartiers.
L'objectif est de valoriser et de soutenir les commerçants et artisans, de récompenser celles et ceux qui ont choisi l'action pour rebondir face à la crise, de saluer leurs initiatives, celles qui leur permettent d'obtenir la reconnaissance des professionnels du secteur et plus largement du public.

Tous les commerces, artisans et professions libérales de l'ensemble de l'agglomération avaient la possibilité de participer en partageant une vidéo présentant leur activité.

66 VIDÉOS

66 entrepreneurs ont candidaté et ont été primés dans cinq catégories : l'Étoile du Public, l'Étoile de l'Innovation, l'Étoile de l'Entrepreneuriat, l'Étoile Féminine et l'Étoile Éco-Responsable.
Sur les 66 participants, 28 % sont installés dans des communes de l'agglomération en dehors de Chartres. Le public a également largement contribué à l'événement en votant pour le prix l'Étoile du Public avec plus de 11 383 votes.
Chaque lauréat a reçu un prix en numéraire.
Rendez-vous l'année prochaine !

Les lauréats :

L'Étoile du Public :
La Curieuse (Chartres)
Prêt-à-porter féminin. 8, rue du Soleil d'Or, Chartres. lacurieuseshop.fr

L'Étoile de l'Innovation :
Body Hit (Chartres)
Salle de sport par électrostimulation. 20, rue de la Poêle Percée, Chartres. bodyhit.fr/bodyhit-club-chartres

L'Étoile de l'Entrepreneuriat :
Boucherie Boix (Saint Prest)
Boucherie. 113, rue de la République, Saint-Prest. www.boucherieboix.fr

L'Étoile Féminine :
De A à Zen (Mittainvilliers-Vérigny)
Massages bien-être. 2, rue Jean-Moulin, Mittainvilliers-Vérigny. www.deaazen28.com

L'Étoile Éco-Responsable :
Pat et Compagnie (Mainvilliers)
Zoothérapie. www.patetcompagnie.fr

CHIC, c'est de Chartres

Que la lumière soit

Passionnés de design, Cyrille, styliste, et Laurent, dénicheur de talents, ont créé **Lafablight**, enseigne de création de luminaires made in France et écoresponsables. Dans leur atelier chartrain, ils imaginent, conçoivent et produisent des lampes, utilisant des matières nobles, comme du bois de peuplier, de hêtre et de chêne issu des forêts françaises, et des fibres et teintures naturelles également sourcées dans l'hexagone. Assemblée et tressée à la main, chaque lampe est constituée d'une structure bois tendue de fils, combinant formes et motifs. *« Les différentes techniques de tressage artisanal sculptent la lumière et la filtrent différemment. »* La collection se compose d'une large gamme de modèles, inspirés par le design scandinave des années 50 à 70 : lampes à poser, lampadaires, lampes de table et suspensions. **Lafablight** étudie et réalise également des commandes sur-mesure à la demande de ses clients.

LAFABLIGHT - Pages Facebook/Instgram/Pinterest : lafablight
lafablight.com - Découvrez aussi les produits Lafablight chez Juliette Concept Store, 32, rue du Soleil d'Or à Chartres.

LE CAHIER DES **ENTREPRENEURS**

GROS PLAN :
LE 101 – CITÉ DE L'INNOVATION

AGGLO INNOVANTE / START-UP :
MINTAKA, JOD, ALIONAX, AGLAÉ

RÉSEAU INITIATIVE EURE-ET-LOIR

CONGRÈS PARFUMS ET COSMÉTIQUES

ACTUS ÉCO : **DÉMAT +, CHARTRES SÉCURITÉ PRIVÉE, BEAUTY STORE…**

UN MÉTIER, DES BESOINS :
LA COIFFURE

LE 101
LA CITÉ DE L'INNOVATION

LE 101 - CITÉ DE L'INNOVATION :

L'ÉCOSYSTÈME INFUSEUR DE PROJETS

Installé au Coudray, le 101 - Cité de l'innovation de Chartres métropole développe tout un environnement dédié à l'accompagnement et au développement des projets innovants.

« Les conditions clés de la réussite »

Par Didier Garnier, vice-président de Chartres métropole en charge du développement économique.

« L'audace, l'innovation, les expérimentations nouvelles et l'intelligence collective sont les secrets de la réussite d'un projet. Sans ces éléments indispensables, il n'y a pas de lendemain possible. C'est pour cela que nous avons à cœur de présenter un équipement structurant porté par Chartres métropole, Le 101 – Cité de l'innovation. Un lieu unique réunissant un « village » à taille humaine et une véritable cité dédiée à l'innovation, à l'entrepreneuriat et au monde du digital.

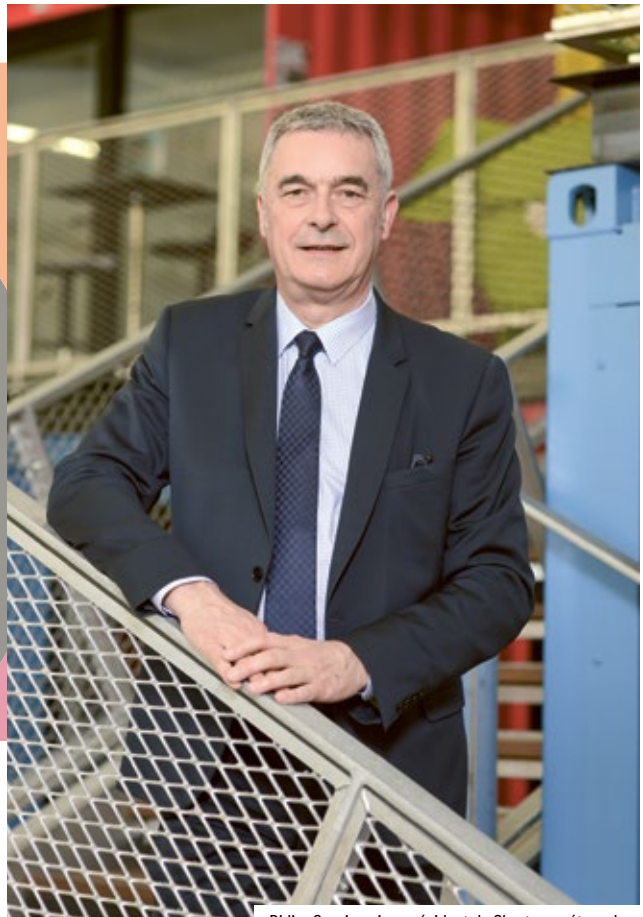

Didier Garnier, vice-président de Chartres métropole délégué au développement économique.

Les anciens bâtiments du camp militaire 101 ont été totalement rénovés avec un look atypique : containers colorés, espaces de travail et d'échanges variés. Ce lieu est propice au développement des idées. Les talents et les entreprises peuvent s'y retrouver, échanger, se développer et s'épanouir. Le 101 fait bouger les choses sur un territoire d'excellence, connu et reconnu. Avec, pour rendre tout cela possible, deux incubateurs, la Fabrique de la Beauté et la Fabrique de Territoire, un hôtel d'entreprises, un data center, des infrastructures et des équipements, une proximité, un cocon, une écoute… Mais aussi des conseillers spécialisés, des porteurs de projets, des jeunes entreprises innovantes, des parrains, des tuteurs et mentors, des partenaires, des fournisseurs, un réseau… Bref, un véritable écosystème propice au développement de différents projets. Le tout avec une bonne dose de confiance et de bienveillance !

Au sein du 101, nous rassemblons les femmes, les hommes et les savoir-faire pour stimuler les idées, encourager les échanges et l'entraide, accompagner et aiguiller les innovateurs… Nous développons pour les « habitants » du 101 les conditions-clés de la réussite pour booster les projets et inventer le monde de demain. Telle est notre mission. »

LE 101 – CITÉ DE L'INNOVATION

6 ans d'existence
48 start-up accompagnées
33 entreprises hébergées
Des espaces de travail variés
Des temps de rencontres, d'animations et d'échanges…

VENEZ FAIRE ÉMERGER VOS IDÉES !

Pour fleurir, une jeune entreprise doit s'appuyer sur un réseau et les conseils avisés d'experts. Chaque porteur de projet a besoin de trouver un soutien, des dispositifs et les réponses à ses questions pour franchir sereinement les étapes-clés du développement de son entreprise. Porteurs de projets, start-up et partenaires sont réunis au sein d'un même lieu, pensé et conçu en ce sens : le 101 - Cité de l'innovation.

Visite guidée des lieux et des services proposés.

1

Bâtiment 22 :

- 2 incubateurs de start-up : Fabrique de Territoire et Fabrique de la Beauté.
- 1 pôle émergence dédié à l'entrepreneuriat avec des partenaires clés de l'accompagnement : BGE, IEL, ADEAR 28...

2

Bâtiment 23 :

1 hôtel d'entreprises, cadre propice pour permettre aux entreprises innovantes de poursuivre leur développement.

3

Bâtiment 25 :

- Cm'IN : opérateur télécom 100 % local ayant pour vocation de déployer le très haut débit et de développer des solutions innovantes.
- Vivapp : filiale de Cm'IN proposant des outils digitaux pour promouvoir les territoires.

4

Autres bâtiments et emprise foncière :

Possibilité d'émergence de nouveaux projets et de développement de services.

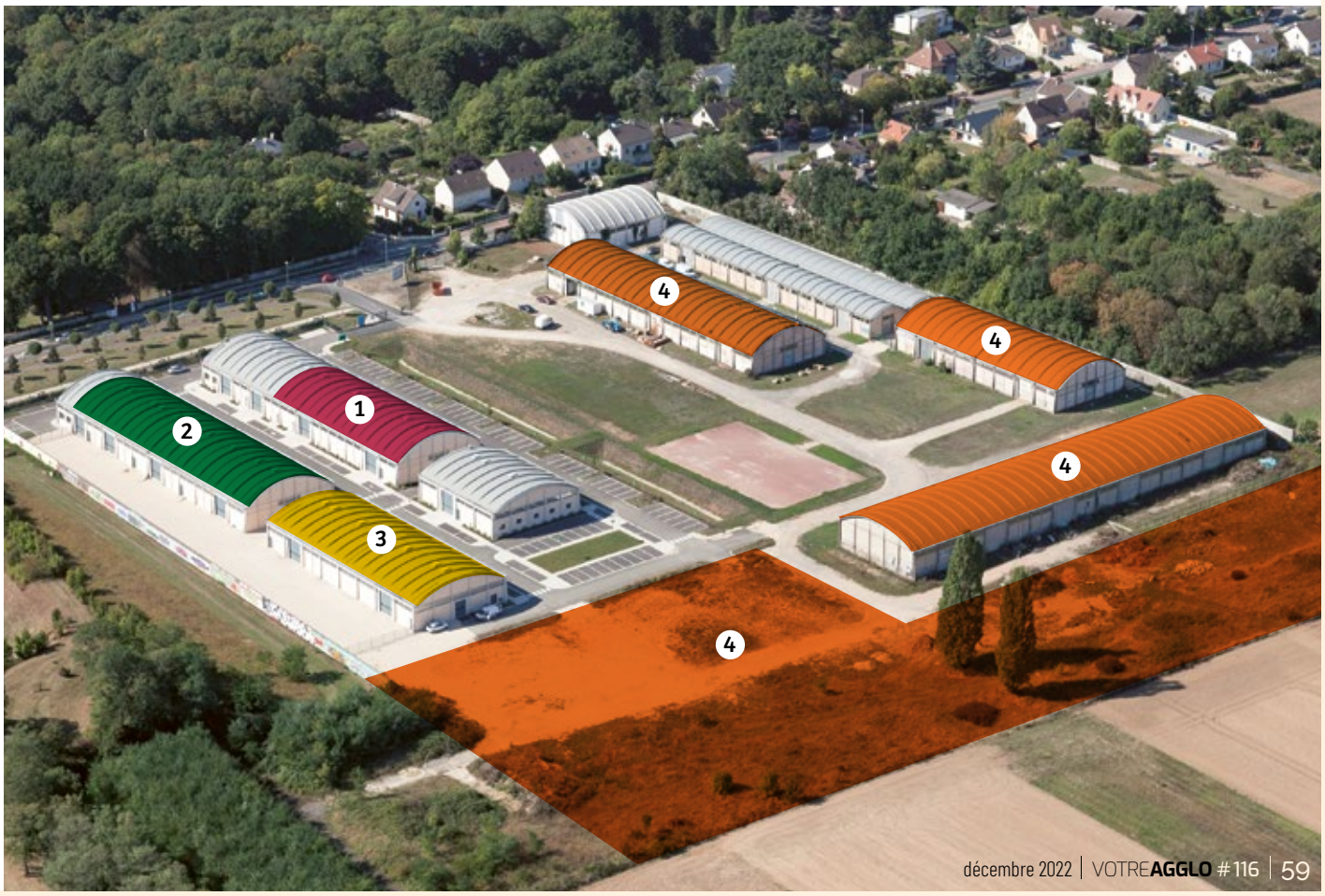

DEUX INCUBATEURS SPÉCIALISÉS : FABRIQUE DE LA BEAUTÉ ET FABRIQUE DE TERRITOIRE

Au 101, les programmes d'incubation Fabrique de Territoire et Fabrique de la Beauté permettent aux start-up de bénéficier de partenariats de qualité pour les aider à faire émerger leurs projets dès leurs prémices.

Fabrique de la Beauté : la Beauty Tech *Made in* Chartres

Fabrique de la BEAUTÉ LE 101 | LA CITÉ DE L'INNOVATION

À Chartres, capitale de la Cosmetic Valley, la beauté de demain est réinventée. La Fabrique de la Beauté, incubateur de l'écosystème BEAUTYTECH #Chartres, accompagne les porteurs de projets désireux d'injecter une dose d'innovation dans la cosmétique.

Le but ? Proposer une beauté plus inclusive, naturelle et responsable, de la formulation du produit à son contenant.

La Fabrique de la Beauté ne s'arrête pas à un simple accompagnement. Elle déploie avec les partenaires du territoire un panel de services à destination des start-up incubées, avec pour exemple, le partenariat avec le campus IBCBS by Régine Ferrère (le Beauty Living Lab et le Beauty Store).

Un programme d'incubation pendant 1 an

- Une phase de préincubation de 2 mois à l'issue de laquelle un comité de sélection désigne les porteurs de projets qui continueront l'aventure.
- Un accompagnement de 10 mois pour s'immerger au cœur de la filière cosmétique et de l'ensemble des maillons de sa chaîne de valeur (réglementation, formulation, packaging, distribution, marketing, communication…).

Pour qui ?

Les étudiants et porteurs de projets dans les domaines de la cosmétique, de la parfumerie, du bien-être et des solutions digitales peuvent être accompagnés par l'expertise de l'agence WeSprint jusqu'à la réalisation d'un projet viable.

« Développer plus rapidement notre entreprise »

Par Cathy Boulanger et Hélène Maleval, co-fondatrices de Cahé, marque de produits cosmétiques naturels.

« L'Eure-et-Loir est le berceau de la filière cosmétique. Grâce à l'accompagnement de Chartres métropole et des acteurs de la région, nous pouvons avoir une relation de proximité avec nos partenaires. Nous disposons également d'un bureau au 101 - Cité de l'innovation. La Fabrique de la Beauté nous permet de monter en compétences et de développer plus rapidement notre entreprise. Nous disposons d'un véritable suivi au sein de la Fabrique, avec des ateliers variés et enrichissants. Nous bénéficions également d'un plus grand réseau qui nous permet de rencontrer les professionnels du secteur de la beauté et les acteurs locaux. Nous conseillons à toutes les jeunes pousses de se tourner vers un incubateur pour débuter. »

ET VOS PROJETS PRENNENT VIE…

Le bâtiment 22 accueille des jeunes pousses qui souhaitent donner vie à leur projet.
Un accompagnement ciblé leur permet de bâtir des fondations solides pour la création de leur entreprise.

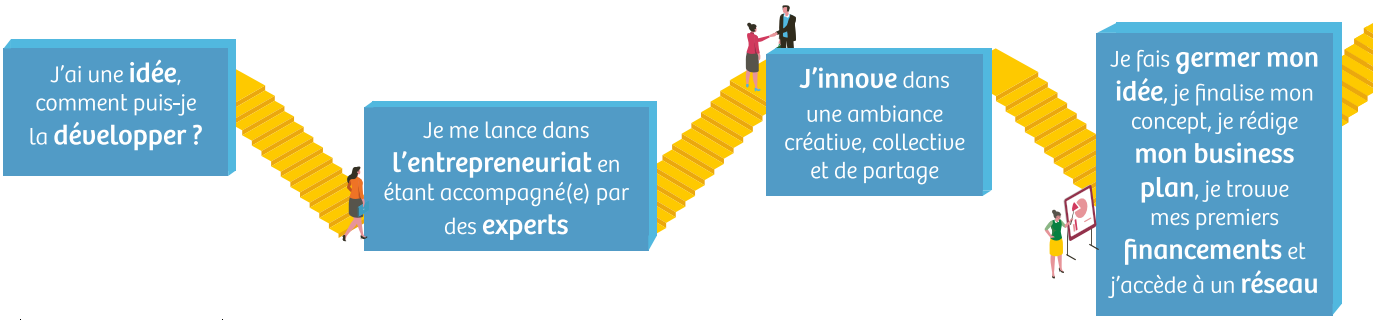

Fabrique de territoire : au service des acteurs locaux publics et privés

Fabrique de TERRITOIRE LE 101 | LA CITÉ DE L'INNOVATION

En relation avec les acteurs du territoire et les collectivités, la Fabrique de Territoire, animée par l'agence Open Tourisme Lab, s'active pour construire la ville de demain. Mobilité, santé, upcycling, alimentation, patrimoine, attractivité, tourisme, cadre de vie... Autant de défis que les start-up du programme d'incubation de la Fabrique de Territoire souhaitent relever.

Un programme d'incubation pendant 1 an

- Une phase de préincubation de 2 mois à l'issue de laquelle un comité de sélection désigne les porteurs de projets qui continueront l'aventure.
- Un accompagnement à 360° pendant 10 mois. L'incubateur aide les start-up à élaborer business model, produit, valeur ajoutée de la solution, stratégie d'entreprise, faisabilité du projet, financement et design. Selon le degré de maturité, les solutions peuvent ensuite être expérimentées sur le territoire.

Pour qui ?

Le programme d'incubation de la Fabrique de Territoire accueille tout étudiant ou porteur de projet au stade de l'idée ou de preuve de concept, mais également les jeunes entrepreneurs dont la société a été créée il y a moins de 3 ans. Qu'importe l'activité tant que le projet répond aux enjeux des territoires et des villes de demain !

« Être accompagné par des experts »

Par Robin Lelièure, CEO-Fondateur de Skyzup, outil touristique innovant.

« Skyzup est une jeune entreprise en pleine éclosion, et pour éclore, nous venons d'intégrer le programme d'incubation proposé par La Fabrique de Territoire, pour pouvoir être accompagné par des experts du tourisme et pourquoi pas expérimenter la Skydor sur le territoire. Par la réalité augmentée et la réalité virtuelle, Skyzup compte bien révolutionner le monde du tourisme. Pour le moment, la cible sont les professionnels du tourisme, les offices du Tourisme, les parcs à thèmes, les musées, tous les lieux où le public trouve du divertissement ou de l'information touristique. »

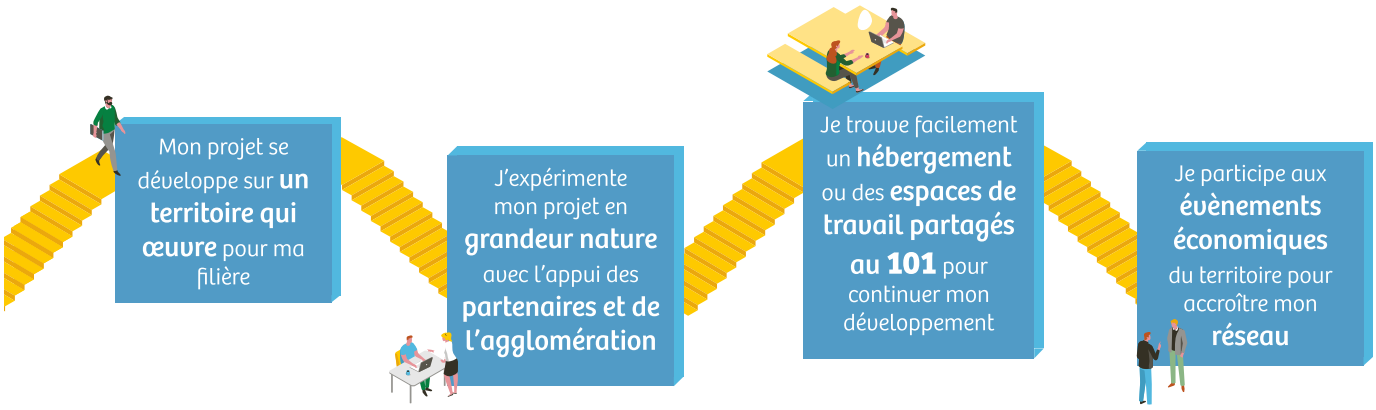

DES PARTENAIRES DE QUALITÉ ENGAGÉS DANS L'ACCOMPAGNEMENT DES CRÉATEURS

Dans le bâtiment 22, différents partenaires sont présents pour apporter leurs services et expertises aux start-up, porteurs de projets et jeunes entrepreneurs.

BGE : soutien aux jeunes entreprises

- pour démocratiser l'acte d'entreprendre ;
- de l'idée, au test d'activité jusqu'au développement de l'entreprise ;
- pour gagner en compétences en matière de gestion d'entreprise et gestion commerciale ;
- pour acquérir une posture entrepreneuriale à travers une offre de formation étayée et agréée sur les compétences transversales que doit posséder un chef d'entreprise ;
- pour élaborer un business plan, réaliser une étude de marché, étude de rentabilité et un prévisionnel...
- pour mettre au point un projet prêt à l'emploi via un accompagnement individualisé et à une offre dédiée d'appui à la digitalisation ;
- grâce à un club entrepreneure dédié à l'entrepreneuriat féminin.

Réseau Initiative Eure-et-Loir accompagne...

- toute personne ayant un projet de création, de reprise ou de développement d'entreprise ;
- les TPE et PME de tous secteurs d'activités ainsi que les entreprises innovantes ;
- à la finalisation d'un business model ;
- financièrement, en octroyant des prêts d'honneur à taux zéro ;
- en facilitant l'intermédiation bancaire ;
- à travers différents ateliers sur les thématiques entrepreneuriales ;
- en individuel grâce à un réseau d'experts bénévoles et de parrains.

ADEAR 28 accompagne...

- à l'installation, la création, la transmission d'activité agricole et à l'évolution et au changement des pratiques agricoles ;
- de l'idée au projet pour sensibiliser aux enjeux agricoles, via un dispositif « paysan créatif » afin de réduire la prise de risques liés à l'installation ;
- annonces foncières pour augmenter la visibilité des fermes à reprendre et demandes d'associations ;
- pour faire émerger l'intelligence collective des agriculteurs ;
- pour permettre aux porteurs de projets de gagner en autonomie ;
- pour accompagner les porteurs de projets au sujet des enjeux d'innovation agricole.

Cm'IN, opérateur télécom 100% local

L'opérateur participe activement à la vie du 101. Il dispose d'une offre dense pour accompagner les start-up et jeunes entreprises : hébergement, téléphonie via internet, accès internet, wifi, abonnement... Ces services sont complétés par l'activité Votre Image Vous Appartient (VIVAPP). Hébergée au 101, VIVAPP accompagne les porteurs de projets dans la communication digitale et audiovisuelle : studio vidéo, captations promotionnelles et pitchs, montages vidéo...

Hommes et Territoire s'emploie à ...

- la biodiversité des projets ;
- la recherche, la promotion et la mise en place de solutions pour un développement durable de l'agriculture et des territoires.

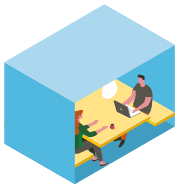

ET VOS PROJETS SE DÉVELOPPENT…

Après l'incubation, le développement : l'hôtel d'entreprises du bâtiment 23 offre aux jeunes entrepreneurs un cadre propice pour poursuivre leur parcours entrepreunarial et permettre leur ancrage sur le territoire.

Les premières années d'activité sont les plus périlleuses. Chartres métropole cherche à consolider un parcours global et ciblé pour les aider à s'implanter localement.
Le bâtiment 23, c'est un site doté de tous les services (wifi, imprimante, cuisine partagée, salles de réunions équipées…), ce sont des bureaux individuels pour développer le projet et accueillir prospects, fournisseurs et partenaires, des événements pour amplifier les échanges et créer son réseau, des loyers modérés pour faciliter les premières années de vie de l'entreprise…

Témoignages

« Un lieu propice au développement »

Par Juliette Ponchon, fondatrice de LOOP ME, marque de ceintures personnalisables.

« Ma start-up est installée depuis le début au 101. Et les avantages sont multiples. D'abord, et ce n'est pas négligeable, l'environnement est magnifique, avec des installations de qualité et des services précieux pour les entreprises qui se lancent. L'ensemble est propice au développement des start-up. Mais surtout, le 101 est un véritable écosystème permettant de côtoyer d'autres entrepreneurs, tous à des stades plus ou moins avancés, du projet qui débute à un développement plus abouti. Cela permet bien évidemment de partager et de mettre en commun des compétences, des informations, du matériel. Cela permet aussi de s'entraider, de se motiver, de se soutenir. Il règne au 101 un vrai climat de bienveillance, de convivialité et une réelle synergie. »

« Un lieu pour se challenger »

Par Géraldine Portal, Fondatrice de Menuz, application permettant de planifier les menus de la semaine.

« Mon parcours au sein du 101 m'a permis de professionnaliser et de concrétiser mon projet. Pour les entrepreneurs qui démarrent leur start-up, se retrouver dans un tel environnement donne beaucoup de légitimité à leur projet. Nous pouvons nous appuyer sur l'écosystème et l'expertise de chaque entreprise habitante des lieux pour se challenger. Le bâtiment 23 accueille principalement de jeunes entreprises issues de l'innovation et du digital, c'est donc agréable de pouvoir échanger avec des personnes qui se développent dans les mêmes domaines que nous. Le tout, dans un environnement bienveillant et propice au réseau. »

LE 101 – CITÉ DE L'INNOVATION

7 rue Camille-Claudel, 28630 LE COUDRAY - cm101innovation.fr

Contact : elisa.froissard@agglo-ville.chartres.fr

Suivez l'actualité du 101 sur
Facebook le 101-la cité de l'innovation
Linkedin @le101
Instagram @101citedelinnovation

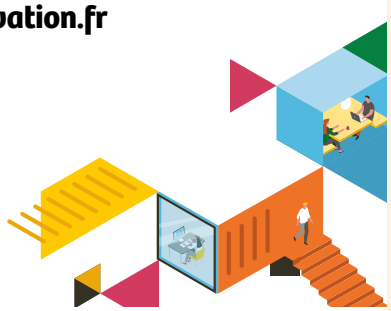

Fabrique de la BEAUTÉ LE 101 | LA CITÉ DE L'INNOVATION

FABRIQUE DE LA BEAUTÉ : MINTAKA

Parmi les 12 start-up sélectionnées dans la deuxième promotion de la Fabrique de la Beauté, la start-up MINTAKA a intégré le programme d'incubation proposé par WeSprint pour une période de 9 mois.

Comment est née MINTAKA ?

Après un doctorat sur les biomatériaux, complété par un post-doctorat en physique pharmaceutique, Virginie Burckbuchler a intégré la recherche du groupe L'Oréal où elle a décodé les propriétés des cheveux dans toute leur diversité, proposé des actifs performants et déposé douze brevets d'invention internationaux. Passionnée par la science, elle a voulu rendre accessible son savoir dans toutes les salles de bain, en créant des méthodologies exclusives de diagnostic cheveux dédiées à la création de cosmétiques.

MINTAKA c'est quoi ?

65 % des femmes sont insatisfaites de leur routine cheveux, déplorant le manque de conseils ou de multi-problématiques cheveux sans réponse sur le marché.
MINTAKA Paris est la première marque de beauté capillaire adaptée qui prend en compte les besoins individuels de chaque femme, en offrant la possibilité d'avoir le produit adéquat qui répondra à toutes les problématiques du cheveu.
MINTAKA Paris réunit tous les shampoings en un et propose une expérience de soins cheveux en trois phases : diagnostic, conseil et solution.
MINTAKA a créé une gamme de diagnostics capillaires pour comprendre les besoins réels et répondre ainsi à 100% des problématiques cheveux : un diagnostic digital simple et rapide, complété par un diagnostic scientifique avec l'analyse du cheveu de la racine à la pointe.
Elle propose également un coaching capillaire sous forme de rendez-vous, d'astuces, de conseils personnalisés ou encore de tutos.

MINTAKA
PARIS

Et offre enfin des solutions en proposant une ligne de soins capillaires sur-mesure et naturel, de formules enrichies aux actifs botaniques, qui repose sur de puissantes technologies et synergies d'actifs brevetées. En boutique, retrouvez le Hair Beauty Maker by MINTAKA, un kiosk facile à utiliser qui propose en moins de 5 minutes un soin capillaire adapté, associé à une routine et des conseils personnalisés.

Pourquoi Chartres et la Fabrique de la beauté ?

« J'avais trois objectifs lorsque j'ai intégré la Fabrique de la Beauté. Le premier était de challenger mes idées pour pouvoir affiner ma feuille de route. Le deuxième était de gagner du temps, et c'est chose faite grâce à l'accompagnement d'experts permettant d'avoir un maximum d'informations et de conseils. Le troisième était de bénéficier du réseau cosmétique et ses opportunités de visibilité. J'ai participé au salon Cosmetic 360 qui m'a offert une belle visibilité et permis d'être finaliste du prix de la meilleure innovation de marque. »

MINTAKA, les suites…

« Je poursuis le développement du Hair Beauty Maker et cherche un financement pour envisager le lancement en 2023. Je développe les partenariats avec les acteurs de la beauté sélective pour distribuer les soins capillaires. Et j'espère pouvoir intégrer l'accélérateur de la Cosmetic Valley, le Beauty Hub, pour positionner MINTAKA dans l'écosystème cosmétique. »

MINTAKA Paris
Dr. Virginie Burckbuchler, fondatrice
dr.burckbuchler@mintaka.fr
www.mintaka.fr

FABRIQUE DE LA BEAUTÉ : JOD

Fabrique de la BEAUTÉ LE 101 | LA CITÉ DE L'INNOVATION

Parmi les 12 start-up sélectionnées dans la deuxième promotion de la Fabrique de la Beauté, la start-up JOD a intégré le programme d'incubation proposé par WeSprint pour une période de 9 mois.

Comment est née JOD ?

JOD, c'est la rencontre d'Olivia et Jeanne au sein d'une grande maison de cosmétiques française. Après des études de lettres et un master à l'ESCP, Olivia fait ses classes chez L'Oréal, puis rejoint l'équipe marketing de Sisley pour développer les produits de soins de la marque. Elle y restera dix ans, lancera la marque capillaire portée par la maison, avant de suivre un MBA à Sciences Po Paris.

Jeanne, après des études en sciences politiques et un master en marketing du luxe, commence sa carrière chez Chanel avant de prendre la responsabilité du développement des parfums de Sisley puis du développement des nouvelles marques. Fortes de ces années de collaboration et d'amitié, c'est tout naturellement que l'association s'est créée pour développer leur projet JOD.

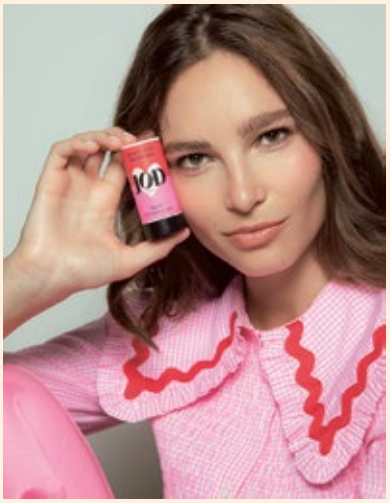

JOD c'est quoi ?

JOD, c'est un nouveau geste beauté, des soins naturels et efficaces, solides et nomades, innovants et esthétiques. Le confinement a été un véritable déclencheur pour Jeanne et Olivia. Mères de sept enfants à elles deux, elles ont ressenti le besoin de se recentrer sur l'essentiel, d'éliminer le superflu, de consommer autrement. Ce qui les a poussées à considérer l'utilisation des cosmétiques sous un angle nouveau et à développer le produit qui saurait satisfaire toutes les attentes : une gamme de soins naturels et respectueux de toutes les peaux, regorgeant d'actifs puissants, concentrés et innovants. Elles ont travaillé pendant près de deux ans à la formulation des premiers produits JOD. Après plus d'une centaine d'essais, une gamme de produits est née, aux formules ultra sensorielles, sans ingrédients controversés, aux textures étonnantes et aux parfums agréables. Un produit beau, pratique et recyclable, dont l'utilisation s'inscrit parfaitement dans les vies des femmes actives. Un produit 100% plaisir et efficacité, porteur de sens et de valeurs.

Pourquoi Chartres et la Fabrique de la beauté?

« Un programme d'incubation spécialisé dans la beauté, proposé au cœur même du berceau de la cosmétique française, nous semblait être le meilleur choix pour nous accompagner dans le développement. La Fabrique de la Beauté nous permet de rencontrer d'autres entrepreneurs, de confronter nos idées et de partager nos difficultés en présence d'experts. Nous avons ainsi pu développer nos connaissances en marketing digital et nous familiariser à l'exercice du pitch. C'est également une formidable opportunité d'étoffer notre réseau. »

Et la suite ?

Les produits JOD devraient être disponibles au printemps 2023. Vous pouvez dès à présent vous abonner à la newsletter de JOD sur www.jodcosmetics.com pour ne rien rater du lancement de la marque !

JOD
Jeanne Witta et Olivia Bordeaux-Groult, co-fondatrices

www.jodcosmetics.com

Fabrique de TERRITOIRE LE 101 LA CITÉ DE L'INNOVATION

FABRIQUE DU TERRITOIRE : ALIONAX

Parmi les 10 start-up sélectionnées dans la deuxième promotion de la Fabrique du Territoire, la start-up ALIONAX a intégré le programme d'incubation proposé par Open Tourisme Lab pour une période de 9 mois.

Comment est né ALIONAX?

« Durant la crise économique de 2008, j'ai créé la marque de sport ALIONAX avec pour objectif d'homologuer des volants de badminton auprès de la Fédération Française de Badminton », explique Ariel Riouah, fondateur. L'entreprise ALIONAX voit le jour en 2011 et deux ans plus tard, elle distribue volants, lanceurs de volants, lanceurs de balles de squash, de tennis, basket-ball, volley, pelote. *« C'est alors que j'ai pu observer des manques quant à la réutilisation des volants en plumes. »*

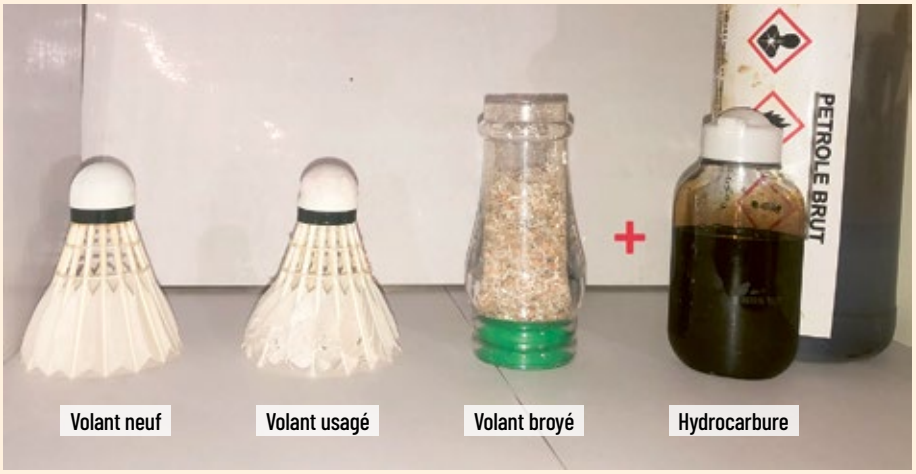

Ramasse Ton Volant - RTV c'est quoi ?

« Un volant en plumes peut coûter jusqu'à 5€ et est toujours jeté après 20 minutes d'utilisation. Le bilan carbone est catastrophique : un volant représente 6 km en Twingo ! Un jour, un stagiaire a proposé une opération « Ramasse Ton Volant ». Nous voilà partis pour récupérer des milliers, puis des dizaines de milliers, puis des centaines de milliers de volants des clubs de la France entière... Il restait à savoir qu'en faire : réparation, réutilisation, recyclage ? En 2017, la solution nous apparaît limpide : si les oiseaux sont les victimes des marées noires, c'est bien parce que leurs plumes retiennent le pétrole. Dès lors, les tests et les essais avec de nombreux hydrocarbures (essence, huiles moteur, pétroles, gazole ...) et granulométries de broyage se sont accélérés... Et aujourd'hui, nous avons développé une solution de recyclage des volants en les transformant en absorbeurs de pollutions. Les produits se substituent aux paillettes de polypropylène (issues de l'industrie chimique pétrolière) utilisées comme absorbants du pétrole dans les marées noires. Avouez que l'on marche sur la tête : absorber du pétrole avec des sous-produits du pétrole ! »

Pourquoi la Fabrique du Territoire ?

« Nous avons intégré la Fabrique du Territoire parce que notre solution répond aux enjeux environnementaux. Le territoire de Chartres métropole est également là où est situé l'un de nos premiers clubs partenaires, à Mainvilliers. C'est ici qu'est implantée l'entreprise danoise Novo-Nordisk, le Danemark étant « le royaume du badminton » et surtout c'est le cœur de la Cosmetic Valley, qui utilise la kératine constituant les plumes. »

Et demain?

« Ramasse Ton Volant d'Alionax est au stade de maturité 6, c'est-à-dire que nous sommes dans la phase de démonstration de la technologie en environnement réel. Il nous reste à atteindre le stade 9, le système réel en environnement opérationnel, pour la commercialisation. Nous travaillons à lever des fonds pour pouvoir s'implanter sur un territoire (entrepôt-atelier), recruter nos collaborateurs et équiper notre fabrique. »

Ariel Riouah, fondateur d'ALIONAX

alionax30@gmail.com - 06 72 21 84 55
www.alionax.com

FABRIQUE DU TERRITOIRE : AGLAÉ

Fabrique de TERRITOIRE LE 101 LA CITÉ DE L'INNOVATION

Parmi les 10 start-up sélectionnées dans la deuxième promotion de la Fabrique du Territoire, la start-up AGLAÉ a intégré le programme d'incubation proposé par Open Tourisme Lab pour une période de 9 mois.

Comment est née Aglaé ?

Durant son master en design aux Beaux-arts, Sophie Hombert prépare son mémoire sur la domestication du végétal et les expérimentations liées à la lumière. Elle noue des partenariats avec des laboratoires de recherche et crée une première formule permettant aux plantes coupées de s'illuminer sous la lumière noire. Encouragée par un grand designer du végétal, Sophie se lance dans l'aventure entrepreneuriale. En 2016, c'est la naissance d'Aglaé qui devient pionnière dans la luminescence végétale. Elle s'entoure d'une équipe ambitieuse et passionnée, où scientifiques et créatifs travaillent ensemble.

Aglaé c'est quoi ?

« La luminescence végétale, un concept unique entre art et sciences… »

Dans la mythologie grecque, Aglaé est la plus jeunes des Trois Grâce. Elle symbolise la beauté du vivant et l'éblouissance. Après avoir conçu le premier elixir luminescent, Sophie poursuit ses recherches et développe un sérum nutritif qui permet non seulement aux fleurs coupées, mais aussi aux plantes vertes en racines ou stabilisées, de s'illuminer sous lumière noire. Ce sérum est absorbé par capillarité par le végétal, et révèle les nervures naturelles des pétales et des feuilles. La technologie de phosphorescence développée permet de faire briller le végétal pendant plusieurs heures après exposition à la lumière. Il est éco-conçu, sans modification génétique et non nocif pour la plante ni l'environnement. Engagé dans une démarche RSE, le développement des recherches d'Aglaé tend à proposer des sources de lumière plus vertes, comme alternative à l'éclairage électrique.

Les activités principales de l'entreprise sont l'événementiel, l'aménagement d'espace et la recherche. Aglaé conçoit et réalise des scénographies uniques pour faire vivre une expérience immersive exceptionnelle. Son premier showroom est la scénographie d'un espace avatar, une jungle tropicale luminescente à découvrir à la Serre aux papillons à La Queue-les-Yvelines.

Pourquoi Chartres et la Fabrique du territoire ?

« Incubée aux Arts et Métiers à Paris, je cherchais un accompagnement permettant d'interagir avec les territoires et orienté tourisme. La Fabrique du Territoire et Open Tourism Lab nous ont permis de gagner en expertise et surtout de travailler sur les enjeux des villes avec de réelles connexions avec les décideurs. »

Aglaé, plus loin…

« Nous expérimentons avec la ville de Chartres des projets pilotes : comment le végétal luminescent peut venir se substituer à l'éclairage public ? Comment les espaces verts des parcs et jardins peuvent prendre vie ? Comment créer un parcours luminescent aux bords de l'Eure ? Aglaé vient également de créer une filiale à Montréal et développe une exposition itinérante luminescente en milieu urbain. »

Aglaé

Sophie Hombert, fondatrice d'Aglaé

contact@design-aglae.com
www.design-aglae.com

À LA RENCONTRE DES ENTREPRENEURS DU TERRITOIRE

Didier Garnier, vice-président de Chartres métropole, et Emmanuel Paragot, président du Réseau Initiative Eure-et-Loir, ont rencontré des entrepreneurs qui ont été accompagnés par la collectivité et l'association.

Depuis cinq ans, Initiative Eure-et-Loir et Chartres métropole œuvrent ensemble à l'accompagnement, à l'installation, à la reprise et au développement des entreprises du territoire. Le 14 novembre dernier, Didier Garnier et Emmanuel Paragot sont allés à la rencontre de quatre entreprises nouvellement installées.

PEPS Serrurerie 28 à Briconville

Clément Blain, artisan serrurier, propose différentes prestations : dépannage, installation, maintenance et mise en sécurité. Joignable 7j/7, 24h/24h, il intervient jusqu'à 50 km aux alentours pour les professionnels et les particuliers.
PEPS Serrurerie 28 – 16, rue du Moulin, Briconville - 06 09 05 74 16 - serrurier-peps.fr

Micro-brasserie Funk à Bouglainval

Après 12 ans de brassage en amateur, Romuald Funk vient d'ouvrir sa micro-brasserie. Il conçoit lui-même chaque recette afin d'apporter des saveurs typiques du terroir. Bière non filtrée, non pasteurisée, sans conservateur, ni colorant, vieillie en cave.
Micro-brasserie Funk – 2, rue du Carcan, Bouglainval - 06 17 62 11 67 - microbrasseriefunk.eatbu.com

Localie à Bonville-Gellainville

Estelle Davignon et Yoan Lucas misent sur l'excellence des produits locaux. Ils proposent dans leur épicerie du terroir et de produits frais en circuit court, plus de 800 références produits, en partenariat avec près de 70 producteurs situés à moins de 150 km.
Localie - 6/7, Parc de l'Equerre, Gellainville - 06 23 97 63 35 - localie.fr

Auto-école de Bonville à Bonville-Gellainville

Thierry Degas a créé son auto-école et dispense les formations théoriques et pratiques pour l'obtention du permis de conduire.
Auto-école de Bonville – 5, Parc de l'Equerre, Gellainville - 06 14 90 10 66

RÉSEAU INITIATIVE EURE-ET-LOIR & CHARTRES MÉTROPOLE EN 2022

- **172** porteurs de projet accueillis
- **56** projets soutenus
- **628 000€** de prêts d'honneurs accordés
- **4,7 M€** de prêts bancaires associés, soit un effet levier de 7,5 M€
- **100** emplois directs créés ou maintenus

PEPS Serrurerie 28 à Briconville.

Micro-brasserie Funk à Bouglainval.

Localie à Bonville-Gellainville.

Localie et auto-école de Bonville à Bonville-Gellainville.

LE RENDEZ-VOUS INCONTOURNABLE DES ENJEUX RÉGLEMENTAIRES DE LA FILIÈRE

Le Congrès Parfums & Cosmétiques - Enjeux réglementaires de Chartres est devenu le rendez-vous phare de la profession. L'édition 2022 a réuni plus de 650 personnes venues du monde entier.

La réglementation cosmétique est en évolution permanente. Nouvelles normes européennes, réduction de l'empreinte environnementale, éco-toxicologie, actualités réglementaires France/UE sur les microplastiques, les nanomatériaux, stratégie chimie durable, allergènes dans les parfums, nouvelle réglementation chinoise… La 20e édition du Congrès Parfums & Cosmétiques - Enjeux réglementaires de Chartres a été riche en enseignements. Ce rendez-vous permet aux professionnels d'être à jour sur les réglementations qui touchent le secteur du parfum et de la cosmétique, d'échanger avec leurs homologues et de dialoguer avec les autorités de tutelle. Le congrès a attiré des directeurs et responsables d'affaires réglementaires, de R&D, des laboratoires de formulation, de toxicologie, des spécialistes qualité, technique, production, marketing et des pharmaciens venant d'Allemagne, de Belgique, de Chine, des Émirats Arabes Unis, d'Espagne, des États-Unis, de Guyane française, de Monaco, des Pays-Bas, du Royaume-Uni, de Saint-Barthélemy, de Suisse…

« Ce congrès a aujourd'hui 20 ans, mais les cosmétiques et les parfums sont enracinés dans ce territoire depuis bien longtemps. La création de Cosmetic Valley date de 1994 et souvenons-nous qu'en 1987, la Datar (Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale) avait obligé les entreprises de cosmétique installées en région parisienne à s'implanter à Chartres : c'était un coup de génie ! Évidemment, cette réussite, c'est aussi l'histoire de Jean-Paul Guerlain, de Jean-Pierre Gorges, du conseil régional Centre-Val de Loire et de Jean-Luc Ansel, fondateur de Cosmetic Valley », a rappelé Marc-Antoine Jamet, président de Cosmetic Valley.

Didier Garnier, vice-président de Chartres métropole délégué au développement économique.

Marc-Antoine Jamet, président de Cosmetic Valley, et Jean-Pierre Gorges, président de Chartres métropole.

À Chartres

Démat + : osez les marchés publics !

Dans l'ère de la digitalisation et de la dématérialisation, les TPE n'ont pas souvent le temps ni les ressources pour répondre directement à un marché public. Démat+ accompagne les entreprises de tous secteurs d'activités dans leurs démarches administratives. Elle propose plusieurs niveaux d'accompagnement en fonction des besoins sur le territoire national :

- la veille : détection des consultations mises en ligne par les acheteurs publics suivant la nature, le territoire et l'adéquation métier/capacité à répondre ;
- la réponse : montage du dossier administratif et technique ;
- la transmission et le suivi : dépôt du dossier de consultation ainsi que suivi de toute la procédure (réponse, négociation, ajustement…).

« Aujourd'hui, Démat+ répond aux demandes de TPE pour 94% du fichier client. Le taux de réussite de notre accompagnement dépasse les 77% d'obtention d'un marché. En fort développement, nous venons d'ouvrir une succursale à Clermont-Ferrand et avons créé un emploi permanent. Nous sommes en capacité de nous adapter et de piloter l'intégralité du process marché ! », détaille Laurence Grosbot-Royez, présidente.

DEMAT+
30, rue Saint-Chéron, Chartres - sasdematplus@gmail.com - 06 66 05 40 85 - www.dematplus.fr

ACTUS ÉCO

Colloque

L'industrie pharmaceutique réunie à Chartres

La 5e édition du congrès Polepharma Industrie du Futur, rendez-vous annuel des acteurs de la transformation technologique de l'industrie pharmaceutique, a accueilli les 17 et 18 novembre dernier à Chartrexpo plus de 250 décideurs et acteurs de l'industrie de la production pharmaceutique.

Elle était présidée cette année par Vincent Philibert, directeur transformation chez ASPEN à Notre-Dame-De-Bondeville.

Le fil rouge de ces deux jours était : « Comment garder l'aspect humain dans la transformation numérique des entreprises pharmaceutiques ? ». Différentes thématiques ont été abordées : Comment robotiser/digitaliser sans déshumaniser ? Quelle stratégie pour un exosquelette : quels atouts, quelles contraintes ? Quels sont les meilleurs outils ? Quels sont les retours d'expérience des premiers utilisateurs ? Dois-je adapter mon organisation ? De quelles compétences mon entreprise doit-elle se munir ?

Le congrès a été rythmé par des conférences, des ateliers pratiques, des retours d'expériences, des échanges ainsi qu'un cocktail dînatoire en partenariat avec Chartres métropole, soutenant les actions du cluster mobilisant la filière bio-pharmaceutique française qui participe au rayonnement du territoire et favorise le développement et l'installation d'entreprises.

À Chartres

Chartres Sécurité Privée, garant de sûreté !

Chartres Sécurité Privée, agence experte dans la surveillance, la sécurité des événements, la sécurité mobile, incendie et logistique, agréée par le CNAPS (Conseil National des Activités de la Prévention et de Sécurité), intervient dans la prévention des actes de malveillance et des dégradations sur tous les types de sites, ainsi que dans la protection des biens et des personnes (habitations, chantiers, locaux industriels et commerciaux, parkings, concerts, événements sportifs, animations, conférences, festivals, alarmes intrusion, incendie, agression…). L'entreprise à taille humaine est composée d'un vivier d'une trentaine d'agents, polyvalents et réactifs, experts de la sécurité. La volonté de Chartres Sécurité Privée est de nouer de réels partenariats et une relation de confiance 100% qualité, adaptée aux besoins et attentes du client.

« Ancien gendarme avec une expérience confirmée dans la sécurité, j'ai eu l'envie de me lancer dans l'aventure entrepreneuriale en créant une agence capable de répondre et de garantir à 100% une sécurité adaptée aux besoins. L'indispensable pour nous est que le client soit totalement en confiance. 24/24h, confiez la sécurité de vos biens et de vos collaborateurs à nos experts ! » détaille Benjamin Buisson, gérant de Chartres Sécurité Privée.

CHARTRES SÉCURITÉ PRIVÉE

CHARTRES SÉCURITÉ PRIVÉE
5, avenue Marcel Proust, Chartres - 02 37 20 49 64
www.chartres-securiteprivee.fr

COIFFURE
DES MÉTIERS PASSION EN GRANDE TENSION

10 000 postes sont à pourvoir au niveau national dans le secteur de la coiffure. Les salons peinent à recruter : la pénurie de main d'œuvre, ancienne, a été amplifiée par la crise sanitaire, et embaucher relève parfois de la mission impossible. *Votre Agglo* a poussé les portes de l'enseigne So Naturel, rue du Soleil d'Or à Chartres, pour échanger sur ces difficultés avec Virginie Petrault, dirigeante, Maeva Martins, coiffeuse et Agathe Savann, apprentie.

Virginie Petrault, dirigeante du salon So Naturel depuis 3 ans, et coiffeuse depuis 23 ans.

Votre Agglo : **En tant que salariée puis dirigeante, pouvez-vous nous décrire l'évolution du métier de coiffeur ?**
Virginie Petrault *: Contrairement aux idées reçues, le métier a évolué positivement à bien des égards. La santé au travail tout d'abord. Le développement de l'ergonomie, du mobilier, des postures garantit aujourd'hui des conditions de travail améliorées et optimisées. Les produits utilisés sont de plus en plus naturels et donc moins nocifs pour la santé. J'ai pour ma part privilégié l'axe végétal et bio qui nous permet d'utiliser des couleurs en lien avec la santé de nos salariés, et bien évidemment de nos clients. Les conditions de travail sont aussi améliorées du point de vue des horaires. Nous sommes des artisans commerçants, avec toutes les contraintes que cela implique. Cependant, tout est négociable. En fonction de la taille de l'équipe, nous sommes ouverts aux impératifs de vie personnelle de nos collaborateurs. Je sais de quoi je parle. Moi-même, à mes débuts dans ce secteur, j'ai subi des abus liés au droit du travail, aux heures supplémentaires, aux horaires à rallonge, etc. Il n'est plus question de cela en 2022. Il est tout à fait possible de faire 35 heures en 4 jours, d'octroyer des samedis après-midi, d'avoir des horaires et un rythme de travail adaptés et confortables.*

VA : **Êtes-vous vous-même confrontée aux difficultés de recrutement ? Quel est votre regard sur cette pénurie ?**
VP *: J'ai effectivement des difficultés de recrutement. Je vois deux explications. D'abord, beaucoup de jeunes viennent à la coiffure par défaut, or c'est un métier où persévérance et motivation sont essentielles. Et pour celles et ceux qui sont animés par la passion du métier, l'investissement personnel est conséquent. Ils sont nombreux à se décourager et à abandonner, car il faut 4 à 5 ans d'expérience pour maîtriser toutes les prestations coiffures. Pour pallier à ces difficultés, je mets un point d'honneur à accompagner mon équipe, à former mes salariés en interne et en externe, y compris les apprentis.*

VA : **Recrutez-vous en ce moment ?**
VP *: Je recherche un salarié pour un poste en CDI. Les candidats intéressés peuvent me contacter sur* ***salon.sonaturel@gmail.com*** *ou par téléphone au* ***02 37 36 07 06****.*

Virginie Petrault.

UN MÉTIER, DES BESOINS

Votre Agglo : **Pouvez-vous nous décrire votre parcours ?**

Maeva Martins : J'ai un parcours classique. J'ai effectué un CAP au CFA interprofessionnel au Coudray, puis un brevet professionnel. J'ai fait tout mon apprentissage au sein de ce salon de coiffure. À 19 ans, j'en suis devenue salariée. J'entame ma deuxième année.

Agathe Savann : J'ai 16 ans et je suis en apprentissage depuis 1 an. Je veux devenir coiffeuse depuis que je suis toute petite. Ce métier est une passion.

VA : **Pouvez-vous nous en dire plus sur le rôle de l'apprentissage ?**

MM : L'apprentissage est une très bonne formule pour rentrer dans le monde du travail et apprendre un métier. Cela m'a donné envie de progresser rapidement. On ne reste jamais à rien faire. J'étais sur un rythme de 3 semaines au salon et 1 semaine à l'école.

AS : Le rythme me convient. L'apport théorique complète l'apport pratique. Après un an, je fais déjà des couleurs, des coupes, des brushings. J'effectue toutes les tâches d'une salariée, sous couvert évidemment de l'apprentissage en cours et des validations. J'ai l'impression d'être coiffeuse. Cela m'encourage à poursuivre mes efforts. Tous les jours je vois mes progrès.

Maeva Martins.

Agathe Savann.

VA : **A-t-il a été difficile de trouver une structure pour l'apprentissage ?**

AS : Je dirais non car j'ai entamé mes recherches tôt, dès le milieu de mon année de 3e. J'ai donc rapidement effectué des essais et j'ai même eu le choix entre plusieurs salons.

VA : **Quels sont les compétences à acquérir pour être un bon coiffeur ?**

MM : Il faut avoir un savoir-faire technique. C'est la base. Ensuite, il est important de connaître tous les produits. Il ne suffit pas de bien savoir couper ou coiffer. Nous apportons un diagnostic et des conseils. Nous devons comprendre la demande des clients et les aiguiller avec notre œil d'expert. Enfin, il faut aimer les gens. Nous sommes là pour leur apporter du bien-être. Nous les accueillons, nous discutons. La relation client est primordiale.

VA : **Qu'est-ce qui vous plait dans votre métier ?**

AS : Je suis en début de carrière, encore en apprentissage, et je sais déjà que j'ai trouvé ma voie. Je veux devenir salariée puis un jour ouvrir mon propre salon. C'est un métier passionnant, créatif et de contact.

MM : J'adore faire des brushings et plus globalement le rendu final du travail que j'effectue. C'est toujours une réelle satisfaction d'avoir des retours positifs des clients. Nous avons la chance d'avoir des compliments en direct. Cela me rend fière de moi !

ADH EXPERTS FITECO
G. Le Goffic
Expertise comptable, conseil, audit

AG2R LA MONDIALE
G. Chateaugiron
Spécialiste de la protection sociale et patrimoniale

ALLURES BUSINESS
I. Fréquelin
Édition de magazines économiques eurélliens B to B, création graphique de supports et rédaction de contenus

GROUPE BERTEAUX
L. Berteaux
Groupe Automobile familial depuis 1973, représentant 5 marques sur Chartres & Dreux

C'CHARTRES SPORTS
J. Le Gall
L. Bruno
Action de mécénat au service du sport de haut niveau

CAPTUSITE
F. Pinon
Web, référencement, transition numérique, création d'outils événementiels et formations

CIC OUEST
M. Blin
Finance, assurance, qualité des services et écoute client, banque responsable

CM'IN
J.-M. Léger
A. Guillotin
Très haut débit, connexion particuliers et entreprises, services numériques innovants

CRÉDIT AGRICOLE
N. Carré
Banque coopérative et mutualiste. Financement de projets et d'investissements de la PME au grand Groupe

L'ÉCHO RÉPUBLICAIN
A. Taghza
Quotidien régional publié dans le département d'Eure-et-Loir et le sud du département des Yvelines

GECI INGENIERIE
S. Lebas
Construction et réhabilitation de bâtiments industriels, professionnels et commerciaux, projets clés en main sur mesure et aide à la recherche de financements

GFP TECH
V. Hammon
Gestion des contrats collectifs, frais médicaux et prévoyance

HOPEN DESIGN
B. Demaria
Agence 100 % intégrée de design, fabrication et installation d'espaces événementiels

LS GROUP
Y. Vigneron
Réseau de concessionnaires représentant 20 marques de voitures neuves et d'occasion

Chartres Business

VOTRE RÉSEAU SOCIAL LOCAL

ILS SONT PARTENAIRES !

LAUNAY TRAITEUR
S. et I. Launay
Prestation traiteur pour événement professionnel ou familial

LEADER INTÉRIM & CABINET EXPER'H
J. Dugué
Solutions RH : recrutement, outplacement, évaluation de personnalité, de potentiel et de capacités managériales

LORILLARD
T. Luce
Spécialiste français de la fabrication et de la pose de fenêtres multi-matériaux

GRAND MONARQUE
B. Jallerat
Hôtel-restaurant gastronomique 1 étoile au Guide Michelin, brasserie, bar, SPA et salon de coiffure

NOVO NORDISK
A. Dudermel
Industrie pharmaceutique, production d'insuline et de dispositifs d'injection

PARIS OUEST CLÔTURES
L. Sureau
Projets de clôtures, portails, portes de garage, motorisation et maçonnerie

SCAEL
A. Grymonprez
Coopérative céréalière : semences, grandes cultures, trading export, laboratoires et services, distribution grand public

SISTEL
T. Lesturgeon
Service Interprofessionnel de Santé au Travail en Eure-et-Loir

SITRANS LOGISTIQUE
T. Sizaire
Métiers du transport et de la logistique

TGS FRANCE
É. Auroux
S. Champolivier
Agence de proximité d'expertise-comptable, sociale, juridique et de conseils aux chefs d'entreprises

UNIVERSALLES CONGRÈS
S. Fazai
Agence d'événementiel en présentiel et digital : salons, stands virtuels 360° et animations en ligne

XL SOUND
B. Toux
Sonorisation, éclairage, vidéo

DES ACTEURS PUBLICS PARTENAIRES :

la Région Centre-Val de Loire, Chartres métropole, CCI 28, CMA 28 et la Chambre d'Agriculture 28.

WWW.C-CHARTRES.BUSINESS

© Arnaud Lombard et droits réservés - 12-2020

Le Cadr'Ent
Votre espace de vie entreprise

Passez à
L'HEURE ÉCONOMIQUE

DISPOSEZ D'UN ESPACE d'accompagnement économique

RESTEZ EN CONTACT DIRECT avec le service économique

Retrouvez les **ACTUALITÉS ÉCONOMIQUES** du territoire

Suivez les **ANIMATIONS** à venir

SIGNALEZ DES PROBLÈMES dans les zones d'activités

LA NOUVELLE APP pour les entreprises de Chartres métropole !

Disponible sur Google play
Disponible sur App Store

Le Cadr'Ent • Direction du Développement Économique de Chartres métropole
13, place des Halles • 28000 CHARTRES • 0800 0800 28

www.cadrent.fr

La mésange nonnette

La mésange nonnette fait partie des espèces intégralement protégée en France. Elle s'observe dans nos forêts mixtes, notamment composées de chênes et de hêtres. Se nourrissant d'insectes et de graines, elle n'hésite pas à sortir du bois pour se rendre dans les champs où ont été délibérément plantées des graminées non traitées à destination de la faune aviaire, afin de l'aider dans sa quête de nourriture pendant l'hiver.

Ici, cette mésange est venue s'alimenter sur une fleur de tournesol, dont elle réussit sans difficulté à extraire les graines.

Texte et photo : ***Damien Rouger***

AGENDA
dans l'agglo

COMME IL VOUS PLAIRA,
samedi 14 janvier à 20 h 30, au Théâtre de Chartres.

SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS OU ANNULATIONS LIÉES À LA SITUATION SANITAIRE. MERCI DE VOTRE COMPRÉHENSION.

SPECTACLES ET ANIMATIONS

ILLUMINATIONS

CHARTRES EN LUMIÈRES

DU 1ER OCTOBRE AU 14 JANVIER
DE 18 H 30 À 22 H 30
CENTRE-VILLE DE CHARTRES
CHARTRESENLUMIERES.COM

THÉÂTRE

PINOCCHIO

DU 13 AU 21 DÉCEMBRE
MARDIS À 19 H, MERCREDIS À 16 H ET 19 H,
VENDREDI À 20 H 30, SAMEDI À 16 H
ET 20 H 30, DIMANCHE À 17 H
THÉÂTRE LE OFF, CHARTRES
02 37 33 02 10
THEATRE-EN-PIECES@WANADOO.FR

THÉÂTRE

PARLEZ-MOI DE MOI

DU 15 AU 17 DÉCEMBRE À 21 H
LE 17 DÉCEMBRE À 17 H ET 21 H
LE OFF, CHARTRES
02 37 36 33 06
WWW.THEATREPORTAILSUD.COM

CONCERT

RENCONTRE BAROQUE

PAR LES CLAVECINS DE CHARTRES

17 DÉCEMBRE À 16 H 30
CHAPELLE NOTRE-DAME DE LA BRÈCHE,
RUE DE LA BRÈCHE, CHARTRES
06 26 90 33 78
CLAVECINSDECHARTRES.
PAGESPERSO-ORANGE.FR

CONCERT DE NOËL

LES ANGES MUSISIENS

17 DÉCEMBRE À 19 H 30
VILLA FULBERT, CHARTRES
VILLA.FULBERT@LAPOSTE.NET
06 52 25 93 52

NOËL

CONCERT DE NOËL

18 DÉCEMBRE À 15 H
ÉGLISE SAINT-GERMAIN DE SOURS
UMSOURS28.WIXSITE.COM

MAGIE

JEUX, JOUETS ET AUTRES DIABLERIES

AVEC LE MAGICIEN TOLMA

19 ET 20 DÉCEMBRE À 14 H 30 ET 16 H 30
MUSÉE DE L'ÉCOLE DE CHARTRES ET
D'EURE-ET-LOIR
02 37 32 62 13

FÊTE

FÊTER LA SAINT-SYLVESTRE

31 DÉCEMBRE À 20 H
ESPACE GRÉGOIRE, PARC DU CHÂTEAU DES
BOULARD, 28630 MIGNIÈRES
02 37 30 18 75
WWW.GBBPRODUCTIONS.COM

À MAINVILLIERS

FÊTEZ NOËL À MAINVILLIERS

La Ville de Mainvilliers propose les 17 et 18 décembre un week-end de festivités sur le thème de Noël, avec des spectacles pour petits et grands.

La bibliothèque Jean de La Fontaine ouvrira ses portes le 17 décembre aux enfants, qui pourront s'émerveiller des merveilleux contes de Noël à 10 h et 11 h (sur inscription au 02 37 21 84 57). L'après-midi, un atelier créatif leur permettra de décorer le traîneau du Père Noël.

De 18 h à 20 h 30, la Fanfare des neiges animera en musique la 3e édition de la Corrida de Noël, course festive organisée par l'ACLAM dans les rues de Mainvilliers.

Le 18 décembre, à 15 h, six musiciens de la compagnie Musique à tout va revisiteront les plus beaux chants de Noël du monde entier pour vous faire partager un esprit de convivial et festif dans la salle des fêtes tandis que les Dépareillés du Cirque en Équilibre déambuleront dans les rues de la ville sur des échasses, à vélo, en jonglant ou en houla-hop.

A 17 h 15, le spectacle circassien interactif Le Noël de Lola sera joué en extérieur, avec des numéros de jonglage, d'équilibre et de magie en musique.

Le week-end se conclura à 18 h 30 par le spectacle Show Laser, une mise en lumière féerique de la façade de la mairie par des jeux de couleurs en musique suivi d'un grand show de projecteurs qui illuminera la nuit.

INFOS : VILLE-MAINVILLIERS.FR

Noël en fête à Chartres

Pour une fin d'année haute en couleurs et en saveurs, profitez des animations concoctées par la Ville de Chartres et les Vitrines C'Chartres, du marché de Noël à la patinoire en passant par les spectacles pour les plus jeunes.

PATINOIRE

Jusqu'au dimanche 1er janvier

Patinoire, espace enfants, chalet terrasse gourmands, soirées à thèmes, jeux et concours.

Place des Épars, tarifs : 10 € et 7 €
(60 € le carnet de 10 entrées)

MARCHÉ DE NOËL

Jusqu'au samedi 24 décembre

30 chalets pour trouver des cadeaux originaux et savourer churros, crêpes et vin chaud.

Place des Halles
Du dimanche au vendredi de 12 h à 19 h
et le samedi de 10 h à 20 h
Samedi 24 décembre de 10 h à 17 h 30
Nocturne jusqu'à 22 h le 23 décembre

LA MAISON DU PÈRE NOËL

Jusqu'au dimanche 1er janvier

Découvrez la maison du Père Noël et rencontrez-le pour une photo :

Samedi 17 décembre de 10 h à 13 h et de 14 h à 18 h
Dimanche 18, mercredi 21, jeudi 22 et vendredi 23 décembre de 14 h à 18 h
Samedi 24 décembre de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h
Édicule, place des Halles

MANÈGE SAPIN

Du mercredi 21 au dimanche 25 décembre

Manège composé d'un sapin géant et de 8 nacelles en forme de boules de Noël pour petits et grands.

Place Châtelet
Mercredi 21 et jeudi 22 décembre
de 11 h à 19 h 30
Vendredi 23 décembre de 11 h à 21 h
Samedi 24 décembre de 11 h à 19 h
Dimanche 25 décembre de 14 h à 19 h

SPECTACLES

LES CONFISEURS DE NOËL

Samedi 17 décembre à 11 h 30, 15 h, 16 h 30 et 18 h

Déambulation en ville de la compagnie Monica Médias
Durée : 30 minutes

TOURNE, TOURNE LA TERRE

Compagnie Spectacles Carrousel

Dimanche 18 décembre à 15 h

Auditorium de l'Apostrophe, tarifs : 6 € et 4 €

LES BULLES DE BONHEUR

Déambulation en ville de la compagnie Abrac'Echasses

Dimanche 18 décembre à 15 h et 18 h

CE MATIN-LÀ

Mercredi 21 décembre à 14 h 30 et 16 h

Compagnie Chouette il pleut !
De 1 à 6 ans

Musée des Beaux-Arts, tarifs : 6 € et 4 €

LES CONTES D'HIVER

Jeudi 22 décembre à 14 h 30 et 16 h

Compagnie du Chameau
Dès 6 ans

Musée des Beaux-Arts, tarifs : 6 € et 4 €

PLUME APPRENTI LUTIN

Vendredi 23 décembre à 14 h 30 et 16 h

Centre de création et de diffusion musicale
De 2 à 8 ans

Musée des Beaux-Arts, tarifs : 6 € et 4 €

LE RÊVE DE NEIGE

Vendredi 23 décembre à 17 h 30

Compagnie EliXir
Déambulation en ville
puis numéro de trapèze place Billard
Durée : 1 h 10

Spectacles à l'Apostrophe et au Musée des Beaux-Arts : réservation sur www.boutique.chartres-tourisme.com

L'APPLICATION POUR ENCHANTER LA VILLE :

téléchargez PlayMagic (Android et Apple) et découvrez des animations en réalité augmentée place du Cygne, place des Halles et place des Épars.

THÉÂTRE

TRACES

PAR LA CIE DU THÉÂTRE BUISSONNIER
5 JANVIER À 9 H 30, 10 H 30 ET 15 H 30
THÉÂTRE DE CHARTRES
02 37 23 42 79
BILLETTERIE@THEATREDECHARTRES.FR

HUMOUR

LE SYNDROME DU PAPILLON

PAR ÉLODIE POUX
5 JANVIER À 20 H 30
CENTRE CULTUREL, LUCÉ
02 37 25 68 16

CONCERT

RÉCITAL DE GÉRARD DE BOTTON

6 JANVIER À 20 H 30
ESPACE SOUTINE, LÈVES
06 77 77 34 75

HUMOUR

RODOLPHE

AVEC JONATHAN LAMBERT
7 JANVIER À 20 H 30
THÉÂTRE DE CHARTRES
02 37 23 42 79
BILLETTERIE@THEATREDECHARTRES.FR

THÉÂTRE

L'APRÈS-MIDI D'UN FOEHN – VERSION 1

PAR LA CIE NON NOVA
10 JANVIER À 9 H, 10 H 30 ET 14 H 30
THÉÂTRE DE CHARTRES
02 37 23 42 79
BILLETTERIE@THEATREDECHARTRES.FR

THÉÂTRE

CECI N'EST PAS UNE SAUCISSE

DU 12 AU 21 JANVIER À 17 H
LES SAMEDIS À 17 H ET 21 H
THÉÂTRE LE OFF, CHARTRES
02 37 36 33 06
INFO@THEATREPORTAILSUD.COM

THÉÂTRE

COMME IL VOUS PLAIRA

AVEC BARBARA SCHULZ
13 JANVIER À 20 H 30
THÉÂTRE DE CHARTRES
02 37 23 42 79
BILLETTERIE@THEATREDECHARTRES.FR

ASSOCIATION

L'INNER WHEEL DAY

14 JANVIER À 19 H 30
GOLF DE FONTENAY-SUR-EURE
06 22 08 64 73 / GBOONE@MAG-PA.NET

CONCERT

ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE CHARTRES

14 JANVIER À 20 H 30
SALLE MALRAUX, LUISANT
02 37 91 09 75
CULTUREL@VILLE-LUISANT.FR

THÉÂTRE

LA GARÇONNIÈRE

AVEC GUILLAUME DE TONQUÉDEC
14 JANVIER À 20 H 30
CENTRE CULTUREL, LUCÉ
02 37 25 68 16

THÉÂTRE

L'IMPROMPTU DE MAINVILLIERS

15 JANVIER À 15 H ET 18 H 30
STUDIO-THÉÂTRE DE MAINVILLIERS
06 77 82 80 75
COMPAGNIE.JACQUES.KRAEMER@WANADOO.FR

AU THÉÂTRE DE CHARTRES

COMME IL VOUS PLAIRA

Rarement une pièce avait été autant récompensée par la célèbre cérémonie des Molières (quatre lauréats et une nomination). La raison en est très simple : cette nouvelle adaptation de ***Comme il vous plaira*** a su renouer avec ce qui faisait la popularité de William Shakespeare. À l'époque, il fallait avoir du monde dans sa salle et donc toucher tous les publics. Sa recette : une écriture unique, de l'épique, de l'humour, de la folie, de grands interprètes. En somme, tous les éléments d'une vie extraordinaire.

Barbara Schultz est la comédienne talentueuse et aimée du public français qu'il fallait. Elle est exceptionnelle dans ce rôle, qui est l'un des plus beaux du répertoire. Elle embarque avec elle une troupe de neuf acteurs, également chanteurs et musiciens, tous d'une infinie générosité, dans ce spectacle festif et joyeux.

C'est une histoire de Ducs. Un jeune Duc décide de bannir son frère et sa nièce Rosalinde. Mais Célia, sa fille, qui considère Rosalinde comme sa sœur, s'enfuit avec elle dans la forêt. Poursuivies par le jeune Duc, Rosalinde se déguise en homme et Célia en bergère. Le vieux Duc, le jeune Duc, leurs filles et leurs amis, se retrouvent alors tous dans en forêt pour nous jouer cette comédie, presque musicale, véritable hymne à l'aventure, à l'amour, à la nature et à la liberté. Grâce à cette nouvelle traduction, moderne et enlevée, les spectateurs sortent de la salle avec l'envie furieuse de chanter et d'aimer !

Cette version inédite de la comédie de Shakespeare est une vraie réussite, à découvrir absolument !

© FrançoisFonty

VENDREDI 13 JANVIER – 20 H 30
TARIFS DE 11 À 39 €
THÉÂTRE DE CHARTRES,
SCÈNE CONVENTIONNÉE D'INTÉRÊT NATIONAL - CHARTRES
RENSEIGNEMENTS : 02 37 23 42 79 - WWW.THEATREDECHARTRES.FR

THÉÂTRE

CLARA HASKIL, PRÉLUDE ET FUGUE

AVEC LAETITIA CASTA
17 JANVIER À 20 H 30
THÉÂTRE DE CHARTRES
02 37 23 42 79
BILLETTERIE@THEATREDECHARTRES.FR

MARIONNETTE

DU BALAI !

18 JANVIER À 14 H 30
SALLE DES FÊTES DE MAINVILLIERS
02 37 18 37 25
WWW.VILLE-MAINVILLIERS.FR

AU CENTRE CULTUREL DE LUCÉ

TIMES SQUARE

Guillaume de Tonquédec semble particulièrement apprécier l'ambiance new-yorkaise, puisqu'il avait triomphé à Paris dans *La Garçonnière*, inspiré d'un chef-d'œuvre cinématographique de Billy Wilder avec Jack Lemmon et Shirley MacLaine. Il retrouve le metteur en scène José Paul pour ***Times Square***, pièce surmesure alliant l'humour à l'émotion, quatre comédiens portent avec bonheur cette comédie piquante.

Un comédien irascible et abîmé par son attrait trop prononcé pour le whisky (Guillaume de Tonquédec) va désormais devenir le coach d'une jeune actrice (Camille Aguilar) qui doit se présenter prochainement à une audition pour Roméo et Juliette. Rien de moins vrai ! Cette rencontre est une manigance orchestrée par le frère du comédien (Marc Fayet) qui met tout en œuvre pour tenter de donner à nouveau le goût du métier que son frère affectionnait tant auparavant. Dans cette pièce gonflée à bloc et d'une énergie communicatrice, quatre comédiens se retrouvent dans une alchimie qui fonctionne à merveille. Pleine d'autodérision et de tendresse cela nous rappelle à quel point le théâtre est plus qu'une parenthèse dans nos vies, un élément essentiel. À ne pas rater !

SAMEDI 14 JANVIER – 20 H 30
TARIFS DE 10 À 32 €
CENTRE CULTUREL DE LUCÉ
RENSEIGNEMENTS : 02 37 25 68 16
WWW.LUCÉ.FR

MARIONNETTE

NIKO ET LES MYSTÈRES DU MANOIR HANTÉ

20 JANVIER À 20 H
BIBLIOTHÈQUE DE MAINVILLIERS
02 37 21 84 57
ADULTEPRET@VILLE-MAINVILLIERS.FR

HUMOUR

THOMAS CROISIÈRE

FESTIVAL TOP IN HUMOUR
20 JANVIER À 20 H 30
SALLE DES FÊTES DE MAINVILLIERS
02 37 18 37 25
WWW.VILLE-MAINVILLIERS.FR

COMÉDIE MUSICALE

BLANCHE-NEIGE

21 JANVIER À 16 H
CENTRE CULTUREL, LUCÉ
02 37 25 68 16

THÉÂTRE

PETIT PÈRE

21 JANVIER À 20 H 30
22 JANVIER À 17 H
THÉÂTRE DE POCHE, CHARTRES
02 37 33 02 10
THEATRE-EN-PICES@WANADOO.FR

THÉÂTRE

RACINE DE TROIS

PAR LA CIE THÉÂTRE DU DÉTOUR
DU 24 AU 28 JANVIER À 20 H 30
THÉÂTRE LE OFF, CHARTRES
02 37 23 42 79
BILLETTERIE@THEATREDECHARTRES.FR

CONCERT

LE DISCO DES OISEAUX

25 JANVIER À 14 H 30
SALLE DES FÊTES DE MAINVILLIERS
02 37 18 37 25
WWW.VILLE-MAINVILLIERS.FR

THÉÂTRE

UN BALCON ENTRE CIEL ET TERRE

26 JANVIER À 9 H 30, 10 H 30 ET 15 H 30
THÉÂTRE DE CHARTRES
02 37 23 42 79
BILLETTERIE@THEATREDECHARTRES.FR

CONCERT

QUATUOR TALICH

SAMEDIS MUSICAUX
28 JANVIER À 20 H 30
CENTRE CULTUREL, LUCÉ
06 26 07 66 13
WWW.SAMEDISMUSICAUX.FR

THÉÂTRE

LE VISITEUR

D'ÉRIC-EMMANUEL SCHMITT
28 JANVIER À 20 H 30
THÉÂTRE DE CHARTRES
02 37 23 42 79
BILLETTERIE@THEATREDECHARTRES.FR

THÉÂTRE

MATCH D'IMPRO

PAR LA LIC PRO DE CHARTRES
28 JANVIER À 20 H 30
SALLE MALRAUX, LUISANT
02 37 91 09 75
CULTUREL@VILLE-LUISANT.FR

THÉÂTRE

NORMALITO

30 JANVIER À 14 H 30
31 JANVIER À 14 H 30 ET 19 H 30
THÉÂTRE DE CHARTRES
02 37 23 42 79
BILLETTERIE@THEATREDECHARTRES.FR

A MAINVILLIERS

DU BALAI !

Petit bijou marionnettique à la salle des fêtes de Mainvilliers : l'histoire d'un balayeur de rue, bougon et renfrogné, et d'un habitant de la rue, rêveur et rieur.

Un balayeur au petit matin. Son quotidien est répétitif, sa vie calée au millimètre, tout n'y est que routine. Et puis un jour, sur un bout de trottoir, cette rencontre qui va tout changer…

Sur cette table presque nue, deux comédiennes/manipulatrices dessinent avec précision un univers épuré et naïf, proche du burlesque, des films muets si chers au monde la marionnette. Deux marionnettes-sacs dotées de visages lunaires, auxquelles elles prêtent leurs mains, expriment toutes leurs émotions. Des mélodies et d'étonnantes percussions sur pots de terre viennent apporter une touche de gaieté et légèreté. De l'apparente banalité de l'histoire transparaissent l'humanité, la poésie, et ces petits riens qui transforment, lorsqu'on le veut bien, nos quotidiens en fête. Un spectacle sans mots qui parle à tous ! Une ode poétique et sensible aux Invisibles et à la vie qu'ils mènent quand les villes dorment encore…
Les trésors sont souvent là où on ne les cherche plus.

MERCREDI 18 JANVIER À 14 H 30
À PARTIR DE 5 ANS
SALLE DES FÊTES DE MAINVILLIERS
RÉSERVATION : 02 37 18 37 25 OU EN LIGNE À PARTIR DU 5 DÉCEMBRE.
TARIFS : 3,50 € ; GRATUIT POUR LES MOINS DE 16 ANS
WWW.VILLE-MAINVILLIERS.FR

EXPOSITIONS

PATRIMOINE

MUSEALIA. FABRIQUER LE PATRIMOINE

JUSQU'AU 29 JANVIER
MUSÉE DES BEAUX-ARTS, CHARTRES
02 37 90 45 80

PEINTURE

EXPOSITION MENDOSA SAGRADA

JUSQU'AU 22 DÉCEMBRE
MAIRIE DE CHAMPHOL
MENDOMENDO@LIVE.FR

CHEMIN DES ARTS

DANIELLE LE BRICQUIR

JUSQU'AU 8 JANVIER
PRIEURÉ SAINT-VINCENT, CHARTRES
02 37 23 40 00

ARTISANAT D'ART

AMNESTY D'ART

17 DÉCEMBRE DE 13 H 30 À 18 H
18 DÉCEMBRE DE 10 H À 18 H
SALLE MALRAUX, LUISANT
02 37 91 09 75
CULTUREL@VILLE-LUISANT.FR

SALONS

LOISIRS

SALON DES LOISIRS CRÉATIFS

DU 13 AU 15 JANVIER DE 10 H À 18 H
CHARTREXPO, CHARTRES
09 75 90 77 01
CONTACT@UNIVERSCREATIFS.COM

BROCANTES VIDE-GRENIERS MARCHÉS

BROCANTE

18 DÉCEMBRE DE 9 H À 18 H
PLACE BILLARD, CHARTRES
06 14 30 18 64

RENDEZ-VOUS DES CHINEURS

8 JANVIER DE 8 H À 19 H
PLACE BILLARD, CHARTRES
06 42 37 77 46 / 06 37 80 06 65

AU OFF

RACINE DE TROIS

Après *Trois hommes sur un toit* de Jean-Pierre Siméon et *Trois hommes dans une bouteille* de Daniel Keene, ***Racine de Trois*** vient clôturer ce triptyque orchestré par Antoine Marneur sur la condition humaine. Il y a surement là une tendresse particulière pour le chiffre 3 et ses symboliques cachées, mais surtout le point d'orgue d'une exigence théâtrale permanente au service des œuvres, des auteurs et surtout du public.

Dans un monde où tout est constamment en changement, où rien ni personne ne demeure identique à lui-même, trois hommes, Croupier, Paname et Mimosa, parlent de tout et de rien. Pas de grand discours ou de grande théorie, mais des échanges, drôles, absurdes, poétiques, laissant apparaître toute leur humanité et leur vulnérabilité. Avec leurs questions existentielles, leurs rêves, mais aussi leurs doutes, leurs peurs et leurs angoisses, ils s'interrogent et se débattent hors du temps, dans un environnement imprévisible comme avec cette une horloge sans chiffres qui fonctionne à l'envers... Dans cette abyssale perte de sens et de repères, leur chemin de rédemption les pousse à emprunter une voie inexplorée, celle du retour aux sources. Après une longue et épuisante traversée, ils s'enfoncent dans une paisible clairière et rejoignent la Terre nourricière pour leur dernier voyage.

Et s'il n'y avait qu'une seule voie à explorer pour retrouver nos racines ? L'Univers, la Terre et les Hommes ne font-ils pas « un » ? Une pièce simplement irrésistible !

DU 24 AU 28 JANVIER À 20 H 30
LE OFF, CHARTRES
RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS : 02 37 23 42 53
WWW.LEOFF-CHARTRES.FR
TARIFS DE 11 À 17 €

AU THÉÂTRE DE CHARTRES

UN GALA DE DANSE D'EXCEPTION

Sous la présidence de Sylvie Hermeline et avec le soutien appuyé de la Ville de Chartres, l'association Action Danse propose une nouvelle fois une dimension internationale pour un gala d'exception le mardi 24 janvier au Théâtre de Chartres.

Au programme, un mélange étonnant et passionnant de danseurs solistes issus de l'Opéra de Paris, ainsi que la Compagnie François Mauduit.

Cette soirée alliera les morceaux de bravoure du répertoire classique, des extraits des chorégraphes contemporains. La compagnie François Mauduit, spécialiste du répertoire néoclassique, saura une nouvelle fois conquérir le public chartrain par sa fougue et son énergie et présentera des extraits de ses derniers spectacles Roméo et Juliette, Hommage à Audrey Hepburn ainsi que Carmen. Ce gala permettra également aux danseuses du Ballet Action Danse de présenter les nouvelles créations de Sylvie Hermeline.

La programmation très ouverte convient à tout public aussi bien dans l'esthétique de la danse que le paysage musical qui l'accompagne. Technique, virtuosité, émotion et originalité feront de ce gala une soirée qui marquera le public de son millésime.

MARDI 24 JANVIER À 20 H 30 AU THÉÂTRE DE CHARTRES
PRIX DE 15 € À 28 €
RÉSERVATION AU THÉÂTRE DE CHARTRES :

- Au guichet du Théâtre mardi au vendredi de 13 h 30 à 18 h 30 et le samedi de 10 h à 13 h (hors période scolaire)

- Par téléphone, aux mêmes horaires d'ouverture, au 02 37 23 42 79 (hors période scolaire)

- Par Internet http://www.theatredechartres.fr/ rubrique « Billetterie » / vente à l'unité / Spectacle accueillis

BROCANTE

29 JANVIER DE 7 H À 16 H
GÉANT CASINO, RUE D'ALSACE, LUCÉ
07 49 25 39 24

BROCANTE

29 JANVIER DE 9 H À 18 H
PLACE BILLARD, CHARTRES
06 14 30 18 64

BONS PLANS C'CHARTRES TOURISME

Toutes ces propositions sont à réserver sur la billetterie en ligne (réservation obligatoire) de C'Chartres Tourisme : boutique.chartres-tourisme.com. Renseignements : **C'Chartres Tourisme – 8, rue de la Poissonnerie – 02 37 18 26 26**

VISITES CATHÉDRALE

VISITE THÉMATIQUE CATHÉDRALE AVEC VÉRONIQUE DOMAGALSKI : SAINT NICOLAS DANS LA CATHÉDRALE

Réservation obligatoire

Tarif 10 €

Samedi 17 décembre à 14 h 30

VISITE NOCTURNE

« LA TÊTE DANS LES ÉTOILES », NOËL EN LUMIÈRE

Réservation obligatoire - Tarif 10 €

Mercredi 21 décembre à 18 h

LES RENDEZ-VOUS DE LA GALERIE DE CHARTRES

LES VENTES AUX ENCHÈRES À LA GALERIE DE CHARTRES

7 bis rue Collin d'Harleville – 28000 Chartres

MILITARIA - ARMES DE COLLECTION

Samedi 17 décembre à 14 h

VINS ET ALCOOLS

Samedi 14 janvier à 14 h

TABLEAUX - MOBILIER - OBJETS D'ARTS

Samedi 21 janvier à 14 h

LES VENTES BIMENSUELLES À L'ESPACE DES VENTES DU COUDRAY

10 rue Claude Bernard – 28630 Le Coudray

Mardis 20 décembre, 10 et 24 janvier à 9 h et 14 h

LES EXPERTISES GRATUITES

Les commissaires-priseurs vous reçoivent également chaque mercredi pour des expertises gratuites de vos objets, avec ou sans rendez-vous, de 9 h à 12 h et 14 h à 17 h à l'Espace des ventes du Coudray, 10, rue Claude Bernard, 28630 Le Coudray.

INFOS : **IVOIRE-CHARTRES.COM - INTERENCHERES.COM / CHARTRES@GALERIEDECHARTRES.COM / 02 37 88 28 28**

SPORTS

Calendrier indicatif, sous réserve de changements de dates, reports ou annulations.

L'AGENDA DES CLUBS

VENDREDI 16 DÉCEMBRE
HANDBALL STARLIGUE

C'Chartres Métropole Handball / Dunkerque
20 h – Halle Jean-Cochet, Chartres • TV • beIN SPORTS

DIMANCHE 18 DÉCEMBRE
TENNIS DE TABLE PRO A MESSIEURS

C'Chartres Tennis de Table / Rouen
16 h – Complexe-Rosskopf, Chartres • TV

VENDREDI 20 DÉCEMBRE
BASKET NATIONALE 1 MASCULINE

C'Chartres Basket Masculin / Rueil AC
20 h – Halle Jean-Cochet • TV

SAMEDI 7 JANVIER
BASKET LIGUE FÉMININE 2

C'Chartres Basket Féminin / Monaco
20 h – Halle Jean-Cochet • TV

VENDREDI 13 JANVIER
BASKET NATIONALE 1 MASCULINE

C'Chartres Basket Masculin / Tours Métropole Basket
20 h – Halle Jean-Cochet • TV

SAMEDI 14 JANVIER
FOOTBALL N2

C'Chartres Football / Rouen
18 h – Stade Jacques-Couvret, Chartres • TV

DIMANCHE 15 JANVIER
RUGBY FÉDÉRALE 1

C'Chartres Rugby / Bourges
15 h – Stade Claude-Panier, Chartres • TV

DIMANCHE 15 JANVIER
VOLLEYBALL NATIONALE 2 MASCULINE

C'Chartres Volley / Sporting Club de l'Ouest
15 h – Halle Jean-Cochet, Chartres • TV

DIMANCHE 15 JANVIER
TENNIS DE TABLE PRO A MESSIEURS

C'Chartres Tennis de Table / La Romagne
16 h – Complexe-Rosskopf, Chartres • TV

MARDI 24 JANVIER
BASKET NATIONALE 1 MASCULINE

C'Chartres Basket Masculin / Rennes
20 h – Halle Jean-Cochet • TV

SAMEDI 28 JANVIER
BASKET LIGUE FÉMININE 2

C'Chartres Basket Féminin / Montbrison
20 h – Halle Jean-Cochet • TV

TV À SUIVRE EN DIRECT SUR Chartres TV
TV À SUIVRE EN DIRECT SUR handball TV
beIN SPORTS À SUIVRE EN DIRECT SUR beIN SPORTS

CHARTRES ÉCOLOGIE

Quentin GUILLEMAIN, Brigitte COTTEREAU
conseillers communautaires Chartres Écologie

contact@chartresecologie.fr

OYEZ, OYEZ BRAVES GENS !

Replongeons-nous en 2017… « Un parc médiéval de 150 hectares aux portes de Chartres ». « Un concept original qui attirera 2 millions de visiteurs et mobilisera de 150 à 200 millions € d'investissement privé. « Un château fort, symbole de l'Ecoparc du Graals, avec ses joutes de chevaliers et sa vie des troubadours ». Ce projet devait voir le jour en 2023 sur le plateau de Lèves.

et puis… plus rien ! Abandonné, comme tant d'autres projets. En 2020, la société Graals annonce sa mise en liquidation judiciaire et se retire du projet.

Vous pensez que cela ne vous a rien coûté ? Que nenni !

Le rapport de la Cour des comptes explique que Chartres Métropole versait un forfait annuel de 200 000 € à la SPL Chartres aménagement (la société présidée par M. Masselus) : en 3 ans, 600 000 € « d'études » et d' « assistance administrative », sans aucune mise en concurrence ! Tout ça pour RIEN !

Malgré les alertes de la Préfecture et du commissaire aux comptes, pas de changement dans les pratiques : même système de « forfait annuel » pour des études de création d'un EHPAD ou pour l'aménagement des abords de la Cathédrale. 200 000 € par ci, 200 000 € par là… Que d'argent dépensé ! Sans parler du projet de Zaha Hadid pour le projet chartrexpo : 1 millions d'€ pour un dessin qui croupit aux oubliettes.

Quel est le prochain caprice de nos seigneurs locaux ? Un téléphérique menant à la Cathédrale ?

Très bonnes fêtes de fin d'année.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE SUR INTERNET

Suivez les débats en direct sur le site : chartres-metropole.fr

Les séances se tiennent dans l'hémicycle du Pôle administratif, place des Halles à Chartres, et sont ouvertes au public.

PROCHAIN CONSEIL :
JEUDI 15 DÉCEMBRE À 18 H 30
ET JEUDI 26 JANVIER À 20 H 30

CHARTRES MÉTROPOLE

Information sur le droit à l'image :
Les Conseils communautaires sont retransmis en direct sur le site de Chartres métropole.
Toute personne y assistant est susceptible d'y apparaître.

Vous pouvez à tout moment suivre les séances du conseil municipal de Chartres sur le site **chartres.fr**

Anticipez le renouvellement de vos pièces d'identité.

Malgré des délais de délivrance des pièces d'identité qui se réduisent après la crise sanitaire, les procédures continuent de prendre du temps. N'attendez pas pour anticiper vos demandes et prendre rendez-vous : pensez-y dès janvier pour partir en toute sérénité l'été prochain.

Faites votre demande en ligne dès maintenant sur
www.chartres.fr

HÔTEL DE VILLE ET D'AGGLOMÉRATION

De 9 h à 18 h du lundi au vendredi et de 9 h à 12 h 30 le samedi.
Place des Halles - 02 37 23 40 00
Accès : parkings Hôtel de Ville ou Cœur de Ville ; lignes Filibus 1 à 9,
Relais des Portes et C'la navette : arrêt Théâtre/Chasles

CHARTRES MÉTROPOLE

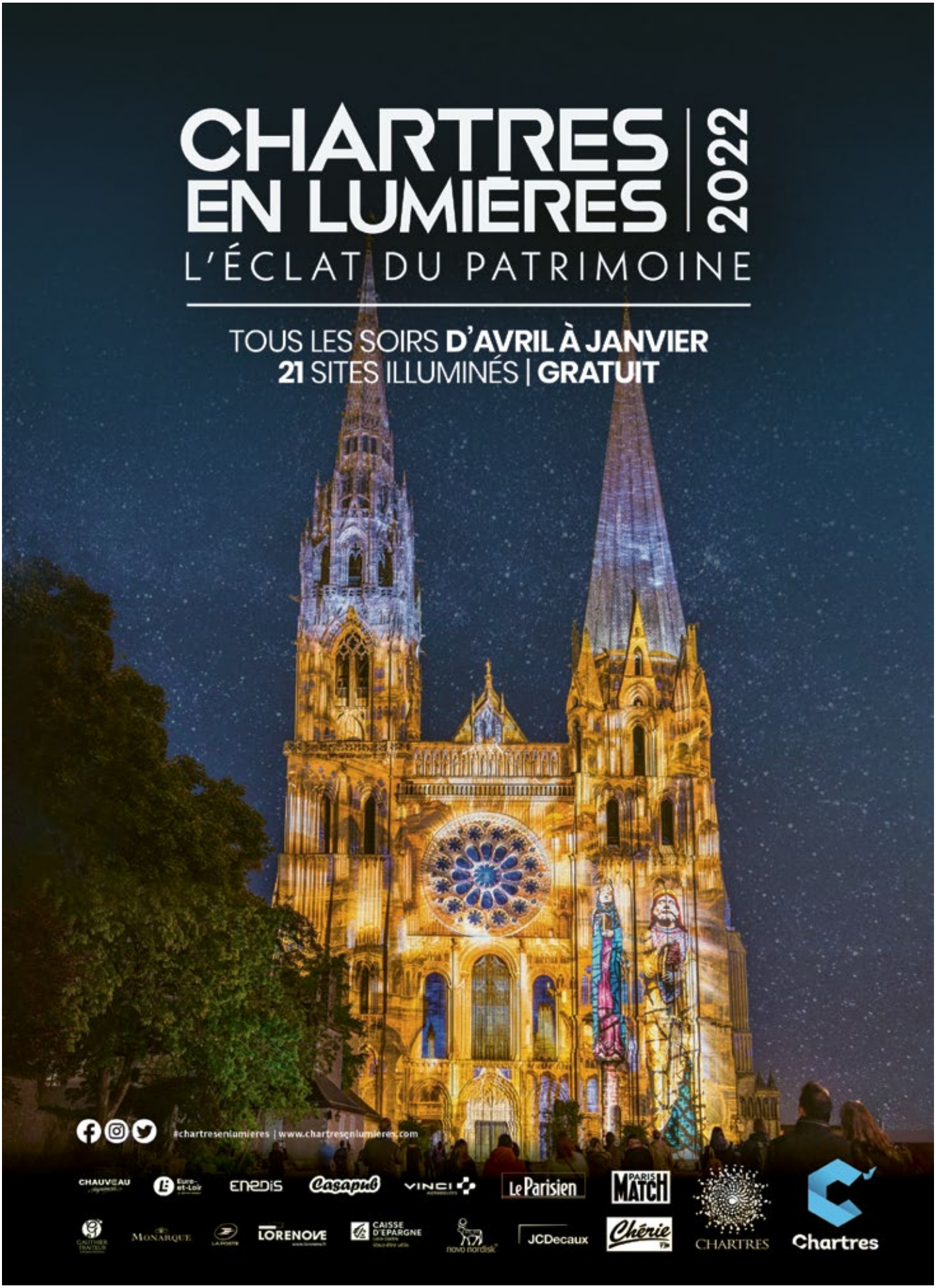
CHARTRES EN LUMIÈRES 2022
L'ÉCLAT DU PATRIMOINE
TOUS LES SOIRS D'AVRIL À JANVIER
21 SITES ILLUMINÉS | GRATUIT
#chartresenlumieres | www.chartresenlumieres.com
CHAUVEAU
Eure-et-Loir
ENEDIS
Casapub
VINCI
Le Parisien
PARIS MATCH
Chérie FM
JCDecaux
CHARTRES
Chartres
MONARQUE
LORENOVE
CAISSE D'EPARGNE
novo nordisk